

Selon le rapport préliminaire de la Commission Laurendeau-Dunton

# Le Canada traverse la crise majeure de son histoire qui peut conduire à sa destruction

L'homme bien mis s'habille chez

**Lucien Hébert**  
Spécialiste en vêtements  
pour hommes et garçons  
HABITS SUR MESURE

198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

## La Voix de l'Est

La météo

Neige légère plus froid  
Minimum: 20  
Maximum: 30

avec  
**Coke**  
y a de la joie!

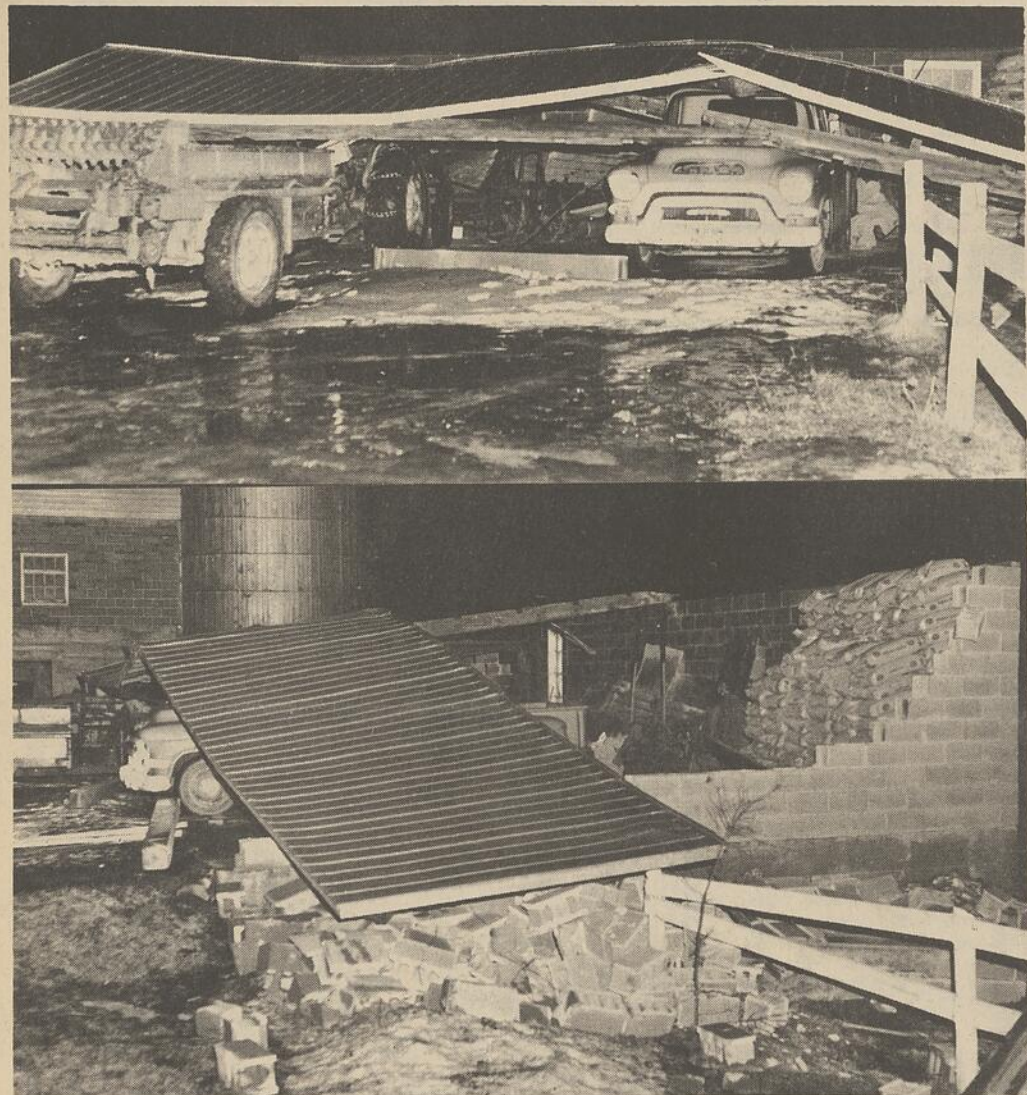
30e ANNEE - No 45

GRANBY, VENDREDI, LE 26 FEVRIER 1965

SEPT CENTS

Fraser n'a pu terminer son enquête - P. 4 -

## Le vent a arraché des toits, brisé des vitres et des enseignes, bloqué les rues et terrifié les citoyens



"J'AI CRU VOIR UNE MAISON VOLANTE! comme dans un conte de fée. Jamais je n'ai eu si peur de ma vie..." s'est exclamée Mme Claude Duguay, de Dunham, au moment où notre reporter l'interrogeait. Le toit du hangar qui abritait un tracteur, un camion et des instruments aratoires s'est envolé pour s'écraser en morceaux informés 250 pieds plus loin. Le vent a causé des dommages de plusieurs milliers de dollars à la ferme de M. Duguay. Les comtés de Brome et Missisquoi ont été le théâtre de nombreux incidents semblables dans l'après-midi et la soirée d'hier. (Photo Studio Eclair).

**COWANSVILLE** - Des vents d'une violence extraordinaire ont balayé les comtés de Brome et Missisquoi, dans l'après-midi et la soirée d'hier. Même s'il est très difficile d'évaluer le montant des dommages causés par les bourrasques, on croit généralement dans les milieux bien informés que ceux-ci s'élevaient à plus d'une centaine de milliers de dollars.

L'électricité a manqué pendant plusieurs minutes dans tout le territoire, paralysant la production dans les industries; des arbres énormes ont été brisés comme des fûts, des toits ont été arrachés des maisons, des hangars se sont effondrés, des vitres ont été brisées, des enseignes de magasins ont été emportées, la plupart des routes ont été temporairement bloquées par des poteaux d'électricité ou des arbres qui ont été jetés à terre par le vent. Les secteurs les plus affectés par la tempête sont ceux de Sutton, Knowlton, Abercorn, Notre-Dame de Stanbridge, Dunham et Cowansville. Cependant, grâce à la célérité des employés de l'Hydro-Québec, le courant électrique a été rétabli en très peu de temps. Des hommes équipés de scies à chaîne sont parvenus à débarrasser les routes rapidement des morceaux de bois qui les encombraient.

Un citoyen de Knowlton, propriétaire d'un magasin général, a vécu une expérience semblable: le toit de la bâtisse qui lui sert à la fois de maison et de magasin a été emporté par la tempête. "Jamais je n'aurais cru que cela puisse m'arriver! Nous vivons pourtant dans une contrée qui a toujours eu la prétention d'avoir un climat tempéré. Depuis plus de cinquante ans que je vis ici,

je n'ai eu si peur de ma vie..."

Le service des incendies de Cowansville a dû répondre à deux appels durant le temps de la bourrasque. Des feux de cheminée: se sont produits à cause du vent.

Le nombre d'antennes de télévision qui ont été cassées en morceaux par le vent ne se compte pas.

Plusieurs personnes ont été littéralement terrifiées par cette tempête. Une dame de Dunham, Mme Claude Duguay, a raconté à notre reporter comment à un moment donné de la bourrasque, le hangar qui abritait un tracteur, un camion et des instruments aratoires, s'est effondré, après que le toit se fut envolé à plus de 250 pieds plus loin. "J'étais dans la maison, a-t-elle dit, lorsque j'ai vu une sorte de bal-

### A Sutton

## La cheminée de l'église est brisée par le vent!

**SUTTON** - La cheminée de l'église Saint-André de Sutton a été projetée sur la sacristie attenante à celle-ci. Cependant le toit n'a pas été endommagé. Il faudra plusieurs jours avant que le système de chauffage de cette église puisse fonctionner. Sutton a été très éprouvée par la tempête. On a évalué les dommages causés par le vent à des milliers de dollars.

**OTTAWA PC** - Le Canada traverse la crise majeure de son histoire et si celle-ci persiste et s'accroît, elle peut conduire à la destruction du Canada, affirme la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans un rapport préliminaire déposé, aujourd'hui, à la chambre des Communes.

La commission que président conjointement MM. André Laurendeau et Davidson Dunton, souligne, qu'à l'unanimité, à la suite de 23 rencontres régionales tenues à travers le pays, elle en est arrivée à la conclusion qu'un grave danger menace l'avenir du Canada et de tous les Canadiens.

"Certains croient que les problèmes s'amenuiseront et disparaîtront avec le temps. C'est possible mais, à notre avis, il est plus probable que la situation ira s'aggravant, à moins de réformes capitales, et qu'elles pourraient se détériorer plus rapidement que beaucoup ne le croient," dit le rapport.

Si pour la commission, il existe un sentiment d'urgence, elle n'en demeure pas moins convaincue qu'il est encore possible de redresser la situation. Mais une opération majeure s'impose.

Il faudra, dit la commission, que les deux principaux protagonistes du "drame" le Québec français et le Canada anglais, amorcent des négociations d'une vaste portée.

Ces négociations, dit-elle, devront être principalement la responsabilité des gouvernements. Le rapport de 140 pages ne contient aucune recommandation spécifique.

Québec-ambitieux canada-anglais déroute La commission précise qu'elle ne veut présenter pour le moment qu'une conclusion provisoire à ce qu'elle a vu et entendu lorsqu'elle a parcouru le pays l'an dernier.

Elle ne présentera un rapport final qu'après avoir tenu des audiences publiques officielles et obtenu les résultats d'un vaste programme de recherches.

Il se dégage souvent de la somme des opinions recueillies par la commission l'impression d'un Québec vigoureux et ambitieux, face à un Canada anglais bien disposé mais dérouter.

Bien des Canadiens anglophones, dit le rapport se méprennent sur la nature des problèmes soulevés par le Canada français.

Il nous a semblé qu'en général, affirme la commission, les anglophones ont des opinions modérées et ne manifestent aucune animosité envers les Canadiens français. Mais il est étrange de constater combien peu les Canadiens de langue anglaise sont conscients des sentiments et des aspirations des Canadiens français.

Il se creusé ainsi un large fossé à cause de l'ignorance des faits chez les uns et d'aspirations vives chez les autres.

Certains font porter à la fois sur les anglophones et les francophones la responsabilité de la crise actuelle.

Ils croient d'une part que les Canadiens de langue anglaise ont été moins que justes et que, d'autre part, les francophones du Québec sont eux-mêmes responsables de bon nombre de leurs propres difficultés.

Qui a tort? Qui a raison? Le rapport ne tente pas d'établir qui a tort et qui a raison.

"C'est une question que nous ne nous posons même pas; nous nous contentons d'enregistrer le fait de la crise qui nous paraît très grave."

Cette crise a sa source dans le Québec, dit le rapport. Bien que provinciale au départ, elle devient canadienne à cause de l'importance numérique et stratégique du Québec et parce qu'elle suscite des réactions en

chaîne. Le grief majeur du Canada français semble résider dans le fait qu'il maîtrise incomplètement quelques-uns des secteurs vitaux où s'exerce son activité. Les institutions dominantes au pays entravent son désir de vivre en français.

Tout en admettant que cette situation est un résultat du conflit des générations qui éclate aujourd'hui dans le Québec français.

Car il nous a paru, disent les dix commissaires, que les insatisfactions s'expriment surtout parmi les représentants de la jeune élite. Cette élite, disent-ils, appartient de près ou de loin, au "Nouveau Monde" de la technologie et de l'administration est prête à y tenir un rôle de premier plan, se montre sûre d'elle-même et manifeste de l'impatience devant les obstacles qu'elle rencontre.

L'exaspération des jeunes élites paraît d'autant plus grande à la commission qu'elles commencent à prendre conscience de leur importance numérique et qu'elles se heurtent de front aux dirigés anglophones en place.

Par rapport à la masse des anciens employés de type traditionnel qui constituait surtout une armée de travailleurs peu spécialisés, les nouvelles élites se distinguent par des exigences culturelles supérieures et par l'ambition d'atteindre aux échelons élevés de la hiérarchie économique.

Les nouvelles élites du Québec semblent considérer le statut d'infériorité économique comme incompatible avec la condition de majorité numérique.

Le Québec, dit encore le rapport, est présentement marqué de deux orientations de base: il procède à un examen très dur de lui-même et il manifeste une volonté très nette de "libération" dont l'émancipation politique devient à la fois le moyen et le symbole, qu'elle soit collective ou individuelle.

On aura tort, dit la commission, qu'en soi, ces orientations ne sont pas anti-anglaises. Le rapport aborde aussi la question du séparatisme québécois.

Assez petite minorité, et ce de leur propre aveu, les séparatistes exercent au sein de la société canadienne-française une influence qui dépasse leurs effectifs. Le gros de leurs militants s'affirment démocrates et anti-terroristes.

Les partisans de la violence ont obtenu et dramatisé la crise mais ils ne sont que l'écluse de la vague, dit le rapport.

A côté de ce séparatisme idéologique, opinent les commissaires, il existe ce qu'ils appellent un "quasi-séparatisme." Il s'agit en fait du grand nombre d'indécis ou de pragmatistes qui posent tous les problèmes uniquement en fonction du Québec.

Dans cette perspective, tout ce qui rattache au reste du Canada, et notamment au gouvernement fédéral, est plus ou moins oublié, ou perçu avec une totale indifférence, quand ce n'est pas avec suspicion ou colère.

Autres nouvelles du rapport en page 6



M. André LAURENDEAU M. Davidson DUNTON

### Sérieux dégâts

## DES VENTS DE 125 MILLES À L'HEURE À GRANBY

**GRANBY** - Des vents atteignant 125 milles à l'heure, selon l'observatoire du Mont Orford, ont causé des sérieux dommages hier après-midi et dans la soirée, à Granby et la région.

En effet, cette tempête qui en a surpris plusieurs, a, dans l'espace de quelques minutes fait des ravages considérables.

Le plus sérieux d'entre tous est sans contredit celui du garage Western Tire, sur la rue Chapleau, où le toit du garage a été complètement arraché provoquant ainsi l'écroulement du garage.

### A Granby

## Une porte arrachée par un coup de vent tombe sur un homme

**GRANBY** - Le vent d'une extrême violence, qui a causé de multiples dégâts hier après-midi à Granby, a fait également un blessé.

La victime, M. Joseph Brien, du 37 Pie IX à Granby était à travailler à la Coopérative agricole de

Granby quand le vent arracha une porte qui alla s'écraser sur lui.

M. Brien a été immédiatement transporté à l'hôpital St-Joseph de Granby où son état était considéré comme très satisfaisant hier soir.

C'est vers 4h. 45 p.m., que le gérant de l'établissement, M. Roger Gaumond constata que le toit partait et allait s'écraser sur la toiture plus basse de la résidence.

Six hommes étaient alors dans le garage soit trois employés et trois clients. Après s'être retirés, ils virent la porte du magasin qui s'arrachait et ensuite les quatre portes du garage. L'écroulement des murs était inévitable.

Quatre automobiles se trouvaient alors dans le garage et furent considérablement endommagées.

On ignore encore si on reconstruira le garage qui était de blocs, et qui est considéré comme une perte totale.

Cependant on apprenait, hier soir que M. Omer Dumas, du chemin St-Paul, aurait offert à M. Roger Gaumond de continuer ses opérations, sur le chemin St-Paul.

Une partie du toit au Bowling Dufferin a été emportée par le vent, au plus fort de la tempête soit vers 5 heures p.m. Les dommages causés à l'édifice situé, au 27, rue Dufferin, sont d'environ \$1,500, d'après la version du gérant de l'établissement M. Lucien Deslauriers.

A la clinique du Dr Maurice Noisieux, située au 9, rue Dufferin, quelque 10 pieds carrés de la toiture ont été arrachés. Les dommages sont cependant assez minimes.

Par ailleurs, deux toitures de propriétés appartenant au directeur de la police, M. Raymond Forand auraient été fortement endommagées lors de cette même bourrasque.

VLA L'ON VENT M. Marcel Pépin est resté

calme lorsqu'il vit le garage où il plaçait son automobile arraché par la force du vent, au 308, rue Court.

"Je me préparais à garer mon auto dans le garage, dit-il, et je m'aperçus que trois fenêtres du garage étaient cassées. Je vis alors qu'un coin du garage était complètement décloqué. J'ai songé quelques instants à aller le réparer. Mais c'était inutile. Quelques instants plus tard le vent emporta la moitié du garage qui alla tomber chez le voisin et l'autre moitié fut poussée sur mon véhicule lequel fut endommagé par la secousse."

Selon notre interlocuteur la bourrasque était tellement violente qu'après avoir arrêté le moteur de sa voiture il pouvait de sa résidence, la voir qui avançait et reculait selon le gré du vent.

Les dommages au garage sont d'environ \$1,000 nous a déclaré le propriétaire.

**LES VITRES ECLATENT** Quelques fenêtres dans les résidences ont éclaté pendant la secousse.

La vitrine du Local Emmaus Granby, au 320, rue Principale, n'a pu résister à la tempête. D'une longueur de 19 pieds par 10 pieds, elle vola en éclats à la suite d'un violent coup de vent.

Une vitre de la vitrine du Magasin United Stores of Canada Limited, au 132, rue Principale a aussi été cassée.

**LES ANNONCES DESCENDENT** Plusieurs antennes de télévision ont été arrachées ou encore plées par le vent. Par ailleurs, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, les poteaux indiquant les sorties des voies

d'accès ont eu de dures secousses car ils penchaient dangereusement.

L'annonceur chez Gabriel Lusier, au 715, boulevard Leclerc a subi des dommages de \$1,500 alors qu'une partie tomba sur une auto.

Selon un informateur, l'automobile aurait été endommagée pour quelque \$200.

**LES CITOYENS CRIENT AU SECOURS** Des vents aussi violents ont donné suite à toutes sortes d'appels téléphoniques. La compagnie de Téléphone Bell la Southern Canada Power et la police ont dû répondre à plusieurs demandes.

Dans certains endroits des fils électriques tombaient coupant ainsi l'électricité dans différents secteurs.

Fort heureusement, M. J.J. Beaudet, gérant au Bell Téléphone, nous avais hier soir qu'une équipe régulière suffisait à répondre aux citoyens qui se plaignaient de dommages à leur service téléphonique. Selon M. Beaudet, la situation semblait être sous contrôle vers 9 heures hier soir.

**UNE BRANCHE APPARAÎT** Un citoyen qui au volant de son véhicule circulait sur la rue Dufferin a vu tout à coup une branche d'arbre tombée sur sa voiture.

Cependant les dommages ne semblent pas très apparents. Voilà des heures que les Granbyens n'oublient pas de siffler car une bourrasque comme celle d'hier, n'est pas chose courante.

**Les citoyens adopteront les fusées** Les transports sur roues seront abandonnés dans une génération (M. Pinard)

QUEBEC (PC) - Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a donné à entendre dans une causerie qu'il prononçait jeudi devant la Chambre de commerce du district de Québec, qu'au-delà d'une génération, les citoyens abandonneront les véhicules sur roues pour adopter pour leur transport des "fusées" dans des tubes et des trains propulsés par turbines ou par jet.

"Il est maintenant dépassé de dire que nous vivrons toujours dans une société qui se meut sur roues, a dit M. Pinard,

L'avenir nous réserve d'autres moyens plus rapides de transport, tels que des fusées dans des tubes et des trains propulsés par turbines ou par jet."

Le ministre de la Voirie a ajouté que "dans l'intervalle, pour une génération entière à tout le moins, les véhicules motorisés sur roues causeront ur des problèmes majeurs."

M. Pinard a affirmé par ailleurs que les autoroutes ne sont plus seulement des voies à l'usage des gens en vacances, "ce sont des instruments de croissance économique."

**AUTRES PHOTOS EN PAGE QUATRE**

## Pourquoi donc réclamait-on la grève générale?

Plusieurs milliers d'enseignants de la région de Québec avaient demandé à la Corporation des instituteurs du Québec d'ordonner une grève générale dans la province, si les 637 professeurs et les treize commissions scolaires de la périphérie de la vieille capitale ne parvenaient pas à s'entendre avant vendredi soir. Les "Journées pédagogiques" auxquelles les instituteurs avaient recours depuis le premier février ne réussissant pas à faire fléchir les commissaires, les enseignants n'avaient rien trouvé de mieux que de recommander la grève générale. Or le différend fut réglé quelques heures plus tard à la satisfaction des deux parties, à la suite de négociations entre les dirigeants des enseignants et des commissions scolaires.

On prétendra sûrement que la crainte d'une grève générale a engagé les commissaires de la périphérie de Québec à en arriver immédiatement à une entente. Mais nous ne croyons pas que ce soit là la raison à invoquer dans les circonstances. Le juge Trépanier avait rendu dans ce cas une sentence arbitrale qui était sans appel et exécutoire, et les commissions scolaires s'opposant à certaines clauses de la sentence, il devenait évidemment nécessaire de poursuivre les pourparlers pour en arriver à un accord final. Or c'est ce qu'ont fait les parties intéressées avec le résultat que l'on connaît.

Nous devons même nous demander si ces fameuses "journées pédagogiques", qui risquaient de compromettre l'année académique de plus de quinze mille enfants, s'imposaient même pour convaincre les autorités scolaires du bien-fondé des revendications des enseignants. De toute façon, la grève générale, dans ce cas, eut été une mesure radicale inutile, indésirable et injustifiable. L'accord conclu démontre qu'il était possible d'en arriver autrement à une solution. Le différend de la région de Québec était d'ailleurs essentiellement un conflit régional, intéressant et concernant uniquement les instituteurs de treize

commissions scolaires. Ailleurs, l'entente existait et aucune raison valable ne justifiait les enseignants d'abandonner leur travail. Avant de songer à la grève générale, les professeurs avaient certes d'autres recours à leur disposition, par exemple le recours aux tribunaux ou l'intervention du gouvernement provincial.

Si nous insistons sur ce point, c'est que nous ne devrions pas être menacés d'une grève générale dans toutes les écoles de la province, dès que quelques enseignants ne réussissent pas à s'entendre avec des commissions scolaires. Du reste, n'appartient-il pas aux maîtres de donner l'exemple d'hommes conscients de leurs responsabilités d'éducateurs, et non le triste spectacle d'hommes en révolte contre l'autorité, dès qu'un différend ne se règle pas immédiatement à leur satisfaction. L'enseignant joue un rôle important dans la société. Il a pour mission de former notre jeunesse, de lui enseigner non pas uniquement les matières académiques nécessaires à son avenir, mais le respect de la loi et de l'autorité. Par son exemple, il lui faut inculquer aux jeunes le respect de l'ordre et la discipline personnelle, en vue d'en faire des hommes qui plus tard régleront leurs problèmes, non pas à coups de poing ou à coup de grève, mais selon les lois de leur province.

Les instituteurs ont le droit de se syndiquer, de défendre leurs intérêts, de revendiquer ce qu'ils croient juste et raisonnable, mais ils n'ont pas celui de recourir aux mesures extrêmes dès qu'ils rencontrent des difficultés dans leurs négociations. C'est un bien mauvais exemple à donner à notre jeunesse. Il leur faut comprendre leur rôle particulier dans notre société. Et le moins que cette société puisse leur demander, c'est d'être respectueux de l'ordre et de la loi, de ne pas recourir à des mesures aptes à paralyser tout le système d'éducation de la province et de démontrer, par leur conduite, qu'ils sont dignes de la lourde responsabilité qui leur est confiée: celle de bien préparer les jeunes à leur rôle de citoyens.

## La déclaration Pearson ne rassure pas Diefenbaker

M. Pearson aura-t-il satisfait les conservateurs, les impérialistes et surtout M. Diefenbaker, en affirmant que la politique du gouvernement canadien est de maintenir et d'honorer l'institution monarchique au Canada? Il est permis d'en douter, car M. Diefenbaker ne semble nullement rassuré sur les intentions du gouvernement. Du moins en donne-t-il l'impression. Ce qui le porte à douter de l'attitude de M. Pearson, ce sont les résolutions des étudiants libéraux réclamant l'abolition du régime monarchique. Comme s'il suffisait que les étudiants réclament un changement constitutionnel pour que le gouvernement se rende immédiatement à leurs désirs.

Il est vrai qu'après avoir perdu la face, lors du débat sur le drapeau, le vieux lion cherche maintenant à mettre en doute la loyauté du gouvernement à l'égard de l'arène, mais est-ce bien ainsi qu'il redorera son blason et regagnera la confiance des siens et du public?

L'abolition de la monarchie, que M. Diefenbaker le veuille ou non, de-

vient graduellement un sujet de conversation au pays. Non seulement au Québec, mais dans les autres provinces. On s'interroge un peu partout sur l'utilité d'un système qui en somme n'apporte aucun avantage au Canada. Les jeunes, en particulier, en réclament l'abolition, en vue de rendre le pays pleinement indépendant. Le fait de demander des professions de foi à M. Pearson ne change en rien cependant, l'évolution de cette idée, et Diefenbaker, comme ses partisans, devraient être les premiers à la comprendre.

Même si le gouvernement actuel n'y songe pas, d'un autre côté, un jour viendra où les hommes au pouvoir devront considérer l'opportunité d'abolir la monarchie constitutionnelle et de transformer le Canada en république. Et ce jour viendra peut-être plus tôt qu'on ne le croit généralement. Cette possibilité sera peut-être même envisagée, lors de la révision de la constitution que le gouvernement fédéral et les provinces s'apprentent à rapatrier, en vue de l'adapter aux exigences de la vie canadienne. Qui sait?



—AU SECOURS DE LA MARINE—Les brise-glaces de la Garde côtière canadienne jouent un rôle important dans la lutte contre les glaces qui constituent une grave menace à la navigation dans les eaux côtières du Canada. Sur cette photo, on aperçoit le brise-glaces John A. MacDonal, jaugeant 6,186 tonnes, qui se fraye un chemin à travers les glaces du golfe Saint-Laurent pour aller dégager le cargo Baskerville qu'on aperçoit à l'arrière-plan alors qu'il est prisonnier des glaces. (Photo PC)

## Pour convaincre les jeunes de poursuivre leurs études

TORONTO (PC) — Agé de 18 ans, Eric R. travaille le jour et suit des cours du soir pour terminer sa 13e année. Néanmoins, dès l'âge de 14 ans, il songeait à abandonner ses études au plus sacrant.

Provenant d'un foyer pauvre dans un quartier de taudis du bas de la ville, Eric ne voyait aucun avantage pour lui à poursuivre ses études. Un emploi qui lui procurerait un salaire régulier lui semblait plus logique que d'user ses fonds de collette sur les bancs d'école. En dépit du fait qu'il était intelligent, ses résultats académiques étaient plus que médiocres parce qu'il s'en foutait comme en l'an 40. En l'espace de trois ans, Eric a réussi à obtenir des notes dans les 70 et il a décidé de demeurer à l'école aussi longtemps qu'il le pourrait parce que quelqu'un qu'il respectait l'a aidé à se respecter lui-même et la valeur de toute l'éducation qu'il pourrait recevoir.

Projet conjoint  
La destin d'Eric a pris une nouvelle tournure quand un cercle social féminin et une agence sociale ont ligé leurs efforts en entreprenant une étude pour trouver une réponse au problème des enfants qui quittent l'école prématurément.

De 1961 à 1964, le programme, comprenant trois étapes, a été mené à titre d'expérimentation qui a été suivie, enregistrée et évaluée. La Junior League de Toronto a fourni \$33,000 et plus de 100 volontaires au Central Neighborhood House. Le programme a été soumis à une rude épreuve. Mlle Helen Sutcliffe, directrice du Neighborhood House, estime que chaque année, il y a plus de 4,000 écoliers qui quittent l'école prématurément dans ce quartier populaire.

Résultats encourageants  
"Nous désirions savoir si nous pouvions renverser cette tendance en s'occupant des écoliers qui en avaient marre d'étudier et voir si nous parviendrions à leur faire changer d'attitude." Des 30 enfants qui, chaque année, on servit de cobayes à cette expérience, on estime qu'une quinzaine de ces sujets ont poursuivi leurs études à cause de cet encouragement. Au fur et à mesure que le projet progressera, Mlle Sutcliffe espère que l'expérience acquise permettra d'améliorer les résultats. "Ce fut un projet dispendieux", avoue Mlle Sutcliffe, "mais, si

nous consacrons plus d'argent à la prévention, nous n'aurions pas à dépenser d'aussi grosses sommes plus tard. Les jeunes enfants ne demandent pas mieux que d'étudier. Si nous faisons davantage dans ce domaine, nous pourrions éviter la tragédie des pertes de talent et d'argent."

Collaboration  
Mis au point par le personnel du Neighborhood HOUSE ET PAR Mme J. D. Chaisson, qui en a été la directrice durant la première année, ce projet consistait à travailler avec les enfants et avec les parents, tantôt individuellement, tantôt en groupe. La maison était l'endroit tout désigné puisqu'elle était au service de ce secteur depuis 35 ans comme centre social et culturel.

Le projet a d'abord reçu l'approbation des autorités scolaires après quoi il a été soumis aux directeurs d'école et aux instituteurs du quartier qui compte une population d'environ 40,000 âmes. On a demandé aux directeurs et instituteurs de désigner des élèves qui étaient considérés comme d'éventuels "drop-outs". Les cobayes ont été choisis avec l'aide des instituteurs, mais sans que les enfants eux-mêmes le sache. Une douzaine de ces élèves-cobayes ont servi à cette expérience au cours des trois années.

Au tout début, l'âge des sujets variait entre 10 et 16 ans, mais l'âge a été réduit à huit ans en seconde année, ayant jugé qu'on pouvait faire plus pour les jeunes de cet âge, "puisque'il était tellement difficile de changer l'attitude des plus vieux" à qui l'école ne disait absolument rien.

Les devoirs  
Au lieu de faire leurs devoirs à la maison, les enfants les faisaient au Neighborhood House, les jeunes en fin d'après-midi, les plus vieux le soir, après le dîner. Une pièce avait été spécialement aménagée avec des tables et des chaises confortables afin que cette pièce ressemble le moins possible à une salle de classe.

"N'importe quel écolier pouvait venir y faire ses devoirs", explique Mlle Sutcliffe, "Nous avons même essayé de les attirer de diverses façons. Nous leur offrions du chocolat au lait et des brioches comme collation l'après-midi et un repas complet aux adolescents qui venaient faire leurs devoirs au début de la soirée."

Mlle Jane Hughes a dit que les volontaires de la Junior League étaient étonnés au tout début du petit nombre d'enfants qui profitaient de ces avantages. "Alors que nous nous attendions à avoir une multitude d'écobayes, nous n'en recevions que quatre ou cinq. Ce n'est qu'à ce moment que nous avons réalisé la valeur du travail que nous accomplissons."

Elle ajoute que la plupart des enfants avaient besoin d'être suivis et aidés individuellement mais que les plus grands obstacles étaient l'indifférence et la résignation dans la défaite. "Ils avaient tous besoin d'être fiers d'eux-mêmes et d'une preuve que quelqu'un s'intéressait véritablement à eux. Il vous fallait devenir leur véritable ami avant qu'ils se confient à vous et c'était à nous à faire le premier pas."

Indifférence des parents  
La participation des enfants a néanmoins augmenté lentement durant les trois années et le nombre des participants a sensiblement augmenté cette année. Mlle Hughes, une ex-institutrice, est aujourd'hui en charge du programme. Pendant que les enfants étaient aidés dans leurs devoirs par des volontaires, on s'attaquait également à leurs problèmes sur le front familial. Des travailleurs bénévoles visitaient les parents une fois la semaine. L'indifférence des parents était également un des principaux problèmes de ces enfants.

Mme J. C. McVittie a rendu visite à une famille de quatre membres qui logeait dans une seule pièce dans une vieille maison délabrée. "Un de leurs enfants était demeuré dans la même classe au cours des trois dernières années mais la mère n'avait jamais effectué de démarches pour en connaître les causes bien qu'elle aimât ses enfants tendrement."

Après plusieurs mois d'efforts, Mme McVittie est enfin parvenue à convaincre cette mère de famille de l'accompagner à l'école que fréquentait cette enfant pour y rencontrer la directrice et l'institutrice. A notre retour de la maison, elle était reconnaissante. Ca lui a permis de comprendre que sa fillelette pourrait et devrait s'inscrire à une école de métier au lieu de cesser d'étudier lorsqu'elle serait assez âgée pour se trouver un emploi."

### Séances d'étude

La troisième phase du projet consiste à réunir un groupe de parents au Neighborhood House dans le but de susciter l'intérêt dans les études et d'amener les parents à discuter de problèmes communs.

Le personnel est parvenu à attirer quelques parents à des réunions auxquelles on présentait des films ou des conférences, mais la réponse des parents fut lente à se manifester jusqu'à la seconde année du projet. Mme John Farina, directrice du projet au cours des deux premières années, affirme que

(Suite à la page 14)

### Même à Toronto

## On ne supprime pas l'O Canada comme on veut

TORONTO (PC) — Les échevins du conseil métropolitain de Toronto se demandent mardi s'ils pouvaient se permettre de chanter le God Save the Queen, l'O Canada et réciter le Notre Père à chacune de leurs réunions.

Le comité exécutif a suggéré de faire disparaître le God Save the Queen.

Le président du comité, M. William Allen, a dit qu'il était évident que depuis que l'heure des échevins ne chantait pas forts au cours de cet hymne.

"C'est la première fois que j'apprends qu'il faut être fau-ve pour devenir échevin", a rétorqué l'échevin Michael Grayson.

Les propositions se sont multipliées. Une d'elle suggérait de faire disparaître l'O Canada. Cette motion a été retirée après qu'une autre eut été faite suggérant d'alterner les deux hymnes nationaux d'une réunion à l'autre.

**Théâtre VENISE St-Césaire**  
27, 28 fév. 1, 2 mars  
**LES TROIS STOOGES CONTRE HERCULE**  
aussi **KERWIN MAWHAYS SAPHO**  
Samedi 1h30 p.m.  
**MATINÉE POUR ENFANTS**  
Admission 35¢  
Adultes, adm. 75¢

## NOMINATION A LA S.A.C.P.

Ces quinze dernières années, monsieur Roger Lemire était chef de police de la ville de Québec. Né à Montréal, en 1915, monsieur Lemire a fait ses études supérieures à Québec. Après un stage de trois ans à la Sûreté Provinciale de Québec, il s'est joint, en 1939, à la Sûreté Municipale de Québec. Depuis 1950, il en était le directeur. Pendant la guerre il assumait le poste de surintendant, pour l'est de la province, de la protection civile.



Monsieur Lemire fut de plus président de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec, gouverneur régional de la Société Richelieu, président Richelieu Québec et président de la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de Québec. Il est présentement administrateur général et chef du secrétariat de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec, directeur à l'exécutif du Conseil des Oeuvres du diocèse de Québec, membre de l'Association Internationale des Chefs de Police et B.E., au poste de directeur du service de la sécurité, de la prévention et des enquêtes auprès des Caisses Populaires autres associations. res.

Monsieur François Adam, directeur général de la Société d'Assurance des Caisses Populaires, a le plaisir de annoncer la nomination de Monsieur Roger Lemire, O.B.E., au poste de directeur du service de la sécurité, de la prévention et des enquêtes auprès des Caisses Populaires autres associations. res.

## Une conception dynamique de la culture et de l'humanisme

Le Rapport Parent présente une conception nouvelle et dynamique de la culture et de l'humanisme. Le mot culture, dans le Rapport Parent, reçoit aussi une extension nouvelle.

Jusqu'à maintenant, on confondait facilement culture et humanisme et l'on concevait l'humanisme surtout comme une étude des langues et des littératures avec un prolongement dans les civilisations et les arts. "La Renaissance nous a laissés une notion trop univoque et trop exclusivement littéraire et de l'humanisme. Culture scientifique et culture technique comportent, elles aussi, une intéressante et riche conception de l'homme et du monde; elles exigent des aptitudes, développent des qualités intellectuelles et font appel à des mécanismes de pensée aussi essentiels que les lettres ou la philosophie."

Cette nouvelle notion de culture intègre donc les sciences et les techniques. Nous nous trouvons ainsi devant une réunion d'étudiants qui, tous, auront l'opportunité de participer à la culture. Les techniciens ne se sentiront plus les parents pauvres de la société, ils auront les mêmes chances de progresser dans la collectivité. "La culture générale atteint désormais une plus grande masse de population et s'étend pour tous sur une plus longue période; c'est là la garde-fou qui peut protéger la culture moderne contre les excès de la spécialisation."

Parmi les modes de perception du réel, en effet, le point de vue technique nous avait quelque peu échappé. Nous tombions ainsi de façon trop générale dans l'intellectualisme et nos jeunes se désintéressaient ainsi de l'économie. Il ne faudrait pas pour autant tomber dans le défaut contraire et faire participer toutes les techniques à l'humanisme. Il y a ici une sélection prudente à établir. Il reste

quand même que la technique peut apporter un complément à la formation intellectuelle, ce qui n'est pas à négliger.

Nous aurions aimé, cependant, que le Rapport précise davantage le sens du mot technique et indique de façon plus claire comment la technique peut contribuer à la culture. De plus, dans la définition de cette culture plus large, il nous apparaît qu'on ne précise pas suffisamment la part considérable que peuvent y jouer les notions de morale, de religion. Les Américains ont un terme pour désigner ces deux domaines (les "values"). Il faudrait aussi se demander si le Rapport ne pêche pas par un trop grand optimisme lorsqu'il est question de l'accession des masses à la culture. Peut-on vraiment dire que la masse peut accéder à l'humanisme, même dans sa conception nouvelle et moderne? De plus, en voulant hausser le niveau culturel de toute une population, n'y a-t-il pas danger qu'on en arrive à freiner l'élan d'un certain nombre plus disposé à l'acquisition d'une culture plus évoluée?

Si les mécanismes, les structures et les méthodes pédagogiques et administratives mises en place pour faciliter l'acquisition de la culture à un plus grand nombre allaient produire un nivellement, allaient laisser de côté ceux qui peuvent aller plus vite et plus loin, on serait bientôt face à une culture au rabais puisque les éléments les plus susceptibles de faire progresser la culture seraient de plus en plus rares dans notre milieu.

Ce dernier argument ne peut pas et ne veut pas jouer contre la démocratisation de l'enseignement ni contre l'extension de la notion de culture. Il indique seulement qu'il faudrait ménager des avenues pour que le moule ne soit pas unique.

**GAGNEZ UNE RAMBLER '65 EN ACHETANT A GRANBY**  
**DEMANDEZ VOS COUPONS**

**CHEZ LES MARCHANDS QUI AFFICHENT CET EMBLEME**



Publiée par l'Association commerciale de Granby

TARIFS D'ABONNEMENT				
	Par jour	Samedi	Semaine	Général
Par camelot	\$0.07	\$0.10	\$0.45	
Par le poste	1 m.	3 m.	6 m.	1 an
Canada	\$1.50	\$4.00	\$6.00	\$18.00
Etats-Unis	\$4.00	\$10.00	\$15.00	\$45.00
Autres pays		\$12.00	\$18.00	\$54.00

VENDREDI, LE 26 FEVRIER 1965

## Une compagnie d'Angleterre établit une usine à Granby

**GRANBY** - Une importante compagnie dont le siège social est situé à Huddersfield, en Angleterre, et qui dirige des usines dans de nombreux pays du monde établira une filiale à Granby. Il s'agit de The English Card Clothing Co. Ltd.

La nouvelle a été annoncée par M. Tom Pogson, hier après-midi, à l'hôtel de ville de Granby, en présence de MM. Paul-O. Trépanier, maire de la cité de Granby, Gilles Duchesne, secrétaire de la commission consultative industrielle de la cité de Granby, et Gérard Meunier, propriétaire du local que la filiale de Granby occupera.

M. Tom Pogson, qui réside à Huddersfield, en Angleterre, est responsable de l'établissement et du bon fonctionnement des filiales opérant en dehors de l'Angleterre.

Cette compagnie anglaise qui existe depuis déjà 160 ans, dessert le Canada depuis 68 ans. La nouvelle succursale canadienne qui sera établie à Granby opérera sous le nom de Syke Card Clothing of Canada Ltd. Elle se spécialisera dans la fabrication de garnitures de cardes de tout genre et de pièces de machinerie de textile.

Elle s'installera dans le local qu'occupait autrefois la compagnie Utility Aircraft, à 359, rue Cowie, à Granby. Il s'agit d'une bâtisse appartenant à M. Gérard Meunier. Elle offre une superficie de 13,500 pieds carrés.

Les dernières formalités doivent être complétées d'ici quelques jours. La compagnie prendra officiellement possession de son local lundi le 1er mars. Elle signera un bail d'une durée de dix ans avec M. Gérard Meunier.

**LE PERSONNEL**  
La gérance de l'usine de Granby sera confiée à M. Kenneth Entwistle, un homme-clé dont la filiale locale ne saurait se passer pour lancer ses opérations. Tous les autres membres du personnel seront des Canadiens.

A ses débuts, l'usine n'emploiera qu'une douzaine de personnes, mais le nombre augmentera graduellement.

La filiale de Granby devrait commencer à produire vers la mi-avril, soit lorsque l'on aura fini d'installer les machineries nécessaires.

Pour sa part, M. Gilles Duchesne, gérant du bureau de Granby du Service national de placement et de la Commission d'assurance-chômage, nous a révélé que l'on a déjà commencé à rencontrer et à interroger des personnes afin de fournir le personnel nécessaire à cette usine.



M. Tom Pogson, administrateur délégué de l'importante compagnie anglaise The English Card Clothing Co. Ltd., pour les usines opérant à l'étranger de l'Angleterre, a annoncé hier après-midi, l'établissement d'une filiale de cette compagnie à Granby. M. Pogson était alors à l'hôtel de ville de la cité de Granby, où il avait été accueilli par M. le maire Paul-O. Trépanier. De gauche à droite sur cette photo, nous remarquons: MM. Gilles Duchesne, secrétaire de la commission consultative industrielle de la cité de Granby; Tom Pogson, d'Huddersfield, Angleterre; Paul-O. Trépanier, maire de la cité de Granby; et Gérard Meunier, propriétaire du local qu'occupera la filiale que la compagnie ouvrira à Granby.



S.E. MGR ANDRE-MARIE CIMICHELLA, évêque auxiliaire de Montréal, recevait les honneurs d'une réception civique, en notre Hôtel de ville, hier, avant de prononcer une causerie au souper mensuel de la Chambre de Commerce du district de Granby. Le distingué visiteur eut des mots aimables pour tout le monde, en particulier pour les membres de la colonie italienne de notre cité et à l'endroit de l'oeuvre de notre ancien premier magistrat, M. Pierre-Horace Boivin. Notre photo montre, de gauche à droite: M. l'évêque Gill Langlois, pro-maire; M. le maire Paul-O. Trépanier qui présida la réception en compagnie de madame la mairesse; Mgr Cimichella signant le Livre d'Or de la cité; Révérend C.W. Foggo, pasteur de l'Eglise unie de Granby; et M. Edgard Hevey, président de la Chambre de Commerce du district de Granby.

"La religion catholique à l'âge atomique"

## L'évêque auxiliaire de Montréal enchante son auditoire de Granby

**GRANBY** - "Réalise-t-on assez, dans notre milieu, que l'âge atomique, c'est l'âge dans lequel nous vivons depuis quelques années? L'âge atomique, c'est bien notre âge; l'âge qui marque la fin des temps modernes comme ceux-là marquaient la fin de la Renaissance, laquelle marquait la fin du Moyen-Âge, lequel marquait la fin de l'Empire barbare, qui, lui, marquait la fin de l'Empire romain et de la primitive Eglise".

Voilà les prémisses que posait, hier soir, le très distingué visiteur qui prononçait une conférence devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Granby et leurs épouses, en l'hôtel Mont Shefford. L'éléphant souper groupait environ 150 convives autour de M. Edgard Hevey, président de la Chambre, de M. le maire Paul-O. Trépanier et de Madame la mairesse de Granby.

L'invité d'honneur, S.E. Monseigneur André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, est la reproduction italo-canadienne-française du célèbre Monseigneur Fulton Sheen, de New York et Washington. Sa bonité, sa compréhension et sa douceur rayonnent vivement; il paraît beaucoup plus jeune que ses 44 ans.

Surtout, il est de son temps; c'est un moderne qui prêche une religion positive, une religion d'espoir; non un dogme négatif ou un régime pénitentiaire noir.

Voici de larges extraits de cette causerie lumineuse à tous points de vue.

"L'homme vit dans un contexte historique et il vit sa religion selon ce contexte. La façon humaine de vivre la religion chrétienne subira donc des variations selon les époques historiques dans lesquelles les chrétiens se trouvent enchaînés. Un théologien a pu dépeindre ainsi les dominantes historiques de la vie de l'Eglise: au tout début de l'ère chrétienne, la tendance est au partage des biens et des petits communautés. La mystique du martyre naît des persécutions, tandis que la paix constantinienne favorise l'idéal moins spectaculaire de la virginité. Il y eut de temps des ermites, des prédicateurs et des enseignants. C'est vers la fin du siècle dernier que la religion chrétienne commence à se caractériser par un respect du concret quotidien, un souci de la personne, un esprit d'authenticité charité".

Mgr Cimichella continue: "Notre monde poursuit sa course jusqu'au jour où vint un homme. Son nom était Jean. C'était un fils de terrien. Jeune, il avait travaillé aux champs, mais à l'âge vénérable de 78 ans, il devenait pape. Le pape Jean XXIII aida les hommes à redécouvrir les valeurs de base toutes simples de l'Evangile. Dans un siècle où l'homme avait

appris à disséquer l'atome et où il risquait de se détruire avec ses propres découvertes, Jean XXIII nous rappela les valeurs essentielles de l'air, de l'eau, du bon pain blanc de chez nous. Il nous rappela la valeur irremplaçable de l'homme, la plus belle invention de Dieu".

Et le jeune évêque de conclure: "Cette grande leçon de choses, ce grand acte de charité, c'est justement cela que nous répète le Concile Vatican II et Paul VI qui s'est rendu manger à la table des pauvres en Inde. Nous n'avons qu'à nous rappeler les indications du bon pape Jean qui fut le grand maître de la religion vivante. Alors nous vivons une religion d'amour, une religion d'espoir".

Le R.P. Clément-H. Gaudreau O.S.M., curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de Montréal, avait présenté Mgr Cimichella qui fut remercié par Mgr René Gagne C.S., curé de la paroisse Ste-Famille de Granby.

Des chants édifiants et de la musique italienne charmante agréablement cette superbe soirée pour l'organisation de laquelle M. Constant Bagordo, conservateur de la bibliothèque municipale et secrétaire de la Chambre de Commerce, fut chaleureusement félicité publiquement au cours du repas.

A la R.A.Q.

### Réinstallation de M. Delphis Benoît

**GRANBY** - M. Delphis Benoît, gérant du magasin de la Régie des Alcools du Québec en notre ville, a repris officiellement l'exercice de ses fonctions, hier après-midi. C'est ce que nous avons appris hier soir, quand nous avons vu également que les inspecteurs de la régie étaient venus à Granby plus tôt que prévu.

Des vérifications avaient été rendus nécessaires parce que le magasin fut sous la responsabilité d'un gérant itinérant intérimaire, pendant un certain temps. Ce fonctionnaire du siège social de la régie, à Montréal, doit retourner dans la métropole aujourd'hui. Tout semble donc maintenant rentré dans l'ordre.

Afin de servir la clientèle le plus efficacement possible, M. Benoît conseille aux détenteurs de permis pour la consommation de vins et liqueurs sur place de se présenter au début de la semaine avec leur commandes. Il est même rappelé que, le mercredi et le jeudi de chaque semaine, un espace de stationnement spécial est réservé aux hôteliers et restaurateurs. Ceci pour leur faciliter l'accès au magasin. Cependant, dans les cas fortuits, il est entendu que tout le monde peut se faire servir en tout temps à la régie.

Les heures d'ouverture du magasin sont aussi redevenues normales, soit lundi: 1h. p.m. à 6h. p.m.; mardi, mercredi, jeudi et vendredi: 10h. a.m. à 6h. p.m.; et le samedi, de 9h. a.m. à midi.

Depuis le début de la semaine, le magasin de Granby a reçu deux livraisons importantes de l'entrepôt général de Montréal, et ses stocks redevenaient adéquats.

### Sur la rue Robinson

## L'égout existant est sur le point de s'effondrer

**GRANBY** - Les travaux d'excavation effectués en vue de la construction de l'égout collecteur de la rue Robinson ont permis de constater que l'égout existant est sur le point de s'effondrer sur toute sa longueur. C'est ce qui ressort d'un communiqué préparé par les ingénieurs conseils Labreque, Vézina et Associés qui, en collaboration avec les autorités municipales de la cité de Granby, tiennent à informer la population sur certaines difficultés encourues dans la construction de l'égout collecteur de la rue Robinson.

Il existe, sur la rue Robinson un égout de 54 pouces de diamètre. Construit en blocs de tulle, cet égout date de 1939. Pendant que l'entrepreneur était à effectuer des travaux d'excavation, l'on a constaté que l'égout existant était en très mauvaise condition et sur le point de s'effondrer sur toute sa longueur.

Après avoir étudié la situation, les ingénieurs en sont venus à la conclusion qu'il faudra soit remplacer cet égout de 54 pouces de diamètre, ou encore grossir le nouvel égout collecteur et cela suffisamment pour prendre la capacité de l'égout existant.

De cette étude, il ressort que la solution la plus pratique et économique est la suivante: désaffecter l'égout existant en tulle et grossir le nouvel égout collecteur de 8 pieds 3 pouces que l'on est à construire à 8 pieds 9 pouces, à partir de la rue Horner jusqu'à la rue St-Jacques, sur la rue Robinson.

En le grossissant tel que le suggèrent les ingénieurs, l'égout en construction serait assez grand pour absorber outre le volume prévu, un débit équivalent à la conduite de 54 pouces qui serait désaffecté.

Les ingénieurs ajoutent que si le nouveau collecteur n'avait pas été construit, il aurait été nécessaire de refaire l'égout collecteur existant, cet égout étant devenu dangereux et pouvant causer des accidents et de graves inondations dans la cité de Granby.

Le coût de ces travaux qui n'avaient pas été prévus atteindra à peu près \$47,000. Les ingénieurs conseils ont déjà rencontré les autorités municipales de la cité de Granby à ce sujet. Le Conseil bien qu'il ne se soit pas prononcé au cours d'une assemblée publique, se trouve pratiquement dans l'obligation d'opter pour la formule la plus économique,

soit celle de permettre de grossir l'égout en construction.

L'égout actuellement en construction n'est pas de forme circulaire, mais en forme de fer à cheval, et il est coulé sur place. La section déjà achevée a une hauteur de 8 pieds 3 pouces. Le grossissement du nouvel égout à 8 pieds 9 pouces, à partir de la rue Horner jusqu'à la rue St-Jacques n'obligerait pas la cité à refaire la section déjà parachevée.

L'égout existant a été construit de blocs de tulle emboîtés et seule la pression extérieure tient les tuelles bien en place. Ce qui arrive dans le cas présent, c'est que les tuelles se laissent et menacent de tomber à l'intérieur.



L'égout qui fut construit en 1939, sur la rue Robinson, a Granby, menace de s'effondrer sur toute sa longueur. Comme le laisse voir cette photo prise à l'intérieur de cet égout, les blocs de tulle se laissent et peuvent tomber à l'intérieur d'une journée à l'autre.

### Un contrat de deux ans

## Les employés municipaux acceptent \$0.16 l'heure

**GRANBY** - Les membres du Syndicat national des employés municipaux de la cité de Granby ont accepté hier soir l'offre qui leur a été faite par les autorités municipales au cours d'une rencontre qui a eu lieu lundi soir, à l'hôtel de ville.

En vertu du nouveau contrat qui devrait être signé d'ici peu, les employés municipaux bénéficieront d'une augmentation moyenne de 16 cents l'heure répartie sur deux ans.

Ils obtiendront une augmentation de 6 cents l'heure pour l'année 1965 et toucheront une augmentation de \$0.10 l'heure en 1966.

L'offre qu'ils ont acceptée prévoit également que l'employé aura droit à une quatrième semaine de vacances payées après 20 ans de service.

Les négociations auraient débuté le mois de novembre. Le contrat de travail qui déterminait jusqu'ici les conditions de

travail et salaires des employés municipaux est expiré depuis le 30 décembre.

Le Syndicat national des employés municipaux de la cité de Granby couvre les employés de l'usine de filtration, de l'aqueduc et de la voirie. En été, le nombre dépasse les 70, cela avec les employés affectés à l'entretien des parcs.

**ELECTIONS**  
M. Rosaire Lagimodière a été élu à la présidence de Syndicat national des employés municipaux de la cité de Granby, succédant ainsi à M. Armand Dalpé.

M. Marcel Paquette a été élu à la vice-présidence en remplacement de M. Bertrand Côté.

MM. Jacques Beaugrand et Valérien Beaudry continuent d'agir comme trésorier et secrétaire du syndicat. M. Omer Fortin demeure directeur.

A la suite de ces élections, MM. Dalpé et Côté ont cédé leur place à MM. Lagimodière et Paquette comme membres du comité de négociations de la partie syndicale.

### M. Emmanuel Coulombe repose dans un état critique à l'hôpital

**GRANBY** - M. Emmanuel Coulombe, un homme d'affaires de Granby bien connu dans toute la région, repose dans un état critique à l'hôpital La Providence, à Magog.

Victime d'un accident de la circulation qui s'est produit vers 4h. 20, mercredi après-midi, tout près de Magog, M. Coulombe, au volant de son auto, circulait en direction de Granby.

La voiture est entrée en collision avec un camion conduit par M. Maurice Grégoire, de Magog. Ce dernier n'a subi aucune blessure, mais M. Réjean Lizotte, demeurant à R. R. No 5, Magog, qui voyageait en sa compagnie, a dû lui aussi être conduit à l'hôpital de Magog.

## TROIS COLLISIONS ONT CAUSÉ QUELQUE \$2,100 DE DOMMAGES

**GRANBY** - Une collision est survenue avant-hier, vers 6 h. 45, a.m., à l'intersection de la rue Ouellette et la route no. 1, à Marieville.

M. Marcel Fontaine, 23 ans, du 162, rue Deragon, à Granby, conduisait une Chevrolet 1963 tandis que M. Normand Hegarty, 21 ans, de la rue Principale, à Ste-Ange-de-Monnoir, était au volant d'une Comet 1965.

Personne ne fut blessé mais l'auto de M. Fontaine subit des dommages de \$100 et celle de M. Hegarty en a subi pour autant.

**FACE DU PLAN IRVING**  
C'est vers 11 h. 40 a.m., hier, que sur la route no. 1, dans le canton de Granby, en face du plan Irving, deux automobiles vinrent en collision. M. Kenneth Whitehead, 55 ans, du 11, rue MacDonald, à Waterloo était au volant d'une Chevrolet 1964 qui a été endommagée pour \$1,500.

Quant à M. Claude Malouin, 27 ans, du 1066, rue Principale, à Waterloo, son camion de marque International 1960 a été endommagé pour environ \$100.

Cependant personne ne fut blessé dans l'accident.

**RANG CORDON**  
Une autre collision est survenue hier, vers 8 heures a.m., à l'intersection de la route no. 1 et du rang Cordon, à Richelieu. Personne ne fut blessé et les dommages ne sont pas trop considérables.

Il s'agit de M. Victor Lareau, 64 ans, du 260, rue Beique, à Chambly qui conduisait un Chrysler 1961. Sa voiture subit des dommages évalués à quelque \$75.

L'autre automobiliste est M. Roger Georges, 51 ans, du 121, rue Frontenac, à St-Jean qui était au volant d'une Mercury 1963 laquelle subit des dommages de l'ordre de \$225.

### Rencontre avec les représentants des employés le 3 mars

**GRANBY** - Des représentants du Syndicat national de la métallurgie de Bedford, un organisme affilié à la CSN, doivent rencontrer les autorités de la compagnie Esty Ltd. de Bedford, mercredi le 3 mars, à Montréal.

En nous communiquant cette nouvelle, M. Claude Girard, agent d'affaires de la CSN au service du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, a révélé que cette rencontre devrait donner lieu à l'ouverture des négociations en vue de la signature d'une première convention collective de travail entre la compagnie et le syndicat qui représente maintenant ses employés.

Il y aura également discussion sur les décisions maintenues par la Commission des relations du travail, au début du mois de février 1965. L'on sait que M. le juge Théodore Lespérance rejetait récemment la requête en révision déposée par les procureurs de la compagnie, maintenant ainsi les décisions rendues les 5 et 22 août dernier, lesquelles reconnaissent la validité du certificat en reconnaissance syndicale émis antérieurement et ordonnaient le réaménagement des employés mis à pied.

### M. Girard craint des négociations à l'année longue

**GRANBY** - M. Claude Girard, agent d'affaires de la CSN au service du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, craint que la Commission scolaire catholique de Granby se trouve éventuellement dans l'obligation de négocier à l'année longue, si elle ne s'objecte pas à l'émission du certificat en reconnaissance syndicale que les employés de bureaux de cette commission scolaire viennent de réclamer.

L'agent d'affaires de la CSN a été informé du fait qu'un organisme indépendant, soit le Syndicat des fonctionnaires de la commission scolaire catholique de Granby, a déposé une requête en reconnaissance syndicale auprès de la CRT afin d'obtenir le droit de représenter les employés dont il est ici question.

Expliquant que le certificat en reconnaissance syndicale que détient présentement le Syndicat national des employés de commissions scolaires de la région de Granby (CSN) peut couvrir les employés de bureaux, M. Girard a dit que si la Commission scolaire ne s'objecte pas à ce que la CRT donne suite à la requête, c'est qu'elle est favorable à l'installation d'un syndicat de boutique.

ACHETEZ LES DISQUES DE CLAUDE LEVEILLE AU

## Centre Musical

41, rue Principale tél. 372-6414

Disques Columbia

F.L. 289  
Les vieux pianos  
Emmène-moi au bout du monde  
Le rendez-vous  
La légende du cheval blanc etc.

F.L. 303  
Ne dis rien  
L'hiver  
Avec nos yeux  
Frédéric  
Taxi  
Tu m'auras donné  
Je viendrai mourir  
Etc.

C.L. à la Place des Arts.  
De loin  
La source  
Le réel de la ville  
Le chercheur d'or  
Pour toi  
Rupture  
Etc.

CHARLES MOCHON, propriétaire

A l'affiche jusqu'à samedi

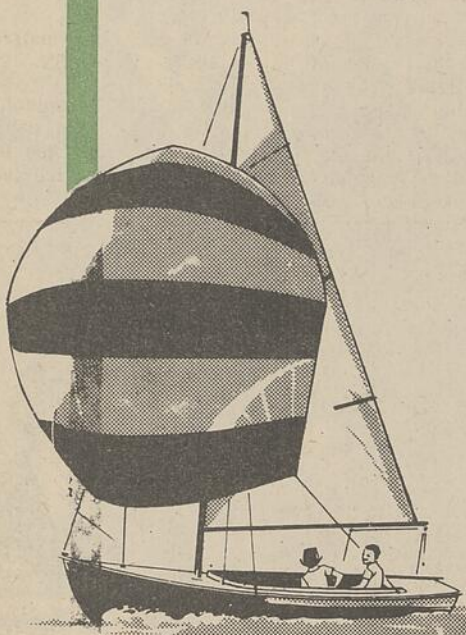
**Palace**

DOUBLE DOSE de CHOC et D'HORREUR  
UN CANCHEMAR de TERREUR et de FRISSONS

à 8.45 p.m. tous les soirs

à 7.00 & 10.15 A.M. \$1.00

Nautisme  
et  
Sécurité



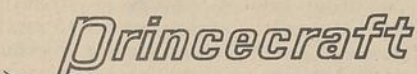
Nous reproduisons les dix commandements de sécurité sur l'eau:

- 1-Tu ne surchargeras pas ton embarcation.
- 2-Tu n'utiliseras pas un moteur plus fort ou plus pesant que nécessaire sur ton embarcation.
- 3-Tu auras toujours à bord une ceinture de sauvetage facile d'accès pour chaque passager.
- 4-Tu apporteras toujours: un extincteur chimique, une lampe de poche, des feux de signaux, un coffre d'outils, un nécessaire de premiers soins, un sifflet ou une corne d'appel, des avirons et une ancre solide attachée à une corde à toute épreuve.
- 5-Tu ne fumeras jamais en faisant le plein d'essence.
- 6-Tu surveilleras constamment afin d'éviter tous débris flottants, rochers, autres embarcations, nageurs ou skieurs nautiques.
- 7-Tu observeras toujours les règlements de route sur l'eau, seras toujours courtois, useras de bon sens et penseras toujours "Sécurité".
- 8-Tu ne te rendras pas coupable de jeux dangereux, ne feras jamais de virage trop rapide, ne forceras pas ton moteur et ne conduiras pas en "écervelé".
- 9-Tu ne te laisseras pas surprendre par la tempête, car tu seras en route vers ton point de départ ou vers le rivage le plus près au premier signe de mauvais temps.
- 10-Tu n'oublieras pas de laisser tes nom et adresse et la description de ton embarcation à quelqu'un avant ton départ, déclarant aussi ton lieu de destination et l'heure probable de retour.

"Fais cela et tu vivras".

**EMILIEN HEBERT**

Bateaux - Canots - Chaloupes



Aluminium & Fibre de verre

273 Denison, GRANBY 372-3191

**EVINRUDE Vente & Service**

**Guns & Outboard Service Rég'd**

C. MEUNIER prop.  
Scooters, Motos, Fusils

179 Ave Du Parc, Granby 372-3278

**MODERN BOAT BUILDERS  
Reg'd**

Fabrication-Réparation-Peinture  
Trailers & Equipment

65, Gill GRANBY

Sur la prétendue offre de pot-de-vin

**Le surintendant Fraser témoigne qu'il n'a pu terminer son enquête**

**LE FILM DE LA TEMPÊTE**



LE VENT a tout ravagé dans ce garage à Granby - Ce fut d'abord le toit, puis les portes et finalement les murs. Heureusement les six personnes qui se trouvaient à l'intérieur n'ont pas été blessées. Il s'agit du garage Western Tire, rue Chapleau.



DES RUES DE KNOWLTON ont été bloquées pendant tout l'après-midi par des arbres de grande taille qui ont été cassés par le vent. (Photo Studio Eclair)



PLUSIEURS MAISONS situées autour du lac Brome ont failli être écrasées par les arbres. (Photo Studio Eclair)

**Le juge J.W. Long à Knowlton**

COWANSVILLE -- Le juge J.W. Long, de la Cour du bien-être social, à Montréal, prendra la parole ce soir, devant les membres de la "Brome County Family Services Inc." à Knowlton. Il donnera un exposé sur les tribunaux qui entendent les causes des jeunes délinquants, leur rôle dans la société et leur fonctionnement. Le juge Long, qui passe ses vacances d'été dans les Can-

tons de l'Est, siège depuis quelques années sur le banc de la Cour du bien-être social, à Montréal, en tant que membre de la communauté anglophone de la métropole. Il désire se faire l'un des promoteurs du projet de l'installation du Cour du bien-être, dans le district judiciaire de Bedford. Mme Peter Kerrigan, de Knowlton, est la présidente de la "Brome County Family Services" qui a été incorporée récemment. Cette société préconise l'établissement d'une cour pour les jeunes délinquants dans le district.



MGR CELESTIN ROBILLARD, nouveau curé de Marieville, est arrivé dans sa paroisse hier après-midi et les dirigeants des différentes associations sont venus l'accueillir officiellement. Mgr Robillard était curé à la cathédrale de St-Hyacinthe et il vient remplacer Mgr Euclide Théberge, décédé récemment. Dans l'ordre habituel: MM. Fernand Perreault, représentant les Chevaliers de Colomb; Gustave Rondeau, commissaire d'écoles; Jean-Paul Provost, président de la Commission scolaire; Emmett Ashby, maire de la paroisse; M. Jean Beauregard, gérant de la Caisse Populaire de Marieville; l'abbé Lionel Deslandes, vicaire; Roméo Viens, marguillier; MGR ROBILLARD; L.V. Benoit, marguillier; l'abbé Claude Phaneuf, nouveau vicaire; Léon Hé-

bert, marguillier en charge; Jacques Marcoux, N.P. maire de Marieville; Maurice Martel, marguillier, J.L. Forest, président de la Légion de Marie; Clément Beaulé, représentant du Service des Loisirs, Gaston Rondeau, secrétaire de la paroisse et de la Commission scolaire; Edouard Bédard, président du Tiers-Ordre et J. Ubald Pilon, président de la Ligue du Sacré-Coeur. Au nom de tous ces gens-là, au nom de la ville de Marieville et au nom de tous les paroissiens et citoyens, M. le maire Jacques Marcoux a souhaité la bienvenue au nouveau curé et un long et fructueux ministère. Immédiatement après cette réception, Mgr Robillard a célébré une messe lue à l'intention de ses paroissiens.

OTTAWA (PC) - Le directeur-adjoint de la division des enquêtes criminelles de la gendarmerie royale, le surintendant William Georges Fraser, a témoigné hier devant la commission d'enquête Dorion qu'on lui avait enlevé des mains l'enquête qu'il dirigeait sur la prétendue offre de pot-de-vin et de tentative de corruption, avant même qu'elle ne soit complétée.

Répondant aux questions des avocats, M. Fraser a déclaré qu'il ne savait même pas si le dossier de cette affaire avait jamais été fermé ou s'il était encore ouvert. Le surintendant Fraser a expliqué que le sous-commissaire Lemieux avait pris charge de l'enquête le 3 septembre et que l'inspecteur Jean-Paul Drapeau recevait ses ordres directement de lui et lui présentait ses rapports directement. Il a ajouté que les deux hommes parlaient français quand ils étaient ensemble.

"C'est pourquoi vous avez décidé de laisser tomber, parce que vous n'aimiez pas qu'ils parlent français devant vous", a suggéré Me Ross Drouin, procureur du parti conservateur. "Non, a répondu M. Fraser. Quand j'étais là, ils parlaient anglais. Je ne me suis pas retiré de l'affaire. Après le 3 septembre, on a tout simplement cessé de me remettre les rapports et de me tenir au courant des progrès réalisés".

La commission Dorion poursuit son enquête sur la prétendue offre de pot-de-vin de \$20,000 dont aurait été victime l'avocat montréalais Pierre La-montagne. Il a témoigné que cette offre lui avait été faite par l'ancien directeur du cabinet de l'ex-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Me Raymond Denis, afin qu'il ne s'oppose pas à la demande de caution faite par Lucien Rivard, député fédéral.

Le policier de 56 ans, qui compte 33 ans d'expérience dans la gendarmerie royale, exacte-ment "33 ans et six mois moins 10 jours", dira-t-il, a dit qu'il mandait aux Etats-Unis pour répondre à une accusation de conspiration en vue d'y transporter illégalement des stupéfiants. En réponse à des questions de Me Drouin, le surintendant Fraser a ajouté que le sous-commissaire Lemieux prend charge directement de certaines enquêtes exceptionnelles.

Cas chatouilleux "Dans des cas chatouilleux?", a suggéré Me Drouin. C'est alors qu'il a expliqué que les deux hommes parlaient français et qu'à compter du 3 septembre il a cessé d'être mêlé à l'enquête. M. Fraser a également témoigné que l'enquête sur l'affaire d'offre de pot-de-vin, relativement au cas Lucien Rivard, avait été confiée à l'inspecteur Jean-Paul Drapeau, nommé par M. Lemieux, et au sergent Joe McLeod, nommé par lui-même, parce qu'ils étaient "les meilleurs hommes que nous avions".

Quand le procureur de la Commission, Me André Desjardins, a demandé à M. Fraser pourquoi il n'avait pas nommé un sergent de langue française pour aider l'inspecteur Drapeau dans cette enquête ou tous les témoins étaient francophones, il a répondu que "cette idée ne lui était même jamais venue de nommer un sergent de langue française".

Le policier de 56 ans, qui compte 33 ans d'expérience dans la gendarmerie royale, exacte-ment "33 ans et six mois moins 10 jours", dira-t-il, a dit qu'il mandait aux Etats-Unis pour répondre à une accusation de conspiration en vue d'y transporter illégalement des stupéfiants. Il a également démenti avoir fait fonction de bras droit de M. Georges-Emile Lapalme, ancien procureur général du Québec. "Comment aurais-je pu...? Je ne le connais même pas et ne l'ai jamais rencontré".

Il a encore nié avoir demandé à qui que ce soit d'imprimer les faux certificats, avoir jamais eu les faux certificats en sa possession, ou avoir accompagné Fontaine à la gare pour les prendre, ou avoir menacé le témoin de la Couronne Jean-Guy Moreau qu'il pourrait "se retrouver au fond du fleuve".

Mme W. MEUNIER, DE GRANBY, EST DÉCÉDÉE

GRANBY - Mme Vve Wilfrid Meunier, née Rose Dumoulin, est décédée à Granby, La denture, qui demeurait à 299, rue St-André, était âgée de 78 ans. Les funérailles auront lieu le samedi 27 février. Le convoi funèbre partira des salons Girardot et Ménard Ltée, 223, rue Principale, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 11 heures et, de là, au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mmes Léonidas Broderick (Alice), de St-Hyacinthe; Eugène Lauzière (Irene), de Knowlton; Bernard Maillet (Marguerite), de Granby; M. Gérard Meunier, d'Adamsville; Mme Philippe Germain (Marie-Rose), de Rimouski; M. Alphonse Meunier, de Waterloo; Mme Léonard Landry (Thérèse), de Granby; M. Jean-Paul Meunier, de Granby; une sœur, Mme Régina Lajoie, de Montréal; et un frère, M. Adélar Dumoulin, de Granby.

**Assemblée de la Caisse Populaire à Rougemont ce soir**

ROUGEMONT (DNC) - L'assemblée générale de la Caisse Populaire de Rougemont aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle du couvent. Toute la population de Rougemont est invitée à prendre connaissance des opérations de la Caisse au cours de l'année 1964. De nombreux prix de présence seront attribués.

**Mme C. VAILLANCOURT, DE GRANBY, DÉCÉDÉE À L'ÂGE DE 67 ANS**

GRANBY - Mme Vve Charles Vaillancourt, née Laura Surprenant et épouse en première noce de M. Henri Barabée est décédée hier à Granby, La denture qui demeurait au 312 de la rue Du Parc était âgée de 67 ans. Les funérailles auront lieu lundi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Lesieur Enr, 255 rue Principale pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9h. 30 et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Mmes Charles Geoffroy (Yvette), de Montréal; M. Marcel Barabée, de Richford, Vermont; M. Aurèle Barabée, de Granby; Mlle Réjane Barabée de Granby; Mme Paul Nadeau (Jeannine) de Granby; M. Jean-Guy Barabée, de Granby; Mme Raynald Harvey (Jacqueline), de Granby; ses sœurs Mmes Georges Gingras, de Frelighsburg ainsi que Léon et Emilie Valiquette, de Montréal; M. Ovide Surprenant, de Farnham.

**SAUVÉ DÉMENTIT QUATRE TÉMOINS DE LA COURONNE**

MONTREAL (PC) - Marcel Sauvé a démenti hier quatre témoins de la Couronne aux dires desquels il serait impliqué dans l'affaire des faux certificats d'électeurs. Sauvé a commencé hier de déposer pour sa propre défense sur des accusations de parjure, d'obstruction de la justice et d'incitation à commettre la parjure relativement à la saisie par la police des faux certificats d'électeur avant les élections provinciales de 1962. Les témoins de l'accusation qu'il a contredits sont Jean-Paul Boisjoly, bien connu dans les cercles politiques de l'est de la ville; Robert Paquin, garçon de table; Omer Fontaine, vendeur; et Marcel Jolivet, imprimeur. Boisjoly attend son procès sous des accusations de même nature. "Je démentis tout ce qu'ils ont déclaré dans le box aux témoins, a-t-il dit. "Le seul rôle que j'ai joué dans cette affaire a été d'informer M. Boisjoly de la déclaration de Paquin", a-t-il ajouté en faisant allusion à une partie de sa déposition dans laquelle il avait affirmé que Paquin lui avait dit qu'on pouvait trouver les faux certificats dans une case d'une gare de chemin de fer, dans l'ouest de la ville. Il a également démenti avoir fait fonction de bras droit de M. Georges-Emile Lapalme, ancien procureur général du Québec. "Comment aurais-je pu...? Je ne le connais même pas et ne l'ai jamais rencontré".

**Nécrologie**

VAILLANCOURT - A Granby le 25 février 1965 à l'âge de 67 ans est décédée Mme Vve Charles Vaillancourt, demeurant à 312 ave Du Parc, Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Lesieur Enr, 255 rue Principale pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9h. 30 et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

MEUNIER - A Granby, le 24 février 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Vve Wilfrid Meunier, demeurant à 299, rue St-André, Granby. Les funérailles auront lieu le samedi, 27 février. Le convoi funèbre partira des salons Girardot et Ménard Ltée, 223, rue Principale, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 11 heures et, de là, au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS, GRANDS MESSAGES, IN MEMORIAM, REQUËM, AVIS DE DÉCÈS, 62 PAR INSERTION, SERVICES ANNIVERSAIRES LIBÈRE. 62 D'APRÈS FORMULE

Directeurs de Funérailles  
**Girardot & Ménard** Ltée  
SALONS FUNÉRAIRES - 170 DUFFERIN  
Ambulances - 114, de malades - Bureau 225 Principale - Granby  
FR. 2-4498 - FR. 2-3422 (19-1-64)

Visitez le Centre de Monuments  
**C. DAIGLE**  
Claude Daigle, Prop.  
Lettre - Sculpture  
Installation - Restauration  
818 Principale Granby 378-7388

J.-A. LESIEUR ENR.  
Directeur de funérailles  
Service d'AMBULANCE  
SALONS FUNÉRAIRES MODERNES  
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309  
255 Principale - 411 Notre-Dame - Bureau: 1, rue Parc (10-12-63)

St-Germain & Fils, fabricant de portes et châssis et meubles

## Entre deux lignes

ST-HYACINTHE - Saviez-vous que S.H. le juge Victor Chabot est originaire de La Présentation et qu'il réside dans la maison historique de feu Hervé Sicotte, grand politicien du siècle dernier, construite en 1872?

XXXXXX

M. Gilles Caisse, ancien journaliste de St-Hyacinthe, est employé aux relations extérieures de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises de Montréal.

XXXXXX

Un membre Richelieu transmettait l'autre jour à un compagnon de table, malade du coeur, une recette pour éclaircir le sang: de l'eau de mer avec du jus de pamplemousse. L'autre n'a pas voulu en prendre alléguant que cela pouvait durcir les artères, et avec raison, à cause du sel dans l'eau de mer.

XXXXXX

Les gens de Ste-Madeleine devront se passer de patates frites pour un bon bout de temps, maintenant que la roulotte de leur fournisseur a été incendiée.

XXXXXX

Beaucoup de Messieurs de St-Hyacinthe sont devenus "chevaliers de la table ronde" à l'établissement de M. Willie Lamothe. L'initiation de Chevaliers en serait une des plus typiques.

XXXXXX

Stan Laurel, du fameux duo "Laurel et Hardy", est décédé. Les gens qui l'assistaient sur son lit de mort ont dû se torturer de rire.

XXXXXX

Fernand Gignac, populaire chanteur, est invité au Ciné-Concert de Granby, pour le 7 avril prochain. Beaucoup de gens de St-Hyacinthe qui admirent ce chanteur auront une bonne occasion de le revoir.

## DOUZE MOIS DE PRISON POUR POSSESSION ILLÉGALE D'AUTO

ST-HYACINTHE -- S.H. le juge Victor Chabot a condamné à 12 mois de prison Alexandre Riendeau qui a plaidé coupable à une accusation de possession illégale d'automobile. Il avait été arrêté le 6 octobre 1963 à Acton Vale alors qu'il était au volant d'une Oldsmobile d'une valeur de \$1,000 propriété de M. Joseph E. Lalonde. L'automobile avait été volée par d'autres qui la lui avaient

confiée ou vendue de quelque manière. Riendeau a tenté de se trouver une excuse pour diminuer le poids de l'accusation pesant sur lui, mais le procureur de la Couronne a mis en évidence son dossier judiciaire qu'il a qualifié de fort peu brillant de récidiviste. C'est ce qui a incité le juge à prendre une décision tranchante. "Douze mois de prison", a-t-il dit.

## PROFESSEURS AUX JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'EMV LOCALE

ST-HYACINTHE - Plusieurs médecins vétérinaires de renom donnent des cours actuellement à l'École de Médecine Vétérinaire locale dans les cadres des journées d'étude qui se poursuivent sur l'hygiène des viandes et l'hygiène et le contrôle du lait.

Ces médecins vétérinaires donnent des cours sur ces sujets à quelque 25 autres de leurs confrères.

Ce sont le Dr Jacques Nantel, professeur à l'École de Médecine vétérinaire locale, le Dr André Lagacé, chef du département de pathologie à l'École de Médecine vétérinaire, le Dr Marc L'Heureux, du ser-

vice de la salubrité des aliments du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la province, le Dr Joseph Blanchet, du service de la salubrité des aliments du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec, le Dr André Saucier, du service de la salubrité des aliments du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la province, les Drs Roland Filion et Jean-Baptiste Phaneuf, du laboratoire de recherches vétérinaires et professeurs à l'École de médecine vétérinaire.

Ces journées d'étude sur les sujets mentionnés se termineront le 26 février.

## QUELQUES ACCIDENTS

ST-HYACINTHE - Le nombre d'accidents de la circulation à s'être produits dans les limites de la cité depuis le début du mois de février est maintenant de 72. On ne compte pas encore de blessé grave. Quelques personnes ont été légèrement blessées dans divers accrochages.

### SCOTTE

A l'intersection des rues Sicotte et Ste-Anne, vers 1h. 45 p.m. deux véhicules sont entrés en collision.

Les véhicules étaient conduits par M. J. P. Pothier, 1195 St-Paul et le Rév. Alfred Lalime, 1005 Chemin St-Roch, Tracy.

### BRODEUR

Deux automobiles conduites par M. Emile Bernard, 700, 75e Avenue Chomedey et M. J. Paul Comeau, 442 St-Michel, se sont heurtées à l'intersection des rues Brodeur et Calixa Lavallée, vers 9h. 56 a.m. mercredi.

### LAFRAMBOISE

A l'intersection des rues Laframboise et Ste-Anne, vers 6h. 20 p.m., deux automobiles conduites par M. Gaston Ménard de St-Jude et Mlle Carmelle Pelote, rang St-Joseph, Chicoutimi, sont entrées en collision.

# DANGER DE GRÈVE DANS UNE INDUSTRIE DE ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE - Les négociations syndicales dans deux importantes industries de St-Hyacinthe, St-Germain & Fils, fabricant de portes et châssis et de meubles et C.A. Cayouette Ltée, fabricant de portes et châssis sont tombées dans une impasse mercredi à la suite du refus de la partie patronale d'accorder les demandes d'augmentation de salaire et d'amélioration de certaines conditions de travail et la partie patronale craint le déclenchement d'une grève avant longtemps plus particulièrement par les employés de St-Germain & Fils.

Selon un négociateur de la partie patronale dans le cas de St-Germain & Fils, les demandes d'augmentation de salaire seraient trop onéreuses pour la compagnie et entraîneraient un déboursé additionnel par année de \$10,000 pour les salaires. Ces demandes d'augmentation seraient de l'ordre de 11 cents de l'heure pour cette année et de 8 cents pour l'an prochain, tandis que la partie

patronale offrirait 3 cents pour cette année et 3 cents pour l'an prochain.

Les deux parties ne s'entendraient pas non plus sur la clause de la sécurité syndicale. Les autres clauses auraient trouvé un terrain d'entente, ce sont surtout les clauses techniques telles: le droit d'ancienneté.

Les négociations se poursuivent depuis octobre dernier

chez St-Germain & Fils, industrie récemment acquise par C.A. Cayouette Ltée. St-Germain & Fils compte quelque 70 employés. Le président du syndicat de cette industrie est M. Alphonse Desautel. Le Syndicat est représenté surtout par M. Lemieux et M. Georges Patenaude à la table des négociations. Les plus hauts salaires payés actuellement chez St-Germain & Fils sont d'environ \$1.50 de l'heure.

C.A. Cayouette Ltée Chez C.A. Cayouette Ltée où les négociations durent depuis décembre dernier, un conciliateur a été demandé, les deux parties ne s'entendent pas sur les clauses de la sécurité syndicale et du droit d'ancienneté. Plusieurs des autres clauses techniques ont été réglées, mais certaines autres ne trouvent pas non plus terrain d'entente telles celle des congés payés.

La clause des salaires n'a pas encore été abordée, mais le syndicat demanderait une augmentation de 15 cents de l'heure pour cette année et de 10

cents pour l'an prochain. La partie patronale n'aurait pas encore fait son offre concernant les salaires.

C.A. Cayouette Ltée compte environ 65 employés. Les plus hauts salaires seraient de \$1.50

et \$1.55. Le président du syndicat de cette industrie est M. Noël Ménard. Les représentants du syndicat à la table des négociations sont encore MM. Lemieux et Georges Patenaude. Les employés de ces deux industries font partie de deux

syndicats différents mais affiliés tous deux à la CSN.

Quant au représentant des syndicats à la table des négociations, M. Georges Patenaude, il n'a voulu faire aucune déclaration hier.



LE CLUB DE PERSONNALITE de St-Césaire s'est réuni au restaurant "Chez Cécile" pour fêter la personnalité du mois de février. On voit sur notre photo, à l'avant, de gauche à droite, Mme Lucile Sansoucy, personnalité de février et son époux, M. J. Sansoucy; Mme Cécile Tétrault, secrétaire, et son époux, M. Paul-Emile Tétrault. À l'arrière debout, dans le même ordre, M. Germain Massé et son épouse, invités d'honneur ainsi que Mme Jean-Baptiste Bergeron et son époux, président.

## Mlle Lucile Phaneuf, reine des loisirs La Présentation

LA PRÉSENTATION (DNC) - Mlle Lucile Phaneuf a été élue reine des Loisirs de La Présentation lors d'une soirée récréative qui avait lieu en la salle Chez Jacques. Elle fut couronnée par Mlle Francine Morin reine de l'an dernier. Les autres candidates étaient les duchesses, Monique Berthiaume et Carmen Chenette. Mlle Phaneuf a vendu 413 livres de billets apparemment ainsi le titre de Majesté Lucile lère. Elle reçut en cadeau, une cape de fourrure don de M. Roméo Fontaine, un coffre à bijoux, don de Roland Bousquet un collier de perles, don de la Bijouterie Gaudreau, un bon d'achat de \$5, don de M. Réal Blanchette.

Il y eut par la suite, le tirage d'un "lazy-boy" qui fut gagné

par M. Léopold Desmarais de St-Thomas d'Aquin. Une réception d'une centaine d'invités a eu lieu après la soirée du couronnement chez M. et Mme Jean-Paul Phaneuf.

Parmi les invités on remarquait M. Jean-Paul St-Germain, maire de la paroisse et son épouse, les membres du comité des loisirs et leurs épouses, MM et Mmes Hubert Bousquet, Bertrand Mathieu, Gérard Gagnon, Aylre Mathieu, Lucien Courtemanche, Roland Dussier, Fernand Poirier et Denise Chenette. Il y avait aussi MM, et Mmes Roméo Fontaine, Laurent Leclerc, Normand Côté, Fernand Desnoyers, Gérard Côté, Jean-Paul Boudas, Guy Mathieu, Henri Roy, Aldéje Fontaine, Georges Fontaine, Sylvio Bazinet, Hervé Benoit, Alfred

Guertin, André Blanchard, Jean-Marc Leblanc, Gérard Fontaine, Hervé Phaneuf, Sa-lyme Lebrun, Maurice Gauvin, Bernard Giasson, Denis Fontaine, Maurice Fontaine, Mlle Denise Duquette, M. Roland Provost, Mlle Georgette Phaneuf, Mlle Raymond Gauthier, M. André Gauthier, Mlle Claudette Phaneuf, M. Guy Lebrun, Mlle Diane Gauthier, M. Roger Fontaine, Mlle Monique Phaneuf, M. Claude Lebrun, Mlle Rita Lebrun, M. Yves Lebrun, M. Jean-Réal Nichols, Mlle Germaine Gauvin, Mlle Jacqueline Gauvin, M. Ronald Audette, Mlle Solange Blanchard, M. Claude Bouvier, Mlle Cécile Fontaine, M. Rosaire Phaneuf, Mlle Rolande Phaneuf, M. Marcel Phaneuf, Mlle Marie-Paule Phaneuf et Mlle Lucie Fontaine.

## ASSEMBLÉE MENSUELLE

ST-DAMASE (DNC) - Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de St-Damase, se sont réunis lors de leur assemblée mensuelle.

Deux films intitulés "Propos scientifiques sur l'alcool" et

"Dr Jim" ont été présentés par M. Cordeau, président Lacordaire, de St-Simon.

M. Authier, de Ste-Madeleine, commenta les films et répondit aux questions posées par l'assistance. Ce fut ensuite au tour

de M. Gérard Hamel de prendre la parole.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

## M. L.-P. Fournier au 2e déjeuner causerie du Comité des citoyens

ST-JOSEPH - M. Louis-Philippe Fournier, président de la Commission scolaire de St-Bruno et secrétaire de la Fédération des Commissions scolaires du diocèse de St-Jean a défini les loisirs dans une conférence qu'il a prononcée à "La Petite Canadienne", au 2e déjeuner-causerie du Comité des Citoyens de St-Joseph.

Il fit écho des difficultés des Loisirs de St-Bruno, auxquelles les dirigeants du Mouvement avaient à faire face jusqu'au jour de cette fusion des corps publics, qui prenaient sérieusement leur responsabilité. Cette réforme de structure devait donner une orientation salutaire aux Loisirs. Cette formule idéale de participation collective est responsable d'une foule d'initiatives heureuses et de réalisations merveilleuses.

Pour résumer la pensée de M. Fournier, disons que l'organisation générale est dévolue aux dirigeants du Mouvement, dont font partie les délégués des corps publics. Chacun des corps publics ayant un représentant, au sein de la Direction. L'argent étant un moyen et non une fin, les dirigeants du Mouvement doivent coordonner leurs efforts sur l'organisation même des activités. La vente des cartes de membre constitue leur contribution au financement. Le taux est établi à \$10,00 par famille. Les membres ou enfants de membres ont priorité, pour les jeux d'équipe ou compétitions sportives. Les enfants des membres sont admis gratuitement aux piscines et les membres eux-mêmes bénéficient d'un taux réduit appréciable. La carte de membre présente de nombreux avantages et la grande majorité se prévaut des privilèges qui s'y rattachent.

La Commission scolaire met ses terrains et locaux à la disposition des Loisirs ainsi

que ses professeurs d'éducation physique, dessin, peinture et autres spécialités. Elle contribue également à défrayer certains projets d'aménagement ou d'équipement, pouvant profiter à ses usages ou besoins scolaires.

La Fabrique subventionne financièrement le Mouvement, selon ses possibilités d'assistance et le Municipal absorbe l'engagement des monteurs et monitrices des terrains de jeux, des instructeurs et des surveillants, en plus de défrayer le coût de l'entretien et de l'aménagement, selon le budget soumis à cette fin.

Les Loisirs St-Bruno nous proposent une formule "Ma-

gique", si vous me permettez cette expression, pour solutionner nos nombreux problèmes, combler nos besoins et satisfaire toutes les classes de la population. En retard..... il n'est jamais trop tard..... pour bien faire et reprendre le temps perdu.

M. Anatole Desautels, conseiller municipal et président du Comité des Loisirs, présente le conférencier, qui préférait remercié par M. Jean-Claude Courchesne, membre de la Commission scolaire de St-Joseph et directeur de la Commission Régionale Yamaska. M. Sylvain Larue, promoteur, agissait comme maître de cérémonie.

## Qu'en pensez-vous?

### Stationnement, payant ou gratuit?

Il est fort probable qu'avant longtemps, au printemps ou à l'été, la question des terrains de stationnement reviendra sur la table du conseil de ville et qu'elle sera alors controversée. Il y a quelque temps, un organisme de St-Hyacinthe suggérait, dans un mémoire qu'il remettait aux autorités municipales de rendre payant le stationnement sur ces terrains alléguant qu'il y avait des abus.

Rares sont les villes où les automobilistes peuvent jouir de terrains de stationnement comme ceux de St-Hyacinthe. Dans certaines villes, le stationnement est un problème si aigu qu'il faut chercher longtemps un endroit où stationner. Et, à St-Hyacinthe, il faudra chercher constamment à faciliter le stationnement, car la cité se développe sans cesse.

Pourquoi vouloir rendre payants les terrains de stationnement? Pourquoi vouloir les couvrir de parcomètres? Pour augmenter les revenus évidemment. Mais, il ne faut pas oublier que les rues principales de St-Hyacinthe en sont couvertes de parcomètres, que les parcomètres n'existent pas dans le seul but d'augmenter les revenus à la municipalité mais surtout de régler le stationnement dans les centres nerveux d'une ville. Il faut bien que l'automobiliste puisse trouver des endroits où il pourra stationner longtemps sans qu'il ne soit obligé d'accourir à tout moment pour alimenter son parcomètre et qu'il ne soit obligé de toujours déboursier pour stationner.

De plus, les contribuables ont assez de payer pour l'aménagement de terrains de stationnement sans qu'ils ne soient obligés de payer encore pour les utiliser; sans compter qu'ils sont déjà obligés de payer pour stationner dans les rues.

A bien y penser, le stationnement payant à sa raison d'être lorsqu'il s'agit de régler le stationnement dans les centres nerveux d'une ville; il est nécessaire de disposer d'endroits où stationner longtemps sans payer, autant pour les besoins des contribuables que pour favoriser l'achat chez-nous et l'affluence touristique. Il y a un proverbe qui dit: "Donnez et vous recevrez...".

## Un automobiliste heurte une maison et disparaît

ST-HYACINTHE -- Un automobiliste a disparu après que son véhicule soit entré en collision avec une maison rue Concorde, en des circonstances étranges, mercredi, vers 12 h. 41 p.m.

L'auto a heurté la maison sise au 684 rue Concorde pour en-

dommager la galerie. L'automobiliste n'a pas demandé son reste et a rapidement disparu de sorte que la police n'a pas d'indice à son sujet.

Les agents municipaux ont fait les constatations.

## Campagne de souscription et radiothon

# LE CLUB RICHELIEU A LANCÉ SON APPEL AU GRAND PUBLIC

ST-HYACINTHE -- Le club Richelieu de St-Hyacinthe lance son appel au public à l'occasion de sa campagne de souscription annuelle qui se terminera le 19 mars prochain lors de son 6ième radiothon au Centre Notre-Dame.

Le club Richelieu s'est fixé pour objectif d'obtenir les contributions de tous les citoyens de la région afin de pouvoir poursuivre et améliorer son oeuvre de bienfaisance auprès des enfants déshérités. Plusieurs comités ont été mis sur pied par le Richelieu afin

de mener à bien cette campagne et son sixième radiothon.

Le comité des noms spéciaux est présidé par M. B.U. Bousquet et M. Camille Desbrien est chargé de la sollicitation directe. Le comité du programme est confié à M. Gaby Dion en charge du recrutement des artistes et du spectacle du radiothon. Le comité de la radio est confié à M. Gille Chartier, président du club responsable de la radiodiffusion du radiothon ainsi que des reportages préliminaires entrant dans le cadre de la campagne Richelieu. Le

comité de l'aménagement de la salle dont le responsable est M. O. Lemieux qui se charge de la décoration et de la construction des estrades, tables et barrières à l'intérieur du Centre Notre-Dame. Le comité des téléphones sous l'oeil expert de M. Fernand Cornélius qui assurera la communication avec les personnes de ce comité. Le comité des messages dirigé par M. Gaston St-Roch et M. Léo Desrosiers qui guideront les automobilistes et recueilleront les dons à domicile.

Le comité des cassettes dirigé par M. Laurent Picard dont la tâche consiste à visiter les endroits publics, le comité de l'extérieur dont le président Lucien Phénix veillera à la collecte de dons des localités environnantes, le comité de la trésorerie, dirigé par M. Léopold Labrèche le comité du service d'ordre dont M. Georges Moore est le dirigeant, le comité de la publicité qui doit entretenir le lien entre les journaux et qui est dirigé par M. Jacques Rougier.

M. Jules St-Germain, est le président de toute l'organisation du radiothon Richelieu. L'objectif du Richelieu est illimité.

## Accidents des jeunes

ST-HYACINTHE -- Il est démontré que les chauffeurs d'automobiles âgés de 16 à 21 ans provoquent deux fois plus d'accidents que les autres automobilistes et que ces accidents sont 50 fois plus meurtriers.

C'est aux parents d'y penser deux fois avant de confier leurs voitures à leurs enfants, dit PRUDENTIA. Les parents ont la responsabilité des actes de leurs enfants. Ils doivent se faire un cas de conscience de leur confier leur voiture que s'ils savent que les enfants peuvent s'en servir sans aucun danger pour les autres usagers de la route.

## Assemblée du syndicat du tricot

ST-HYACINTHE -- L'assemblée générale du Syndicat du tricot de St-Hyacinthe, aura lieu dimanche, le 28 février prochain.

L'assemblée commencera à 10 h. 30 a.m. en la salle des syndicats nationaux, 1695, Marguerite-Bourgeois. En outre de l'ordre du jour, il y aura lecture du rapport du délégué au congrès du 14 février dernier.



UNE INITIATION DE louveteaux a eu lieu à St-Hyacinthe dernièrement. Six garçonnets ont alors fait le serment des louveteaux à l'occasion d'une cérémonie. De gauche à droi-

te, Mlle Nicole Philie, cheftaine, J. Pierre Lamarche, Jacques Morissette, Daniel Auger, Pierre Chartier, Jacques Lussier, René Bélanger.

Concernant la responsabilité de leur province envers les minorités françaises

Les Québécois se montrent hésitants

OTTAWA PC - Les Québécois se montrent hésitants et expriment des différences de vues appréciables quant à la responsabilité de leur province envers les minorités françaises des provinces anglophones.

C'est ce déclare un rapport très français considéré dans préliminaire de la commission son ensemble. Minorité française royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme déposé, aujourd'hui, aux Communes. Ce rapport fait le bilan d'une série de rencontres régionales tenues à travers le pays l'an dernier.

Certains, adoptant le point de vue traditionnel, croient que le Québec devrait continuer à jouer son rôle de chef de file en soutenant les minorités.

Des Québécois, d'autre part, notant chez eux un relâchement d'intérêt pour le sort des minorités, cherchent à l'excuser et à l'expliquer par l'ampleur des problèmes qui se posent à l'extérieur même de la province.

D'autres estiment que l'avenir des minorités françaises est très compromis et certains ont affirmé que le Québec ne doit pas risquer sa propre existence pour sauver des groupes dont plusieurs seraient condamnés à mourir à brève échéance.

Des Québécois moins pessimistes, dit la commission, ont affirmé que l'avenir des groupes français dépendrait surtout des dispositions de la majorité anglophone.

Quant aux interlocuteurs anglophones, ils ont pu souvent aborder la question des minorités.

Les Canadiens invités à scruter la notion même de la démocratie

OTTAWA (PC) - La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme invite les Canadiens à scruter la notion même de démocratie.

Dans un rapport préliminaire déposé, aujourd'hui, aux Communes, la commission note que trop souvent depuis le début de son enquête on a ramené la notion de démocratie au simple jeu de la majorité et de la minorité.

Des anglophones, dit le rapport, ont évoqué devant la commission la "loi de la majorité" comme ils auraient trouvé une arme menaçante. Par ailleurs, des francophones, qui s'étaient plaints amèrement des conséquences de cette "loi", expriment le désir de l'utiliser à leur profit dans un Québec plus ou moins indépendant.

Il est vrai, ajoute-t-il, que cette règle a joué à quelques reprises dans l'histoire canadienne et le fait qu'une majorité culturelle peut toujours recourir à l'appareil de la loi comme une menace à sa liberté.

Mais il n'en reste pas moins que l'attitude des deux groupes pendant les rencontres représentative d'une façon de voir si incomplète qu'elle en devient caricaturale.

Elle ne tient pas compte, affirment les commissaires, des garanties constitutionnelles que peut recevoir une minorité culturelle. Elle oublie que nous vivons dans une fédération: c'est ainsi que la division des pouvoirs entre Ottawa et les provinces se trouve dans le Québec et pour les questions provinciales, à réduire la "majorité anglaise" à l'état de minorité, tandis qu'elle donne à la "minorité française" le statut de majorité.

Il y a un phénomène à souligner déclare le rapport, et c'est le fait que beaucoup parmi ceux qui développeront l'argument de la majorité ont réduit de 10 ou 12 pour cent la proportion réelle des citoyens d'origine française au Canada, alors que selon le recensement de 1961 cette proportion s'établit à 28 pour cent selon la langue maternelle et à 30 pour cent selon l'origine ethnique.

Pour donner plus de poids à la règle de la majorité on a affirmé que la population française est sans cesse déclinante depuis 1867. Les recensements depuis 1871 établissent que c'est faux, déclare le rapport.

La proportion des Canadiens d'origine française se révèle remarquablement stable dans le temps, s'établissant à 31 pour cent en 1871 et à un peu plus de 30 pour cent en 1961, et ceci en dépit d'une immigration continue.

Le gref majeur du Canada français semble tenir dans le fait qu'il ne maîtrise pas complètement quelques-uns des secteurs vitaux où s'exerce son activité. Les institutions dominantes entravent son désir de vivre en français.

La situation pourrait se détériorer beaucoup plus rapidement que plusieurs ne le croient.

Des contrastes marqués existent entre les deux sociétés.

Les Canadiens de langue anglaise devraient reconnaître l'existence au Canada d'une société francophone et s'intéresser davantage à ses aspirations.

Les Québécois francophones devront modifier leur tendance actuelle à ne s'intéresser qu'à leurs propres affaires.

La situation s'inscrit au milieu d'un conflit de générations dans le Québec où les nouvelles élites se heurtent aux dirigeants anglophones en place.

Les séparatistes forment une assez petite minorité au Québec, mais ils ont une influence qui dépasse leurs effectifs.

Il y a surtout des réformistes modérés au Québec.

La commission n'a vu devant elle aucun participant québécois avoué du statu quo.

Les Canadiens sont invités à scruter la notion même de la démocratie, qui ne doit pas se ramener au simple jeu de la majorité et de la minorité.

La commission est consciente du danger d'étaler les divisions qui existent au pays, mais elle croit que l'on ne guérit pas un mal de cette sorte en le cachant à l'intéressé.

Faits saillants

OTTAWA PC - Voici les faits saillants du rapport préliminaire de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme: Le Canada traverse la crise majeure de son histoire.

Des réformes capitales s'imposent si l'on veut prévenir la destruction du pays.

De vastes négociations doivent être amorcées et celles-ci doivent être la responsabilité des gouvernements.

Un large fossé se creuse entre les deux principaux groupes ethniques à cause de l'ignorance des faits chez les anglophones et des aspirations vives du Québec français.

Cette crise qui a sa source dans le Québec, devient canadienne à cause de l'importance numérique et stratégique de la province française.

Le gref majeur du Canada français semble tenir dans le fait qu'il ne maîtrise pas complètement quelques-uns des secteurs vitaux où s'exerce son activité. Les institutions dominantes entravent son désir de vivre en français.

La situation pourrait se détériorer beaucoup plus rapidement que plusieurs ne le croient.

Des contrastes marqués existent entre les deux sociétés.

Les Canadiens de langue anglaise devraient reconnaître l'existence au Canada d'une société francophone et s'intéresser davantage à ses aspirations.

Les Québécois francophones devront modifier leur tendance actuelle à ne s'intéresser qu'à leurs propres affaires.

La situation s'inscrit au milieu d'un conflit de générations dans le Québec où les nouvelles élites se heurtent aux dirigeants anglophones en place.

Les séparatistes forment une assez petite minorité au Québec, mais ils ont une influence qui dépasse leurs effectifs.

Il y a surtout des réformistes modérés au Québec.

La commission n'a vu devant elle aucun participant québécois avoué du statu quo.

Les Canadiens sont invités à scruter la notion même de la démocratie, qui ne doit pas se ramener au simple jeu de la majorité et de la minorité.

La commission est consciente du danger d'étaler les divisions qui existent au pays, mais elle croit que l'on ne guérit pas un mal de cette sorte en le cachant à l'intéressé.

Qui sont les commissaires?

OTTAWA (PC) - Les dix membres de la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme ont des origines ethniques, géographiques et sociales diverses mais ils sont tous bilingues.

Les coprésidents sont M. André Laurendeau, ancien chef du défunt parti intitulé le Bloc Populaire et rédacteur en chef du journal "Le Devoir", de Montréal, et M. Davidson Dunton, président de l'université Carleton d'Ottawa, ancien président de Radio-Canada et ami personnel du premier ministre Pearson. Ils sont tous deux âgés de 52 ans.

Les autres commissaires sont: Le R. P. Clément Cormier, 54 ans, notable acadien et président de l'université française de Moncton.

Royce Frith, 40 ans, avocat de Toronto, figure bien connue à la radio et ancien président de l'Association libérale d'Ontario.

Jean-Louis Gagnon, 51 ans, président national du parti CCF, ancien chroniqueur pigiste à la radio et dans les journaux, ancien rédacteur en chef de "La Presse", de Montréal, du défunt "Nouveau Journal" et de "La Réforme", organe du parti libéral de la province de Québec.

Mme Stanley (Gertrude) Laing, 59 ans, ménagère de Calgary originaire de Grande-Bretagne et professeur de français, très active dans les milieux éducatifs et les organisations de charité.

Jean Marchand, 45 ans, chef syndicaliste du Québec, président de la Confédération des syndicats nationaux et membre du Conseil économique du Québec.

Winnipeg, natif de l'Ukraine et président de la faculté des études slaves à l'université du Manitoba.

Paul Wyczynski, 43 ans, originaire de Pologne, professeur de littérature française à l'université d'Ottawa, auteur de quatre livres sur la culture et la littérature canadienne-française.

Frank R. Scott, 64 ans, ex-président national du parti CCF, ancien doyen de la faculté de droit de l'université McGill et versé dans les questions constitutionnelles.

Les projets pour l'établissement d'une caisse fédérale de retraite ont été adaptés aux besoins du Québec et le partage des impôts a grandement accru la liberté du Québec d'agir seul.

Le rapport souligne encore que la visite de la reine Elizabeth au Canada, en octobre dernier, a mis en lumière des forces et révélé des courants de pensée qui obligent tout le monde à de sérieuses réflexions.

"Toutefois, malgré l'importance de ces événements et ces ajustements, les opinions exprimées devant nous reposent, nous en sommes persuadés, sur des attitudes trop profondément enracinées pour qu'elles aient pu être modifiées de façon significative ou permanente."

OTTAWA (PC) - "Les conditions d'hygiène à la prison de Québec, où est incarcéré le journaliste montréalais Jacques Hébert, sont celles qui conviennent aux prisonniers," a déclaré en Chambre, jeudi, M. Claude Wagner, procureur général.

Le procureur général répondait à des questions de M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, qui tentait de savoir si les conditions faites à M. Hébert dans sa cellule, sont aussi mauvaises que le prétendent des journaux. Johnson a cité notamment le journal "Métro-Express" de Montréal, qui titrait jeudi: "Cellule infecte pour Jacques Hébert."

Le procureur général a répondu d'abord que la cause de Jacques Hébert, condamné pour outrage au tribunal pour avoir écrit et publié un ouvrage intitulé "J'accuse les assassins de Coffin", est sub judice du fait que le condamné a logé en cour d'appel une demande de cautionnement.

Le climat, au contraire, est favorable à l'oecuménisme, observe-t-elle dans un rapport préliminaire déposé, aujourd'hui, aux Communes.

Néanmoins, il lui a paru que le recul du fanatisme religieux ne signifiait pas la disparition de certains préjugés qui demeurent sous-jacents et semblent de part et d'autre, inspirer certains attitudes hostiles.

La commission est, toutefois, d'avis qu'il s'agit là d'une question capitale et en même temps infiniment délicate.

Elle paraît, dit-elle, influencer le jugement d'un certain nombre d'anglophones protestants sur le Québec.

L'expression de "Priest-ridden province" - province conduite par le clergé - n'est pas revenue souvent devant elle mais des opinions sur "les retards" fait qu'il s'agit en même temps d'une majorité protestante.

La commission s'est demandée où était la source principale des antagonismes: "Est-ce dans le fait des différences linguistiques ou dans les vieilles divergences religieuses?"

Etaler les divisions

La Commission se dit consciente des dangers

OTTAWA (PC) - La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme se dit consciente des dangers d'étaler les divisions qui existent au pays.

Dans le préambule d'un rapport préliminaire déposé aux Communes, aujourd'hui, elle souligne qu'à ses yeux le risque de la lucidité est présentement moins périlleux que le risque du silence.

L'on ne guérit pas un mal de cette sorte en le cachant assez longtemps à l'intéressé, opine-t-elle.

Surtout, les membres de la commission sont convaincus qu'ils apportent au Canada le plus grand témoignage de confiance qui se puisse concevoir. "Déclarer à un peuple, sans complaisance et sans ménagement, ce qu'on croit être la réalité, c'est montrer sa certitude que ce peuple est assez fort pour porter la réalité. C'est donc témoigner qu'on le respecte et qu'on a foi en son avenir."

Le rapport fait remarquer qu'on a apporté dans les relations fédérales-provinciales des ajustements correspondants à certaines exigences particulières du Québec.

Les programmes à frais partagés entre le fédéral et les provinces, si intimement liées à l'histoire récente de notre constitution ont cédé la place à une formule d'option.

Les programmes à frais partagés entre le fédéral et les provinces, si intimement liées à l'histoire récente de notre constitution ont cédé la place à une formule d'option.

Le chapitre final du document renferme les observations personnelles de la commission et ses conclusions tandis que le premier chapitre a trait aux débats de l'enquête.

Rédigé dans un français et un anglais académique, parfois éloquent, le rapport fut terminé au début du mois en cours à la suite de cinq mois de rédaction en commun par les dix commissaires et les hauts fonctionnaires de la commission.

Le bon exemple Certains passages furent d'abord composés en français, d'autres en anglais, puis traduits.

L'imprimeur de la Reine en a édité dans un premier tirage 12,000 exemplaires offerts au public à raison de \$1 l'exemplaire.

La première édition comprend un certain nombre d'exemplaires réunissant sous la même couverture les versions française et anglaise, chose inhabituelle à l'imprimerie Nationale.

Le livre compte 140 pages. Pour faciliter la besogne des journalistes, la commission a rédigé quatre résumés distincts, comptant chacun 40 pages autocopiées. L'un de ces résumés est en français, l'autre en anglais et il en a été fait une traduction des deux. Cette façon de procéder permettra aux journalistes d'envisager le rapport dans une double optique.

La commission a donné un compte rendu succinct de la

CHORE BOY RESERVOIR AU FINI DE VERRE EXCLUSIF A CHORE BOY VOTRE FOURNISSEUR A SUCCION EST LE COEUR DE VOTRE SYSTEME DE TRAITE Tout système de traite demande beaucoup de succion, mais ce volume doit être contrôlé. C'est ce que fait le système CHORE-BOY Vous ne pouvez pas vous tromper! Chaque réservoir en acier Chore Boy est recouvert, à l'intérieur comme à l'extérieur d'une couche épaisse de porcelaine... la même qui est employée pour les meilleurs chauffe-eau! LE CONTROLEUR DE SUCCION CHORE BOY Le système assure amplement de succion sans toutefois exercer de succion au pis et aux trayons. Les contrôleurs Chore Boy (avec ou sans filtre à air) sont des instruments de précision. Vous pouvez vous y fier. CHORE BOY POUR UNE PLUS LONGUE DUREE Construits pour opérer toutes sortes de système à traire d'une façon douce...efficaces et de longue durée. CULTIVATEURS VOYEZ-NOUS POUR PLUS DE DETAILS CENTRE CHORE BOY. 228, Boul. St-Joseph SAINT-JEAN, Qué. IBERVILLE: CALIXTE COMEAU Rang St-Michel Itherville FARNHAM: ALBERT POTVIN 98 rue St-Joseph Farnham ST-HYACINTHE: LES EQUIPEMENTS GILLES COMEAU INC. St Thomas d'Aquin GRANBY: AIME LACHAPPELLE Ste Cécile de Milton

Le rapport fait état des 23 débats publics

OTTAWA (PC) - Le rapport préliminaire de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme déposé sur la table des Communes, jeudi, fait surtout état des 23 débats publics tenus à titre d'expérience de côté et d'autre du Canada le printemps dernier.

Ces réunions, limitées à une journée, furent réparties du 18 mars au 16 juin et attirèrent une dizaine de milliers de Canadiens appartenant à toutes les classes de la société.

Cinq des sept chapitres du rapport de 85,000 mots sont consacrés à la compilation et à l'analyse d'opinions et de propositions formulées spontanément à ces réunions.

Le chapitre final du document renferme les observations personnelles de la commission et ses conclusions tandis que le premier chapitre a trait aux débats de l'enquête.

Rédigé dans un français et un anglais académique, parfois éloquent, le rapport fut terminé au début du mois en cours à la suite de cinq mois de rédaction en commun par les dix commissaires et les hauts fonctionnaires de la commission.

Le bon exemple Certains passages furent d'abord composés en français, d'autres en anglais, puis traduits.

L'imprimeur de la Reine en a édité dans un premier tirage 12,000 exemplaires offerts au public à raison de \$1 l'exemplaire.

La première édition comprend un certain nombre d'exemplaires réunissant sous la même couverture les versions française et anglaise, chose inhabituelle à l'imprimerie Nationale.

Le livre compte 140 pages. Pour faciliter la besogne des journalistes, la commission a rédigé quatre résumés distincts, comptant chacun 40 pages autocopiées. L'un de ces résumés est en français, l'autre en anglais et il en a été fait une traduction des deux. Cette façon de procéder permettra aux journalistes d'envisager le rapport dans une double optique.

La commission a donné un compte rendu succinct de la

A Québec L'hygiène de la prison convient aux prisonniers

OTTAWA (PC) - "Les conditions d'hygiène à la prison de Québec, où est incarcéré le journaliste montréalais Jacques Hébert, sont celles qui conviennent aux prisonniers," a déclaré en

Chambre, jeudi, M. Claude Wagner, procureur général.

Le procureur général répondait à des questions de M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, qui tentait de savoir si les conditions faites à M. Hébert dans sa cellule, sont aussi mauvaises que le prétendent des journaux.

Johnson a cité notamment le journal "Métro-Express" de Montréal, qui titrait jeudi: "Cellule infecte pour Jacques Hébert."

Le procureur général a répondu d'abord que la cause de Jacques Hébert, condamné pour outrage au tribunal pour avoir écrit et publié un ouvrage intitulé "J'accuse les assassins de Coffin", est sub judice du fait que le condamné a logé en cour d'appel une demande de cautionnement.

MEMBRES du BETTER BUSINESS BUREAU SPÉCIAL CETTE SEMAINE CHEZ HOME FREEZ SAUVEZ SUR LE CÔTÉ DE LA NOURRITURE Et obtenez un fameux congélateur Westinghouse comme l'ont fait des centaines de familles en profitant d'un plan alimentaire. Profitez de ces avantages en plus CONGELATEUR Westinghouse (modèle slimline) Capacité 440 lbs Economie sur la nourriture Viandes - Légumes - Céréales Epicerie Nutrition et Alimentation supérieures Valeur nutritive des aliments conservée intacte Viandes garanties 1ère qualité supérieure Canada Marque Rouge seulement, Swift et Canada Packers Choix de menus très variés Tous les aliments à la portée de la main Grande économie de temps Evite les encombrements de fin de semaine Nourriture et congélateur sont assurés gratuitement APPELEZ IMMEDIATEMENT ST-JEAN TEL 347-5459 SERVICE DE 24 HEURES CHARGES RENVERSEES DANS UN RAYON DE 30 MILLES Rôti de Chops de Boeuf 89¢ lb Marque Rouge Chops de Boeuf 89¢ lb Marque Rouge Steak Surlonge 99¢ lb Marque Rouge 10 lbs Carottes 50¢ pour Steak de Ronde Haché 59¢ lb 50 lbs Patates \$2.10 le Nouveau-Brunswick sac 10 lbs Oignons de l'Ontario pour 75¢ 10 lbs Carottes 50¢ pour \$14.99 COUT TOTAL par SEMAINE Incluant nourriture et congélateur Nous vendons seulement le Boeuf Marque Rouge Canada No 1 La plus forte quantité d'alimentation pour le prix. Exemple d'un des nombreux menus possibles 2x4 lbs Rôti de côtes de boeuf, marque rouge 2x4 lbs Rôti de chops de boeuf, marque rouge 2x4 lbs Rôti de côtes entre-croisées, marque rouge 5 lbs Chops de boeuf, marque rouge 5 lbs Steak Minute, marque rouge 10 lbs Steak de Ronde Haché, marque rouge 5 lbs Boeuf maigre à ragout, marque rouge 3 lbs Filet de jeune boeuf 5 lbs Saucisses de boeuf 5 lbs Rognons de boeuf 2x4 lbs Rôti de longe de porc 5 lbs Chops de porc 5 lbs Porc haché 5 lbs Saucisses pur porc "La Belle Fermière" 3 lbs Bacon sans couenne "La Belle Fermière" 2x4 lbs Rôti de veau de lait 5 lbs Chops de veau de lait 5 lbs Ragout de veau de lait 1x4 lbs Rôti fesse d'agneau 3 lbs Chops d'agneau 10 lbs Jeunes Bar-B-Q 5 lbs Ailes de poulet 8 lbs Poulet en paniers 5 lbs Filets d'anguille 5 lbs Filets de morue 5 lbs Pois 5 lbs Carottes en dés 5 lbs Bêlé-d'Inde 5 lbs Macédoine de légumes 6 boîtes Jus d'orange 6 boîtes Citronnade blanche 6 boîtes Citronnade blanche 1/2 gal. Crème à la vanille 1/2 gal. Crème au chocolat 1/2 gal. Crème à l'érable 1/2 gal. Trois couleurs 1/2 gal. Fraises 1/2 gal. Cerises 15 lbs Margarine Mom's, 1 lb 6 pots Fromage Kraft, 8 oz 2 1/2 lbs Shortening Domestic 2 1/2 lbs 6 boîtes Tomates Choix Canada, 20 oz 6 boîtes Fèves au lard Clarks, 20 oz 6 boîtes Jus de Tomates Heinz, 20 oz 3 boîtes Jus de Pommes Allan, 48 oz 1 pot Confitures de fraises, 24 oz Habitant 1 pot Confitures de framboises, 24 oz Habitant 1 Marmelade Shrivitz, 24 oz 10 lbs Farine Fines Roses, 10 lbs 2 boîtes Ketchup Heinz, 20 oz 1 pot Moutarde Condor, 32 oz 2 lbs Sel Windsor, 3 lbs 1 bte Poivre Noir Pur, 3 oz 2 pots Café Instant Maxwell House, 10 oz 120 sacs Thé Salada 6 boîtes Soupe de Tomates Campbell, 10 oz 6 boîtes Soupe de légumes Campbell, 10 oz 6 boîtes Soupe de poulet et nouilles, 8 oz, Lipton 3 pots Macaroni Catelli, 1 lb 3 pots Spaghetti Catelli, 1 lb 1 bte Gruau Instantané Ogilvie, 44 oz 2 boîtes Corn Flakes Kellogg, 16 oz 3 lbs Boure d'arachides York, 2 lbs 4 lbs Riz "Dainty", 2 lbs 3 pots Jell-O Orange 3 pots Cerises 3 pots Fraises 3 pots Citron 1 bte All Bran Kellogg, 16 oz 1 pot Variétés Kellogg, 24 paniers 1 pot Teabiscuits Monarch, 19 oz 5 lbs Cotonnade 2 lbs Sucre à glacer 20 lbs Sucre blanc 6 Lait Evaporé Carnation (grosse boîte) 1 bte Huile à Salade Mazola, 32 oz 1 pot Cornichons surs Habitant, 24 oz 1 pot Cornichons sucrés Habitant, 24 oz 10 lbs Oignons de l'Ontario 10 lbs Carottes 50 lbs Patates Nouv.-Brunswick Pas de minimum ou de maximum pour votre commande. Vous achetez ce que vous désirez - Aucun comptant requis HOME FREEZ PROVISIONERS St-Jean Qué. Tél. 347-5459 St-Jean P.Q.

VENDREDI, LE 26 FEVRIER 1965

### LES CONTRIBUABLES DE ST-JEAN ET IBERVILLE APPELÉS À VOTER POUR LES POSTES DE CONSEILLERS



M. Bruno CHOQUETTE



M. Alphonse LORRAIN



M. Lucien BEAUDIN



M. Guy NORMAND

ST-JEAN - Les électeurs de la cité de St-Jean et de la ville d'Iberville seront appelés au cours d'avril à aller déposer leurs bulletins de suffrage pour le choix de leurs échevins respectifs.

A St-Jean, cette année, il y aura deux élections municipales, pour arriver à la stabilité des élections qui, à partir de 1966, se tiendront toujours le dimanche de novembre.

Pour cette année, la première élection se déroulera le dimanche d'avril, soit le 25 avril et la mise en nomination se fera le 19 avril qui se trouve le lundi précédent.

Les électeurs de St-Jean se demandent bien ce qui se passera à cette élection municipale qui promet d'être fertile en émotion.

En effet, les échevins sortant de charge sont M. Aphonse Lorrain et M. Bruno Choquette. Les échevins élus à cette élection seront pour un terme de deux ans et demi.

Quant à la deuxième élection qui aura lieu le 1er dimanche de novembre, le 7, la mise en nomination s'effectuera le lundi précédent, soit le 1er novembre.

A cette occasion, les contribuables de notre ville devront élire un maire et deux échevins.

Le terme du maire actuel, M. L.N. McMillan, et des conseillers Jacques Beauregard et Guy Normand sera complété.

Pour la première fois, depuis les amendements à la charte municipale de St-Jean, le premier magistrat sera élu pour un terme de trois ans, tout comme les échevins.

- EN AVRIL - En ce qui regarde les prochaines élections qui se dérouleront en avril, plusieurs contribuables semblent incertains de l'avenir politique de MM. Choquette et Lorrain.

En effet, dans certains milieux généralement bien informés, M. Bruno Choquette, maire suppléant de la cité de St-Jean, ne demanderait pas un renouvellement de son mandat comme échevin du quartier sud de notre ville.

M. Choquette aurait déclaré à maintes reprises à ses collègues du conseil actuel qu'il laisserait son siège pour s'occuper davantage de ses fonctions à titre de directeur de l'école Forget.

Plusieurs critiques acerbes qui auraient été lancées seraient également l'une des causes pour laisser la vie municipale.

- M. LORRAIN - Par contre, M. Alphonse Lorrain, le doyen des échevins de la cité de St-Jean, demanderait-il un renouvellement de son mandat pour représenter les contribuables de l'arrondissement du centre?

Depuis plus d'un quart de siècle que M. Alphonse Lorrain se dévoue à la cause municipale et n'a pas encore manifesté son intention de revenir ou de

laisser la politique municipale. On sait que M. Lorrain s'est fait le défenseur du dernier référendum sur un prêt de \$2,485,000, pour l'aménagement d'égoûts pluviaux et d'une usine de pompage.

Le doyen des conseillers a combattu ce projet avec vigueur, mais ses efforts furent vains, lors de la tenue de ce référendum.

Enfin, la décision finale de MM. Choquette et Lorrain ne pourra être connue que lors de l'appel nominal qui n'aura lieu que le 19 avril prochain.

- IBERVILLE - Dans la ville-sœur de St-Jean, les électeurs d'Iberville devront eux aussi se choisir deux représentants.

MM. Lucien Beaudin et Adrien Gagnon, échevins sortant de charge, demanderont vraisemblablement un renouvellement de leur mandat respectif.

L'appel nominal aura lieu le 29 mars, tandis que les élections se dérouleront le 5 avril, s'il y a lieu.

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

### M. Guy Normand élu président de la commission des refontes des licences

ST-JEAN - A la suite d'une demande formulée par les autorités municipales de Saint-Jean une commission de refonte des règlements sur les licences à Saint-Jean a été instituée, hier soir, à l'hôtel de ville de Saint-Jean.

Le conseil de ville de Saint-Jean a demandé, il y a quelque temps déjà, à l'échevin Guy Normand de bien vouloir procéder à la formation de cette commission qui verra à réaire tous les tarifs des licences imposées dans notre cité, de même qu'appor- ter plusieurs autres modifications, afin de satisfaire aux exigences des règlements municipaux.

LE COMITE Onze membres formeront cette commission et ils se réuniront tout probablement au moins une fois la semaine pour étudier chaque problème à fond et y apporter de nouvelles suggestions, afin de permettre à l'administration municipale de repenser son champ de taxation en matière des diverses licences dans tous les commerces de notre cité.

Les membres ont désigné M. Guy Normand, échevin de la cité à la présidence de cette commission.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

### Pour Saint-Jean

### M. Guy Normand élu président de la commission des refontes des licences

ST-JEAN - A la suite d'une demande formulée par les autorités municipales de Saint-Jean une commission de refonte des règlements sur les licences à Saint-Jean a été instituée, hier soir, à l'hôtel de ville de Saint-Jean.

Le conseil de ville de Saint-Jean a demandé, il y a quelque temps déjà, à l'échevin Guy Normand de bien vouloir procéder à la formation de cette commission qui verra à réaire tous les tarifs des licences imposées dans notre cité, de même qu'appor- ter plusieurs autres modifications, afin de satisfaire aux exigences des règlements municipaux.

LE COMITE Onze membres formeront cette commission et ils se réuniront tout probablement au moins une fois la semaine pour étudier chaque problème à fond et y apporter de nouvelles suggestions, afin de permettre à l'administration municipale de repenser son champ de taxation en matière des diverses licences dans tous les commerces de notre cité.

Les membres ont désigné M. Guy Normand, échevin de la cité à la présidence de cette commission.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

nier, Réal Désourdy et Maurice Régnier. Comme on peut le constater, tous les éléments commerciaux de notre ville sont représentés dans cette commission qui d'ici quelques mois soumettra aux autorités municipales, un mémoire qui recommandera les amendements à apporter soit à la charte ou aux règlements actuels des licences.

Les autres membres qui ont bien voulu accepter de se joindre à cet organisme sont MM. Laurent Bessette, Marcel Primeau, Michel Lymburner, Paul Dussault, Roméo Poutré, Lucien Gervais, Florian Grégoire, Roger Las-

### L'abbé Cocker est réduit au silence

LONDRES (PA) - L'abbé Joseph Cocker, le deuxième jeune prêtre catholique d'Angleterre à se prononcer en faveur du contrôle des naissances, bien que Eglise se soit prononcée contre une telle pratique, a été pratiquement réduit au silence par ses supérieurs.

Mgr Joseph Mullarky, vicaire général du diocèse de Portsmouth, a dit qu'il est en désaccord avec les opinions de l'abbé Cocker et qu'il ne peut pas parler de son cas.

Ces conséquences sont devenues probantes aujourd'hui, lorsque le vicaire général, qui administre le diocèse pour l'évêque de Portsmouth, a déclaré: "L'abbé Cocker a choisi de s'opposer à l'enseignement connu et incontestable de l'Eglise catholique sur la limitation des naissances. En agissant ainsi, il a perdu ses droits de parler et de prêcher comme prêtre de l'Eglise."

Cette mise au point a été annoncée peu de temps après que l'abbé Cocker ait été appelé de sa paroisse de St. Mary's Ride, dans Isle of Wight, pour rendre compte de sa conduite aux autorités diocésaines à Winchester.

La semaine dernière, un autre prêtre, l'abbé Arnold McMahon, qui enseignait au petit séminaire anglais de Droithew, avait dû rendre à Rome après avoir écrit un article qui défendait le droit des catholiques de faire usage de contraceptifs. Les directeurs du Divine Missionary Order, dont il fait partie, se sont

On n'a pu savoir immédiatement si l'abbé Cocker serait encore capable de remplir ses autres fonctions de prêtre comme réciteur la messe ou administrer les sacrements.

Lorsqu'il avait parlé en faveur de l'abbé McMahon, il avait dit: "Je ne le connais pas mais je ne puis demeurer silencieux devant ce qui lui arrive."

"Après avoir discuté de ce problème avec certains de mes paroissiens, avec des amis et d'autres prêtres de ma génération, je sens qu'il faut définitivement accepter un certain moyen de contrôler les naissances."

Il avait exprimé son point de vue dans un journal catholique, The Tablet.

L'abbé McMahon avait par ailleurs, la semaine dernière, mis en doute dans un article la défense imposée par l'Eglise contre l'usage de tout procédé pouvant limiter les naissances.

Lorsqu'il avait parlé en faveur de l'abbé McMahon, il avait dit: "Je ne le connais pas mais je ne puis demeurer silencieux devant ce qui lui arrive."

"Après avoir discuté de ce problème avec certains de mes paroissiens, avec des amis et d'autres prêtres de ma génération, je sens qu'il faut définitivement accepter un certain moyen de contrôler les naissances."

Il avait exprimé son point de vue dans un journal catholique, The Tablet.

L'abbé McMahon avait par ailleurs, la semaine dernière, mis en doute dans un article la défense imposée par l'Eglise contre l'usage de tout procédé pouvant limiter les naissances.

Lorsqu'il avait parlé en faveur de l'abbé McMahon, il avait dit: "Je ne le connais pas mais je ne puis demeurer silencieux devant ce qui lui arrive."

"Après avoir discuté de ce problème avec certains de mes paroissiens, avec des amis et d'autres prêtres de ma génération, je sens qu'il faut définitivement accepter un certain moyen de contrôler les naissances."

Il avait exprimé son point de vue dans un journal catholique, The Tablet.

L'abbé McMahon avait par ailleurs, la semaine dernière, mis en doute dans un article la défense imposée par l'Eglise contre l'usage de tout procédé pouvant limiter les naissances.

Lorsqu'il avait parlé en faveur de l'abbé McMahon, il avait dit: "Je ne le connais pas mais je ne puis demeurer silencieux devant ce qui lui arrive."

"Après avoir discuté de ce problème avec certains de mes paroissiens, avec des amis et d'autres prêtres de ma génération, je sens qu'il faut définitivement accepter un certain moyen de contrôler les naissances."

Il avait exprimé son point de vue dans un journal catholique, The Tablet.

L'abbé McMahon avait par ailleurs, la semaine dernière, mis en doute dans un article la défense imposée par l'Eglise contre l'usage de tout procédé pouvant limiter les naissances.

Lorsqu'il avait parlé en faveur de l'abbé McMahon, il avait dit: "Je ne le connais pas mais je ne puis demeurer silencieux devant ce qui lui arrive."

"Après avoir discuté de ce problème avec certains de mes paroissiens, avec des amis et d'autres prêtres de ma génération, je sens qu'il faut définitivement accepter un certain moyen de contrôler les naissances."

Il avait exprimé son point de vue dans un journal catholique, The Tablet.

### UNE CONFÉRENCE ET UNE MESSE AFRICAINE CLÔTURERONT LA SEMAINE DE FRATERNITÉ

ST-JEAN -- La semaine de la Fraternité organisée par la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville touche à sa fin et pour clôturer ces quelques jours, durant lesquels le Comité a voulu mettre en évidence la réalité de la présence d'un autre monde parmi nous, un souper cosmopolite sera servi samedi au Club Bellefleur à Iberville.

L'intérêt du public a déjà été mis en évidence par différents faits et articles parus dans les journaux locaux et la presse de Montréal.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

A cette soirée, où il sera possible de rencontrer des couples de différentes origines de nos deux villes, le contact entre personnes très différentes sera possible. D'autre part, l'abbé Augustin Awaka, qui officiera dimanche lors de la messe africaine célébrée à la Cathédrale, sera présent parmi les invités d'honneur.

Samedi soir, un conférencier

de marque, en la personne du Révérend Jacques Beaudon, de l'Eglise Unie du Canada, viendra entretenir l'auditoire du sens chrétien de la fraternité, dans l'esprit oecuménique et aussi dans l'esprit civique.

### Le nom de la reine du carnaval d'Iberville sera connu samedi

IBERVILLE -- Ce n'est que samedi soir que sera connu le résultat des élections de la reine du Carnaval 1965, lorsque cette dernière sera couronnée par Mireille première de la charmante souveraine de l'an passé.

**Klondyke**

**UNE ÉPOPÉE RAPPELANT LE DRAME DES RÊVES BATTUS**

Par THERÈSE BERNIER et pour la même somme, ont MONTREAL (PC) — La ruée en privilège de se "rincer l'œil" vers l'or au Klondyke en 1896, à en regardant une "painted woman" de Wilfrid Laurier et man" courtement vêtue.

La reine du saloon, la blonde Daisy personnifiée par Marilyn Gardner, a souvent du fil à retordre avec le "preacher" qui veut la convertir. Le rôle de ce bizarre pasteur est joué avec brio par Albert Millaire.

Dans un autre tableau se joue le drame de l'amitié en sens unique entre deux camarades partageant la même chambre sordide. Jacques Godin incarne l'homme qui rêve de richesse facile, et Jean-Pierre Compain, celui dont il veut faire son "mulet".

Gabriel Gascon joue le rôle du jeune chercheur d'or qui abandonnera la partie avant qu'il ne soit trop tard. L'hôtelier, Guy Hoffman, et sa femme, Denise Morelle, dont les règlements de leur saloon prévoient que les voyageurs "sont tenus à certaines précautions en échangeant des coups de revolver", ne s'intéressent qu'à ceux qui ont trouvé des flons d'or. Un autre personnage bien typique est représenté par Victor Désy.

Le décor et les costumes situent bien l'action, et certaines scènes reproduisent cette page d'histoire de façon pittoresque, notamment lorsqu'on voit les prospecteurs portant leur équipement sur le dos, qui marchent à travers les sentiers arides, alors que des haut-parleurs reproduisent le hurlement de la tempête.

Les quatre grands responsables de cette production ont par "saloon" témoin de parties de "black Jack", où tous ces hommes dans le jointain Yukon, tantes de leur vie d'hommes de soifrent le whisky à 25 cents

documentaire, résultat de longues recherches, décrit adéquatement le climat de cette terre au soleil de minuit où de nombreux chercheurs des faibles gisements d'or, ont vécu une existence de misère.

L'élément tragique côtoie un autre aspect de la vie de ces prospecteurs qui fréquentent le "saloon" témoin de parties de "black Jack", où tous ces hommes dans le jointain Yukon, tantes de leur vie d'hommes de soifrent le whisky à 25 cents

documentaire, résultat de longues recherches, décrit adéquatement le climat de cette terre au soleil de minuit où de nombreux chercheurs des faibles gisements d'or, ont vécu une existence de misère.

L'élément tragique côtoie un autre aspect de la vie de ces prospecteurs qui fréquentent le "saloon" témoin de parties de "black Jack", où tous ces hommes dans le jointain Yukon, tantes de leur vie d'hommes de soifrent le whisky à 25 cents

**Les recruteurs de la SSJB dans le diocèse**

GRANBY - La Société St-Jean Baptiste du diocèse de St-Hyacinthe poursuit sa campagne de recrutement et espère augmenter le nombre de ses membres d'environ deux mille, ce qui porterait l'effectif à quelque dix-sept mille membres.

Le recrutement se fait dans toutes les parties du diocèse. Les recruteurs dans les différents centres sont les suivants: Bedford, M. Gergoire Gingras, Beloeil, MM. Gilles Noisieux et Claude Vauegois; Cowansville, M. Arthur Boucher; Farnham, M. Réal Georges; Frelighsburg, MM. J. Mercier et Aurèle Cyr; Granby, Mmes Armand Ruel, Yvonne Lauzière, Valmore Patenaude, Mlle Alice Giguère, MM. Roland Gagné et Urgel Leblanc; Iteville, Mmes Marcel Landry, Jacques Tremblay et M. Auguste Rome; La Présentation, Mme Raoul Chenette, La Providence, Mmes Huguette Gauvin et Wilfrid Rodrigue, Marieville, Mmes Jean Larivière, Lucien Gulté, Mlle Blanche Brunelle, M. Simon Savoie et Romuald Gravel.

A Notre-Dame de Stanbridge, M. Jean-Louis Dupuis, Phillipsburg, M. Marc Tougas; Mont-St-Gregoire, Mme Cécile Lemonde, Saint-Aimé, Mme Léonard Parent; St-Alexandre, M. Jean-Paul Borneau, Acton-Vale, M. Lucien Lemay, St-Antoine, Mme Charles-Emile Marion; Ste-Brigide, M. Jean-Paul Borneau; St-Charles, Mlle Angéline Meunier, St-Damase, MM. Jean-Charles Desnoyers, Ferdinand Dépot, Germain Ménard et Georges-Henri Beauregard, St-Dominique, Mme Lionel Loiselle; Upton, Mme Lucien Marcil; St-Hilaire, M. Gilles Noisieux; Ste-Hélène, M. Léonard Godin; St-Hugues, M. Georges Côté.

A St-Hyacinthe, Secrétaire permanent de la SSJB, MM. Jean-Claude Messier, Michel Rivard, Mme Gilbert Choquette; St-Jean-Baptiste, Mme Wilfrid Touchette; St-Joseph de Tracy, MM. Fernand Latour, Maurice Laforest, Conrad Lavole, Mmes Marc Bédard et Yvan Girard; St-Liboire, Mme Georges Laprade.

**Actif de \$2,649.07**

ST-IGNACE-DE-STANBRIDGE (DNC) -- Le bilan financier de la paroisse de St-Ignace-de-Stanbridge démontre pour l'année qui vient de s'écouler, un actif de \$2,649.07.

Le budget se lit comme suit: Revenus ordinaires: \$6,536.14; revenus extraordinaires: \$6,084; grand total des revenus: \$12,620.14. On avait en caisse au début de l'année 1964, \$1,558.18 soit un total de \$14,178.32. Pour ce qui est des dépenses ordinaires, elles sont de l'ordre de \$6,884.35 et les dépenses extraordinaires de \$3,644.90 soit un total de \$10,529.25.

**Cette émission populaire sera âgée de 6 mois à la fin de mars**

*'L'Education, l'Affaire de Tous'*

GRANBY - Les parents, le centre d'apprentissage des métiers de la construction, la coéducation, les parents-maîtres et la participation à la vie de la société: tels seront les grands sujets de la série d'émissions radiophoniques "L'Education, l'Affaire de Tous", durant mars.

Quand les émissions hebdomadaires des cinq mardis du mois prochain auront passé sur les ondes, à l'antenne de CHEF-Granby, le programme lui-même sera alors âgé de 6 mois. Toutes les semaines, depuis le 29 septembre dernier, éducateurs, étudiants, parents et administrateurs de notre système d'enseignement ont été fidèles à ces rencontres profitables du mardi. Le courrier abondant reçu chaque semaine par CHEF et par les autorités de la Commission scolaire régionale Meilleur souligne l'intérêt qu'a soulevé cette série dans tous les milieux.

C'est M. Roger Chamard, directeur des services d'orientation à la Régionale Meilleur et directeur général de la programmation de la série "L'Education", qui nous a transmis, hier, la liste des émissions de mars.

MARDI, le 2 MARS: 1.00 à 1.15 hre p.m.: "Les Rapports d'Orientation sont-ils nécessaires?" Animatrice: M. Roger Chamard, directeur du bureau d'orientation à la Régionale Meilleur. 1.15 à 1.30 hre p.m.: Pour les élèves de 7e année. "Réponses à vos questions"

leur Bulletin". Animateur: M. Roger Chamard, directeur du Bureau d'orientation à la Régionale Meilleur. 1.15 à 1.30 hre p.m.: "Votre participation à la vie sociale". (Pour les 8e années). Animateur: M. Ls-Philippe Ménard, principal, école secondaire Christ-Roi.

**Nominations à la G. M. Plastic**



Bernd Koken, président de la G.M. Plastic Corporation, Granby, Québec, annonce les nominations suivantes à l'exécutif, entrant en fonction immédiatement. J. Paul Pritchard est nommé vice-président et gérant général. Anciennement vice-président de la manufacture M. Pritchard continuera comme directeur de la G. M. Plastic et de ses compagnies affiliées. Gradué de l'université McGill, et possédant une vaste expérience dans l'industrie chimique et plastique, M. Pritchard se joignait à la compagnie, il y a six ans. J. V. Marchessault, B.C.L. est promu secrétaire et conseiller légal. M. Marchessault, associé senior dans la firme Lizotte, Marchessault, Tôth, Theriault, Turcotte & Lagacé, il est également secrétaire de la B.N. Robinson Co. Ltd. et directeur de Marchessault & Enright Ltée, Granby. La G.M. Plastic Corporation, un des principaux producteurs de feuilles refouillées, pièces fabriquées et matériel de mousse solide, est membre du groupe de compagnies Corplex.

**Cowansville a aussi ses commerces vedettes**

**Barker** EST. 1898  
MANUFACTURE DE PEINTURE  
Achetés directement et épargnez 25% sur peinture intérieure et extérieure. Grande économie sur papier tenture et accessoires de peinture.  
RUE LAROCQUE  
COWANSVILLE  
VOIE FERREE

**John Dunn Meubles Enrg.**  
FM-AM-FM Stéréo Radio  
Tourne-disques stéréo  
702 rue Sud COWANSVILLE Tél. 263-2808

POUR NETTOYAGE DE QUALITE  
NETTOYEUR Cowansville DRY CLEANING  
Tel. 263-0450  
A. GOYETTE  
121 rue Church, COWANSVILLE Tél. 263-0450

**RAYMOND FONTAINE**  
Pour l'achat de camions, consultez un spécialiste  
Camions INTERNATIONAL  
Boîtes de camions  
Réparation générale.  
221 rue Oxford COWANSVILLE Tél. 263-1222

**Onil Couture**  
ONIL COUTURE  
Votre Agent Esso Imperial  
165 Principale  
Cowansville, P.Q.  
Tél. 263-2607 P.O. Box 490

**ONIL COUTURE**  
Tél. 263-2607 P.O. Box 490

**ONIL COUTURE**  
Votre agent Esso Imperial  
165 Principale COWANSVILLE, P.Q. P.O. Box 490  
Tél. 263-2607

**ESSO**  
714 rue Sud COWANSVILLE Tél. 263-2889

**P. TETRAULT**  
REPARATION FABRICATION  
REMBOURRAGE  
307 rue Willard COWANSVILLE

**EPICERIE GAZAILLE**  
SD  
Ligne complète d'épicerie  
Viande de choix  
Licence de bière et porter  
235 rue Ste-Thérèse COWANSVILLE Tél. 263-2468

**HASHIM & SON**  
Magasin Départemental  
Où l'on peut habiller toute la famille  
Connu et apprécié depuis de nombreuses années  
527 rue Sud, Cowansville Tél. 263-1200

**COWANSVILLE IMPORT**  
Magasin de l'escompte  
Très grand assortiment de bagues  
Bagues à diamants, montres etc.  
Grand choix de cadeaux pour toutes occasions  
714 rue Sud COWANSVILLE Tél. 263-2889

**P. TETRAULT**  
REPARATION FABRICATION  
REMBOURRAGE  
307 rue Willard COWANSVILLE

**EPICERIE GAZAILLE**  
SD  
Ligne complète d'épicerie  
Viande de choix  
Licence de bière et porter  
235 rue Ste-Thérèse COWANSVILLE Tél. 263-2468

**PAUL FORTIN**  
VENTE & POSAGE  
Tapis Prêart Tuile & Céramique  
Vendeur des produits Amstrong  
Plan de financement  
Chemin Farnham COWANSVILLE 263-2077

# Encore St-Hyacinthe...et encore à la 2e période supplémentaire



**CHEF**  
ici et là dans les **SPORTS**  
AVEC *Bernard Brodeur*

ST-HYACINTHE (Bernard Brodeur) "On nous a simplement volé la partie; je n'ai aucun autre mot pour exprimer ma pensée actuellement. Binette a été miraculeux encore une fois, et il mérite notre admiration. Notre malchance a continué de l'aider... L'officiel en chef a donné le match aux Gaulois. Je n'ai jamais assisté à une telle performance d'un arbitre. Cet homme n'était pas dans son assiette. Il distribuait des punitions d'après les cris de la foule. Il a laissé Mascotto et Black frapper nos joueurs à la figure et à la tête avec leur bâton tout le long du match, sans leur décerner de punitions. On a sévi contre Bizou en supplémentaire, alors qu'il revenait enlever le disque à Houston. Pourquoi cette punition... parce que la foule criait depuis quelques secondes, alors que Bizou et Jean-Pierre harcelaient Houston. St-Hyacinthe gagnera la série avec de tels arbitres. J'ai vu Pat Farrar dans l'assistance; j'espère qu'il fera quelque chose..."

Ce sont les paroles de l'instructeur Roger Bédard après le match. Roger a félicité tous ses hommes pour le courage manifesté. Il a ajouté que peut-être que St-Hyacinthe avait eu l'avantage du jeu, mais que les attaques des plus dangereuses devant les filets furent réussies par les Vics.

En ce qui nous concerne, la tenue de l'arbitre Denis McManus nous a révoltés. Mallette, Bernaquez... et Chagnon ont été blessés à la figure et à la tête par les bâtons de Mascotto et Black... Seul Mascotto a échappé d'une mineure à la première période, pour une offense ridicule qui ne méritait même pas de punition. McManus a affiché une tenue "louché"... Il a rappelé deux hors-jeu devant les filets de Binette, alors que Granby était en possession de la rondelle... Il a "donné" la victoire aux Gaulois en décourageant les Vics avec la punition à Bédard à la 2e période supplémentaire. Si Bizou méritait une punition sur ce jeu... Mallette et Houston méritaient aussi car tous trois travaillaient pour rejoindre le disque alors aux mains de Houston...

La malchance continue de s'acharner chez les Vics... mais la série est loin d'être terminée... La "chance" changera de côté un de ces soirs... Inutile de dire que l'arène de Granby sera remplie à sa pleine capacité dimanche soir pour le 4e match... Les gichets seront ouverts ce soir pour des billets réservés...

Après les blessures, c'est "dame température" qui s'en mêle. Hier soir, les Vics jouaient sans Gagné et Robidoux, retenus à Québec par une violente tempête de neige qui a paralysé la circulation dans toute cette région... et même jusqu'à Sherbrooke, alors que la partie a débuté à 10h 15 minutes, hier soir...

Il ne fait aucun doute que celui qui compte les lancers à St-Hyacinthe... inclue au total du gardien adverse les arrêts des défenses... ça paraît mieux à la feuille de pointage... Il a aussi un faible pour les lancers à côté des filets adverses... il crédite le gardien d'un arrêt... Selon nos chiffres hier soir, Payette a bloqué 40 lancers et Binette 36... Sur la feuille de pointage on lit 42 arrêts pour Payette et 23 seulement pour Binette... Encore une fois, nous devons lever notre chapeau devant ces athlètes qui ont participé au match d'hier soir... Les joueurs des Vics étaient épuisés, pour ne pas dire au "coton"... L'alignement était restreint... ce qui confirme que le renvoi des supplémentaires récemment, affecte l'équipe actuellement... Pete Lambo a tenté un retour au jeu hier soir. Il fut très courageux; il dut quitter le jeu à la 3e période... René Beauregard demeure le joueur qui nous épate le plus chez les Gaulois... Dimanche soir, 4e joute à Granby.

## Les Maroons mènent 2 à 0

WATERLOO - Les Maroons de Waterloo ont pris les devants deux à zéro dans leur série semi-finale contre les As de Magog en l'emportant facilement 9 à 1 hier soir à Waterloo. Les Maroons ont continuellement dominé et Pierre Chagnon n'a eu que 19 arrêts à faire contre 41 pour son opposant Henry.

Pour les vainqueurs, Gilles Papineau a compté deux buts plus quatre passes, Gaétan Gingués deux buts plus deux passes, Serge Caouette deux buts, Marc Messier, Laurent Wilson et Fernand Gaudreau chacun un but. Jacques Lampron a récolté quatre assistances.

Lancement a compté l'unique but de Magog à la deuxième reprise. Neuf punitions ont été décernées dont sept aux Maroons. La prochaine partie de cette série sera disputée à l'arène de Waterloo dimanche soir à 8,30 hres. Waterloo est favori pour l'emporter en quatre parties de suite.

### NOUVELLE BRÈVE

PHILADELPHIE (PA) - Le meilleur lanceur de relève des Phillies de Philadelphie, Jack Baldschun, a signé son contrat 1965 samedi. Il a participé à 71 parties en 1964.

As-tu goûté le gros gin Fockink? --il est bon en toute occasion



La maison Corby de Montréal importe les fameuses essences de Wynand Fockink de Hollande et les mélange avec soin pour fabriquer un gin de qualité supérieure qu'elle vend au prix des gins ordinaires.

R.A.O. Code No. 169 R.A.O. Code No. 169A R.A.O. Code No. 169B  
10 oz. - \$1.95 25 oz. - \$4.45 40 oz. - \$6.75

Wynand de Menthé (verte et blanche) WF Triple Sec Fockink H. CORBY DISTILLERY LIMITED - MONTREAL

## Un "69" pour George Knudson

CARACAS (PA) - L'Américain Fred Leffingwell a pris une avance de deux coups à l'ouverture de l'Openium de Caracas, troisième tournoi de la tournée des Caraïbes, grâce à un total de 66, quatre sous la normale, hier.

Seulement cinq golfeurs, y compris Art Wall et Wes Ellis, qui accusent un retard de deux coups sur le meneur, ont amélioré la normale.

Le champion actuel de l'Openium, George Knudson, de Toronto, a roulé un 69, de même que les Américains Henry Williams et Billy Capps.



J.L. GOYETTE

## Loisirs de Granby

GRANBY - Dans la ligue Mosquitos, Ste-Famille a défait St-Patrick au compte de 5 à 1 et même ainsi 1 à 0 dans cette série 2 de 3. Ronald Comeau enregistra le seul but des perdants et G. Lapierre, D. Dubois, G. Brouillette, A. Cloutier, C. Hayot complétèrent à tour de rôle pour Ste-Famille.

Dans la ligue Midget, Notre-Dame de Fatima a blanchi le St-Jean au compte de 4 à 0 grâce aux buts de L. Pomerleau, Robidoux et de Deslauriers. P. Papineau a récolté ce blanchissage. St-Patrick a blanchi Sacré-Coeur 1 à 0 grâce à un but marqué par R. Trudel et S. Huard a réussi le blanchissage.

Dans la ligue Juvenile, Mgr Prince a écrasé Arts & Métiers 8 à 1 Marc Tardif a récolté trois buts, Denis Gince et Allen Little chacun deux et Georges Windsor un pendant que Roger Vachon récoltait cinq assistances.

ces pour la deuxième partie de suite. Desroches a été l'unique compteur pour les perdants dans cette joute marquée de dix mineures.

Voici les parties à l'affiche dans la ligue Pee-Wee demain: 8,00, St-Luc vs Notre-Dame, 9,00, Immaculée-Conception vs St-Benoit, 10,00, Assomption vs Ste-Famille, à 11,00, St-Patrick vs High School, et à midi, St-Joseph vs St-Eugène. Aussi demain dans la ligue Bantam, à 6,00, Ste-Famille vs Immaculée-Conception et à 7,00, Notre-Dame vs St-Luc. Aujourd'hui dans la ligue Bantam, à 5,30, St-Joseph vs St-Eugène, à 6,30, High School vs Assomption et à 7,30, St-Patrick vs St-Benoit.

## Toronto a défait le club CJMS

QUEBEC (PC) - On a cru, à un moment donné hier, que les Torrids de Toronto avaient trouvé chaussure à leurs pieds devant une équipe québécoise, mais leur chaleur naturelle leur a permis de dominer le 6e tournoi international annuel de Québec. Les Torrids ont gagné 6 à 5 sur les Castors de Sherbrooke.

Montréal West and Lake Shore, du skip Les Keith, en dépit de sa défaite, hier après-midi, contre Lower St. Lawrence, piloté par Antoine Pineau, au compte de 11-9, vient en troisième position, sur un pied d'égalité avec Eastern Townships. Southern, d'Andy Joyal, qui a battu le Northwestern Québec, 11-5. Les deux équipes ont des fiches de deux victoires, deux défaites.

Le Lower St. Lawrence, du skip Antoine Pineau, occupe, seul, le second rang du classement, avec deux gains et une défaite. Deux équipes se partagent la quatrième position dans la section a, avec un gain, deux défaites. Il s'agit du Northwestern Québec, de Wilf. Leavoy, qui a essuyé une défaite de 11-5. L'autre équipe est le Montréal Southern, du skip Larry Elliott, 2ème section.

Dans la seconde section, St. Maurice Valley, piloté par Philippe Giroux, grâce à sa dernière victoire, occupe toujours la tête du classement, avec une fiche parfaite de quatre gains. St. Maurice Valley, a en effet, disposé du Southwestern Québec, de Walter Amos, 10-6, hier après-midi, qui vient en dernier dans le classement avec le Québec North Shore, piloté par Bob Sayer, qui a subi sa troisième défaite 12-7 aux mains du Saguenay - Lake St. John, du skip Percy O'Doherty. Cette équipe occupe maintenant la seconde position avec trois victoires, une défaite.

Deux équipes sont au troisième rang dans cette section "B" du tournoi, avec deux victoires, une

## Club canadien à Moscou

MOSCOU (PC) - Une équipe canadienne est arrivée à Moscou hier en vue d'une série de trois joutes hors concours, précédant le championnat mondial de hockey amateur à Tampère, Finlande, le mois prochain.

L'équipe, composée en majeure partie des Maroons de Winnipeg, champions seniors en 1964, est, en somme, la deuxième formation canadienne et ne compte que quelques joueurs qui participent aux championnats en Finlande, du 4 au 14 mars. Les membres de la première équipe partent par avion pour la Finlande en fin de semaine. Le pilote Gord Simpson a révéilé à son arrivée ici que, seuls, le gardien Don Collins, la défense Bill Johnson et le centre Gary Begg feraient définitivement partie de l'équipe nationale en Finlande alors que les autres membres actuels de l'équipe B retourneraient au Canada.

## Binette l'emporte 1-0 sur Andy Payette

ST-HYACINTHE (J.L.) - Pour la deuxième partie consécutive il a fallu deux périodes supplémentaires aux Gaulois de St-Hyacinthe pour remporter une autre victoire contestée contre les Vics de Granby.

En effet comme ce fut le cas mardi dernier à Granby, alors que Noël Lirette avait réussi le but de la victoire dans les dernières minutes de la seconde période supplémentaire, les Gaulois de St-Hyacinthe ont répété leur exploit d'il y a deux jours en s'assurant un triomphe de 1 à 0 après un peu plus de six minutes de jeu, dans la deuxième période supplémentaire.

C'est le jeune maskoutain, Jean-Louis Goyette, qui a profité d'une punition mineure à Gilles Bédard, pour prendre le cerbère des Vics en défaut, sur un retour de lancer.

Cette victoire des hommes de l'instructeur Claude Savary leur permet de prendre les devants dans cette série semi-finale "B" par deux victoires contre un revers.

La joute ressemblait à celle disputée mardi dernier à Granby. On a vu les deux équipes rater plusieurs belles chances de compter, mais la tenue spectaculaire des deux gardiens tout le fait saillant de cette troisième partie.

### BINETTE BRILLE DE NOUVEAU

Pour la deuxième partie consécutive, le brillant gardien de but des Gaulois de St-Hyacinthe André Binette, a été plus que sensationnel devant sa cage pour permettre à son club de prendre les devants dans la série.

Lors de la victoire de mardi

dernier, il avait été la grande inspiration des siens en privant les joueurs des Vics de Granby de plusieurs buts certains, surtout dans la première période supplémentaire.

Hier soir devant près de 3,000 spectateurs à l'arène de St-Hyacinthe, il a répété ses exploits de la dernière partie, en effectuant plusieurs arrêts sortant de l'ordinaire. C'est lui qui a permis aux Gaulois de prolonger la partie en supplémentaire et ensuite de remporter cette précieuse victoire.

Il a brillé d'un vif éclat durant le premier dix minutes de temps supplémentaire, lorsqu'il a volé le but de la victoire à Jean Pierre Malette des Vics, durant une punition à Claude St-Vincent.

### PAYETTE LE MEILLEUR DES VICS

De son côté, le grand cerbère des Vics a été sans contredit la figure dominante des siens, en se distinguant lui aussi d'une façon encore plus spectaculaire.

Il a reçu deux fois plus de lancers que son rival, et il n'a pu rien faire contre le but gagnant de Jean Louis Goyette.

En effet, Andy Payette, venait de réussir un arrêt formidable contre Claude Vinet, lorsque Goyette a poussé la rondelle dans un filet désert. A part lui Gilles Bédard, fut le meilleur à l'attaque avec plusieurs belles poussées dangereuses, qui auraient pu devenir des buts. Mais, c'est contre lui que Binette s'est le plus distingué.

### UNE SERIE DE GARDIENS

A la suite des trois premières parties de cette éminente série semi-finale "B", il n'est pas

exagéré de dire que ce sont les deux gardiens de buts qui feront la différence entre la victoire ou la défaite. C'est toute une exhibition que l'on vient de voir au cours de ces parties entre les deux plus grands adversaires de l'heure dans la ligue Provinciale Senior. On a pu assister à du jeu aussi élevant que lors des deux dernières parties.

### ABSENTS CHEZ LES VICS

Pour la première fois de la série, les Vics de Granby étaient privés des services de Jacques Gagné et André Robidoux. Ces absences ont quelque peu désorganisé le jeu des Vics de Granby. Il va sans dire que la perte de ces deux joueurs, pour la partie d'hier soir, a été un atout pour les Gaulois, car on ne peut se permettre de perdre deux joueurs aussi dangereux sans s'en ressentir.

### PREMIERE PERIODE

Dès le début de la partie, René Beauregard a joué de malchance, lorsque son lancer a frappé le poteau des buts, lors d'une attaque massive des Gaulois.

Quelques instants plus tard, ce fut au tour du rapide Gilles Bédard de rater une belle occasion d'ouvrir le pointage dans la partie. En effet, le porteur de buts des Vics, s'est échappé presque seul devant Binette,

### DEUXIEME PERIODE

Le match a été bien partagé, et les punitions, au nombre de 13 ont influencé le pointage à une occasion. Evans a repoussé 39 lancers dans les filets de Dr'ville, dont 19 à la première période. Aubry a été bombardé pour 34 arrêts... en plus de six buts réussis contre lui.

### DEUXIEME PERIODE

1- Sherbrooke: Robidas (Cardin, Dupré) 1.14  
2- Sherbrooke: Nolet (Robidas) 16.23  
Punitions: Lévesque 5.02, Bégin 14.15, Robidas 18.12, Picard et Roy 19.09.

### DEUXIEME PERIODE

# Dr'ville: Fortin (Boivin, Chevalier) 4.2  
4- Dr'ville: Labrosse (Desormiers, Picard) 2.08  
5- Sherbrooke: Richer (Gullbault, Drouin) 4.09  
6- Dr'ville: Picard (Leclerc) 12.30  
7- Dr'ville: Côté (---) 19.33  
Punitions: Thibault 4.17, 7.03, Nadeau 11.42, Côté et Cardin 16.49

### TROISIEME PERIODE

\* Sherbrooke: Nolet (---) 3.01  
9- Dr'ville: Boivin (Chevalier) 9.53.  
10- Dr'ville: Chevalier (Harvey, Boivin) 18.09  
11- Sherbrooke: Cartier (Cardin, Pénin) 19.55  
Punitions: Therrien 2.13, Cardin 3.36, Harvey 11.34  
ARRETS: Evans 19-9-11---39  
Aubry 8-14-12---34

### SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE  
Aucun But.  
Punition, Mascotto 14.27  
DEUXIEME PERIODE  
Aucun But.  
Punitions, Bouchard 11.02, Bouchard 12.08, Samson 17.06  
TROISIEME PERIODE  
Aucun But.  
Punitions, Lirette 8.21, Chagnon 18.32  
PREMIERE SUPPLEMENTAIRE,  
Aucun But.  
Punition, St-Vincent 29  
DEUXIEME SUPPLEMENTAIRE,  
But, Gaulois: J. L. Goyette (Vinet-Bouchard) 6.48  
Punitions, Bédard mineure et mauvaise conduite 5.50  
Arrets: Payette 8-14-12-4-3-41  
Binette 6-7-4-2-3-22

### Vive le champion!

## Drummondville bat Sherbrooke

SHERBROOKE - Les Rockets de Dr'ville, encouragés par un ralliement de quatre buts à la 2e période, ce qui a effacé un déficit de 2 à 0, ont remporté hier une victoire de 6 à 5 sur les Castors de Sherbrooke.

La joute a débuté à 10h 25

en raison de la tempête qui sévissait dans cette région. Les Rockets manquaient les services de J.M. Asselin, un joueur de Québec, mais Claude Aubry était de retour au jeu.

La longue attente des Castors au début de la soirée a certes aidé les Rockets dans cette victoire.

## Curling mixte à Québec

QUEBEC (PC) - Après quatre rondes dans le tournoi provincial de curling mixte, qui se déroule actuellement à Québec, Québec City and District a enregistré son quatrième gain, 11-3 hier après-midi, aux dépens du Northern Québec, de Fidèle Lande, qui reste au dernier rang du classement avec trois défaites.

Montréal West and Lake Shore, du skip Les Keith, en dépit de sa défaite, hier après-midi, contre Lower St. Lawrence, piloté par Antoine Pineau, au compte de 11-9, vient en troisième position, sur un pied d'égalité avec Eastern Townships.

Deux équipes se partagent la quatrième position dans la section a, avec un gain, deux défaites. Il s'agit du Northwestern Québec, de Wilf. Leavoy, qui a essuyé une défaite de 11-5. L'autre équipe est le Montréal Southern, du skip Larry Elliott, 2ème section.

Dans la seconde section, St. Maurice Valley, piloté par Philippe Giroux, grâce à sa dernière victoire, occupe toujours la tête du classement, avec une fiche parfaite de quatre gains. St. Maurice Valley, a en effet, disposé du Southwestern Québec, de Walter Amos, 10-6, hier après-midi, qui vient en dernier dans le classement avec le Québec North Shore, piloté par Bob Sayer, qui a subi sa troisième défaite 12-7 aux mains du Saguenay - Lake St. John, du skip Percy O'Doherty. Cette équipe occupe maintenant la seconde position avec trois victoires, une

### NOUVELLE BRÈVE

LOS ANGELES (PA) - Le joueur de premier but Joe Adcock est devenu le 21e membre des Angels de Los Angeles à signer son contrat 1965. Il en sera à sa 16e saison dans les majeures. Il a cogné 21 circuits et a affiché une moyenne de .268 en 188 l'an dernier, à sa première saison avec les Angels.

## St-Ignace et Ste-Brigide à Bedford

GRANBY - Le club St-Ignace de Stanbridge rencontrera ce soir à Bedford le club de Ste-Brigide dans la troisième partie de la série finale de la ligue supérieure de l'Est. St-Ignace mène actuellement 2 à 0 dans cette série finale.

### PREMIERE PERIODE

1- Sherbrooke: Robidas (Cardin, Dupré) 1.14  
2- Sherbrooke: Nolet (Robidas) 16.23  
Punitions: Lévesque 5.02, Bégin 14.15, Robidas 18.12, Picard et Roy 19.09.

### DEUXIEME PERIODE

# Dr'ville: Fortin (Boivin, Chevalier) 4.2  
4- Dr'ville: Labrosse (Desormiers, Picard) 2.08  
5- Sherbrooke: Richer (Gullbault, Drouin) 4.09  
6- Dr'ville: Picard (Leclerc) 12.30  
7- Dr'ville: Côté (---) 19.33  
Punitions: Thibault 4.17, 7.03, Nadeau 11.42, Côté et Cardin 16.49

### TROISIEME PERIODE

\* Sherbrooke: Nolet (---) 3.01  
9- Dr'ville: Boivin (Chevalier) 9.53.  
10- Dr'ville: Chevalier (Harvey, Boivin) 18.09  
11- Sherbrooke: Cartier (Cardin, Pénin) 19.55  
Punitions: Therrien 2.13, Cardin 3.36, Harvey 11.34  
ARRETS: Evans 19-9-11---39  
Aubry 8-14-12---34

## Waterloo vs Granby

GRANBY - Deux parties hors-concours seront disputées samedi après-midi à l'arène

de Granby. A deux hres, le club St-Joseph Bantam disputera la victoire à une équipe bantam de Waterloo et à 3hres, les Etoiles de la ligue Midget rencontreront le Midget de Waterloo. Les vedettes de Granby sont Pierre Gagné, Jules Cordeau, Denis Gince et Marc Tardif.

Toute la population est invitée à venir encourager nos jeunes.



Luc PIVIN

## Luc Pivin champion de Montréal

GRANBY - Luc Pivin boxeur de Granby est aujourd'hui champion de la ville de Montréal. Il a remporté ce titre hier soir en l'emportant par décision unanime au cours d'un combat de trois rondes de trois minutes, combat disputé aux Loisirs St-Jean Baptiste à Montréal. Il a ainsi vaincu Ghislain Pelletier du Centre Jac-

ques Chevrier, un boxeur de Valleyfield. Ce combat a été livré devant plus de 500 personnes et Luc Pivin l'a emporté haut la main et facilement sur son adversaire.

Par contre, Nelson Mercier autre boxeur de Granby, catégorie 132 lbs a perdu par décision partagée contre Denis Dupuis du Club Boxing Star.

Ces combats étaient pour la classe ouverte et Luc Pivin l'a emporté dans la catégorie des 156 lbs. Toutes nos félicitations à Luc Pivin qui représente si bien Granby dans le monde de la boxe. Luc Pivin de Granby, champion de Montréal...  
Vive le champion!

VOYEZ NOS Spéciaux usagés

Vous direz vous aussi chez Maheu...C'est toujours mieux

Granby 378-7474 378-6283

Maheu AUTOMOBILE INC.

<p>CHRYSLER 1963 4 portes, sedan, 11,000 milles, garantie de char neuf, sur rouage entièrement.</p> <p><b>2995.</b></p>	<p>CHRYSLER 1963 Windsor hardtop, 4 portes tout équipé très propre</p> <p><b>2695.</b></p>	<p>JEEP Avec cabine au complet commande sur les 4 roues Tout équipé Comme neuf.</p> <p><b>1595.</b></p>	<p>CHEVROLET 1962 Convertible, tout équipé, Comme neuf</p> <p><b>2095.</b></p>	<p>FORD FAIRLANE '63 automatique 2 portes</p> <p><b>1475.</b></p>	<p>CANION DODGE 1962 Comme neuf, 1 tonne, roues doubles</p> <p><b>1495.</b></p>
<p>CHRYSLER 1962 Saratoga Hard top, 2 portes, tout équipé</p> <p><b>2295.</b></p>	<p>CHRYSLER 1963 Sedan, 4 portes.</p> <p><b>1095.</b></p>	<p>VAUXHALL 1961 4 portes très propre</p> <p><b>1050.</b></p>	<p>VOLKSWAGEN 1962 très propre.</p> <p><b>1000.</b></p>	<p>VOLKSWAGEN 1964 Comme neuf,</p> <p><b>1375.</b></p>	<p>VAUXHALL '61 VICTOR</p> <p><b>875.</b></p>

# Cowansville à Waterloo dans la sixième partie

GRANBY - - - C'est ce soir à Waterloo que les Comets fe-



Pierre LUSSIER

ront face à l'élimination alors qu'ils recevront la visite du Victoria de Cowansville. Ce dernier mène actuellement 3 à 2 dans la série semi-finale "B" 4 à 7 et est favori pour parvenir à la finale en l'emportant dès ce soir.

Waterloo a connu quelques succès dans cette série alors que le club était au complet. Mais mercredi soir, plusieurs joueurs manquaient à l'appel et Cowansville l'a facilement emporté 8 à 2. Avec un club complet, les Comets pourraient l'emporter ce soir ce qui nécessiterait une septième joute. C'est bien ce que veulent les joueurs de Larry Ménard qui ne négligeront rien afin d'aller à la limite des parties, ce qui déjà serait tout un exploit contre une équipe comme Cowansville, qui compte dans ses rangs les dangereux compteurs Yvan Bernard, Germain Ouellette et Marcel Larocque ainsi que Mau-

rice Bédard et Rodrigue Côté à la ligne bleue. Par contre,



Larry MENARD

les Comets peuvent compter sur les Roger Monty, Jean-Yves Renaud et Normand Duranleau.

C'est donc une partie à ne pas manquer, ce soir à Waterloo à 8h.30.

## Upton a pris les devants

UPTON - - - Les Lions d'Upton ont remporté une éclatante victoire de 7 à 3 sur St-Dominique pour prendre une avance de deux parties à une dans la série semi-finale "B" 3 à 5 de la ligue Inter-Paroissiale de Bagot dans une joute disputée devant plus de 300 spectateurs.

Ce fut sans contredit la joute la plus rude jamais présentée dans la ligue. De nombreux combats de boxe ont éclaté et l'arbitre Ouellette a distribué pour un total de 101 minutes de punitions, soit 8 mineures, 9 majeures et 4 mauvaises conduites.

Pour cette rencontre, le pilote Marcel Gauthier avait un alignement au grand complet. Pour le club local, Réal Trudeau et Goyette ont dirigé l'attaque avec chacun deux buts. Les autres ont été réussis par J.C. Davault, Loïselle et Beaudoin. La prochaine de cette intéressante série aura lieu à Waterloo.



VIVE LA REINE - Sa Majesté Gisèle Première (Ringuet) Reine des quilles du Palais du Quilleur d'Acton Vale est ici entourée des invités d'honneur et des candidates qui aspiraient au titre. Dans l'ordre habituel, nous remarquons, debout, M. l'abbé Adélaïde Houle, le Rév. Frère Anatole Ma-

thieu s.c.; Mlle Micheline Plasse, Mme Thérèse Breault, M. Anatole Bergeron échevin des sports, Mlle Colette Drollet, Mmes Doris Delorme et Béatrice Trahan. Le couronnement a été un grand succès, une centaine de personnes ayant assisté à la cérémonie. (Photo Studio Ivano)

## Les jeux olympiques ont un bel avenir devant eux

LONDRES (PC) - Le marquis d'Exeter, vice-président du comité olympique international, a refusé, hier, la prétention vou-

lue "Les jeux olympiques ont un bel avenir devant eux", a-t-il affirmé, "c'est un des meilleurs mouvements au monde".

Londres, où l'instructeur australien Percy Cerutti, qui a aidé Herb Elliot à établir le record mondial du mille, prétendait que les jeux prendraient fin d'ici 20 ans. Il répondait ainsi à une lettre publiée dans un magazine de

publiée dans un magazine de

(Suite à la page 14)

## TOURNOI PROVINCIAL DE BALLON-BALAI À WATERLOO, EN FIN DE SEMAINE

GRANBY - - - L'arène de Waterloo sera envahie, samedi et dimanche, de quelques unes des meilleures équipes de ballon-balai de la région, et aussi du Québec.

C'est demain et dimanche en effet que sera disputé le tournoi régional de ballon-balai. Depuis près de deux mois déjà M. Victor Morin de Granby et ses aides sont au travail. Les trophées et

nombreux autres prix sont prêts à recevoir leurs propriétaires. On prévoit un tournoi bien réussi, et surtout des plus excitants. Rien n'a été épargné... et vers 5 heures dimanche après-midi, un nouveau champion sera couronné.

20 équipes au moins participeront à la compétition. Elles viennent de tous les coins de la région et du Québec. Des rencontres seront disputées toute la journée de samedi, voir jusqu'à 4 heures dimanche matin. La compétition reprendra de plus belle vers midi dimanche avec la grande finale. Le tout sera terminé vers 5 heures.

M. Morin communiquera aux sportifs demain, l'endroit exact de la présentation des trophées.

## St-Ignace en finale

ST-IGNACE - C'est à la suite d'une belle victoire sur l'équipe de Bedford que le St-Ignace a remporté la série semi-finale A, dans la ligue Supérieure de l'Est, à l'arène de Bedford.

En effet, St-Ignace a triomphé de son adversaire au compte de 4 à 2 dans la 7e et décisive partie devant des spectateurs nombreux et enthousiastes. Dommage que des joueurs aient manifesté leur manque d'esprit sportif et leur incapacité d'endosser la défaite en frappant sournouement leurs rivaux à coups de poings et de bâtons, à la fin de la joute.

Quand cessera-t-on d'être bel lièux? Nous le souhaitons pour l'an prochain!

Waterloo (GP) - Les Loisirs de Waterloo, dont le président est M. André Robert, auront leur carnaval d'hiver en fin de semaine soit les 27, 28, 1er et 2 mars prochains. Voici le programme détaillé des activités de carnaval pour les 4 jours.

Samedi le 27 février, première journée des activités, il y aura promenade en traîneau; le départ se fera de la cour de l'école St-Barnardin à 7.30 P.M. L'admission est gratuite pour

## WATERLOO AURA SON CARNAVAL

cette ballade qui sera suivie d'une danse populaire à la salle de l'arène avec un orchestre renommé. La tenue canadienne sera de rigueur.

Dimanche deuxième journée, aura lieu l'événement principal du carnaval en la salle de l'école Sacré-Coeur; en effet il y aura le "Coffre au trésor". Ce jeu consiste à un questionnaire dont l'animateur sera M. Claude Chevrier et la personne qui sera choisie parmi l'auditoire et qui répondra correctement aux questions d'actualité se méritera de magnifiques prix et sera éligible au "gros lot". Cependant on devra avoir son bonhomme carnaval pour être admis dans la salle.

Lundi soir, troisième journée des activités, il y aura une parade de mode présentée par la maison Glamour à la salle de l'école Sacré-Coeur rue Young, M. Paul Elol Dufresne est le responsable de cette parade de mode qui intéressera surtout les dames.

Pour terminer le carnaval des Loisirs sur une note de gaieté, les autorités ont organisé une soirée récréative en plein air qui se déroulera à la patinoire de l'école St-Barnardin mardi soir à 7.30 P.M. A cette occasion il y aura des courses de toutes sortes pour toute la famille.

Les organisateurs du carnaval invitent la population de Waterloo à prendre part à tous les événements durant les jours de réjouissances; tout en se créant le public encouragera une oeuvre qui travaille à promouvoir les loisirs dans la ville de Waterloo.

## CÉCILE BISAILLON EN VEDETTE À ACTON

ACTON VALE (AC) - Cécile Bisillon et Michel Daragon ont brillé cette semaine dans la ligue Acton Shoe en s'emparant des honneurs de leur catégorie respective; en effet, Cécile a roulé un simple de 153 et un triple de 420 menaçant ainsi les deux records de la saison soit 160 détenu par Gisèle Chevanelle et 421 son propre record. Pour sa part, Michel Daragon a obtenu un simple de 192 et un total de 500; sa moyenne se maintient toujours à 150 et plus.

COLLE: 4 - FINISSAGE: 0

COLLE: Marie-Paule Rivard, 270; Cécile BISAILLON, 420; Léo Blanchard, 339; Roger Cantin, 364 et Michel Dumaine, 437. TOTAL: 1830. FINISSAGE: Rachelle Lévesque, 226; Ginette Savole (dummy); Adrien Pépin, 276; Roger Deguire, 358 et Maurice Francoeur, 392. TOTAL 1540.

FONCAGE: 4 - MONTAGE: 0 FONCAGE: Monique Blais, 312 Nicole Gérard, 289; Roland Thibeault, 218; Roland Blais, 316; Michel Daragon, 500. TOTAL: 1635. MONTAGE: Bibiane Blais (dummy); Nicole Bisillon, 221; G. Fillion (dummy) Bertrand Bisillon, 306; André Chevanelle, 418. TOTAL 1473

TAILLAGE: 3 - SEMELLES: 1 TAILLAGE: Pierrette Pépin, 243; Hélène Bisillon, 276; Jean-Claude Blais, 429; Claude Archambeault (dummy); Gaston Deguire, 447 TOTAL: 1716. SEMELLE: Suzanne Daragon, 302; Gisèle Chevanelle, 333; Alfred Ducharme, 397; Jean-Claude Bisillon, 312; Normand Ricard 358.

## NOUVELLES BRÈVES

CINCINNATI (PA) - Le voltigeur Frank Robinson, considéré le joueur le mieux rémunéré des Reds de Cincinnati, a accepté les termes de l'équipe hier pour un somme supérieure à \$40,000.

ORLANDO, Floride (PA) - Le coqneur Harmon Killebrew a accepté les conditions des Twins de Minnesota samedi au salaire estimé à \$52,500.

AUCLAND (AFP) - L'Australien Ron Clarke a amélioré en 13'33"6-10 le record du monde des 5,000 mètres qu'il détenait avec 13'34"8-10.

150 ET PLUS

Chez les hommes, ceux qui ont 150 et plus en simple, on note: Maurice Francoeur, 152; Michel Dumaine, 180; André Chevanelle 150 et 155; Michel Daragon, 192 et 167; Jean-Claude Blais, 180; Gaston De-

120 ET PLUS

Chez les dames, parmi celles qui ont obtenu des simple de 120 et plus on remarque, Cécile Bisillon, 151 et 153; Monique Blais, 128; Gisèle Chevanelle, 144 et 121; Hélène Bisillon, 126.

c'est dans le temps du Carnaval que Jos arrive...

prenez-y DONG!



Dites Donc Dow la bière du Carnaval



Vive le Carnaval!

UN PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS



UN TOURNOI DE "CRIBBAGE" a été tenu au Club social de Bedford. Commandité par la brasserie Dow, le président de ce tournoi réussi était M. Roy Cook assisté par M. Alex Mac Arthur, MM. Eldon "Diz" Woolmer et K.W. Sornberger étaient en charge des rafraichissements. Le gagnant du trophée de la classe "A" fut M. Keith Lampan et le finaliste était M. Ovila Létourneau. Dans la classe "B", le gagnant a été M. Stanley Potvin et le finaliste était M. Len Ames. Un prix de présence a été gagné par M. Edward Larivière de Bedford.



LE COLONEL J. ARMAND ROSS, DSO, CD, Commandant du Collège militaire royal de Saint-Jean, présente le trophée emblématique du championnat de natation et de plongeon au capitaine de l'équipe de l'Université Sir Georges Williams.

L'Université Sir George Williams a accumulé 89 points pour se classer au premier rang dans ce tournoi sanctionné par l'OSLAA.

## Derby de pêche sous la glace à la Baie, le 7

ST-JEAN -- Le tournoi de pêche sous la glace de l'Association chasse et pêche de Saint-Jean-Iberville, est décidé pour le dimanche 7 mars prochain, à la Baie Missisquoi, sur le lac Champlain.

C'est ce qu'annonçait M. Gérard J. Langlois, président du Comité de pêche, au cours de la dernière assemblée générale de l'Association.

Ce tournoi qui, depuis de nombreuses années a toujours lieu le premier dimanche de mars est devenu un événement sportif majeur dans le sud de la province.

Une foule imposante et sportive accourt alors de tous les coins du Québec pour participer à ces exploits où la région métropolitaine est des mieux représentée.

Cette année, les poissons primés seront l'achigan, le doré, le brochet et la perchaude. Comme d'habitude, quatre prix seront disputés entre les concurrents pour chacune des espèces.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre part à ce tournoi en se procurant pour une somme minimale, une formule de participation qu'offriront, sur place, les membres de l'Association.

Le Comité de pêche établira ses quartiers généraux au Missisquoi Inn pour la durée du tournoi et les concurrents pourront enregistrer là, au Château Venise et au Manoir Bissonnette, à Clarenceville, leurs prises.

Seuls, les poissons pris en zone canadienne seront éligibles pour les prix; on n'acceptera que les poissons vivants. Les pesées ouvriront aux trois endroits de 8 h. a.m. à 5 h. p.m. Tous les fournisseurs de ménages de la baie ont assuré le Comité qu'il serait possible à tous de s'approvisionner de ménages frais à profusion et que les chemins de glace seront entretenus parfaitement.

Pour ceux qui le désirent il sera également possible de louer un "ski-doo" à Venise même.

Les membres de l'Association peuvent prendre part à ce tournoi en se procurant pour une somme minimale, une formule de participation qu'offriront, sur place, les membres de l'Association.

Le Comité de pêche établira ses quartiers généraux au Missisquoi Inn pour la durée du tournoi et les concurrents pourront enregistrer là, au Château Venise et au Manoir Bissonnette, à Clarenceville, leurs prises.

Seuls, les poissons pris en zone canadienne seront éligibles pour les prix; on n'acceptera que les poissons vivants. Les pesées ouvriront aux trois endroits de 8 h. a.m. à 5 h. p.m. Tous les fournisseurs de ménages de la baie ont assuré le Comité qu'il serait possible à tous de s'approvisionner de ménages frais à profusion et que les chemins de glace seront entretenus parfaitement.

Pour ceux qui le désirent il sera également possible de louer un "ski-doo" à Venise même.

## 172-412 POUR MME BENOIT

GRANBY -- Dans la ligue des Joyaux, Saphir est maintenant en tête. L'équipe a aussi obtenu les meilleures marques de la saison avec un simple de 581 et un triple de 1621.

Les meilleures marques individuelles de la semaine sont Mmes:

Thérèse Benoit 172-412  
Gisèle Vaudry 142-410  
Hélène Messier 135-365  
Madeleine Gagné 145-355  
Thérèse Langlois 115-329  
Aldéa Côté 132-315

et Mlles:  
Aline Deslauriers 135-334  
Pierrette Trudeau 132-314

Les records de la saison sont: pour le simple, Mme Nicole Cabana 177 et pour le triple Mme Thérèse Benoit 412.

## NOUVELLE BRÈVE

OSLO (AFP)—Seize nations, y compris le Canada, seront représentées aux championnats du monde de patinage de vitesse sur glace qui se dérouleront, samedi et dimanche, à Oslo.

conseil exécutif. En somme, leur domination a pris fin.

BAUER

Le gérant Hank Bauer, qui avait prêté correctement que ses Orioles de Baltimore finiraient en troisième place de la LA en 1964, "s'est enroulé au blanc", hier, en présant le championnat à ses protégés, "car mon équipe est assez bonne cette année pour sortir victorieuse".

CONTRATS

Bob Bailey, qui a augmenté sa moyenne au bâton de 50 points en 1964, a accepté les termes des Pirates de Pittsburgh hier. De même, le lanceur Curt Simmons et le frappeur d'urgence Bob Skinner ont accepté ceux des champions Cards de St-Louis.

Le receveur Mike Brumley a finalement rejoint le camp des Senators de Washington après trois jours de retard hier. Il a donc accepté les conditions du gérant général George Selkirk, qui a révélé que Don Blasingame, seul régulier non engagé, avait accepté les termes de l'équipe.

Enfin, les Braves de Milwaukee ont annoncé l'engagement du lanceur Tony Cloninger, qui a remporté le plus grand nombre de victoires, soit 19, pour eux en 1964.

CONTRATS

Le receveur Mike Brumley a finalement rejoint le camp des Senators de Washington après trois jours de retard hier. Il a donc accepté les conditions du gérant général George Selkirk, qui a révélé que Don Blasingame, seul régulier non engagé, avait accepté les termes de l'équipe.

Enfin, les Braves de Milwaukee ont annoncé l'engagement du lanceur Tony Cloninger, qui a remporté le plus grand nombre de victoires, soit 19, pour eux en 1964.

## LES YANKS NE DOMINENT PLUS, SELON ALLYN

WASHINGTON (PA) - Arthur C. Allyn, propriétaire des White Sox de Chicago, a déclaré hier que la ligue américaine avait "arrêté" les Yankees de New York si bien que les simplistes champions ne domineraient plus le circuit.

Cette opinion allait à l'encontre de celle de Charles O. Finley, propriétaire des As de Kansas City, qui avait prétendu que les Yankees dominaient encore le circuit.

Témoignant devant le sous-comité sénatorial anti-trust, Allyn a admis le bien-fondé d'une déclaration de Bill Veeck, son prédécesseur à la direction des Sox, que les Yankees avaient eu tendance antérieurement à dominer les décisions de la ligue hors du terrain de la même façon dont ils dominaient le circuit au jeu.

Toutefois, selon Allyn, tout a changé depuis une assemblée de septembre dernier où on a émis...

dié la vente des Yankees à CBS.

L'opinion d'Allyn a suivi celle de Finley voulant que l'acquisition des Yankees par CBS favoriserait celle-ci au sujet des droits de télédiffusion et exposerait les propriétaires à la vengeance des Yankees s'ils tentaient d'empêcher le favoritisme.

PARTAGE

Par ailleurs, à la fin de ces quatre jours de témoignages au sujet de la vente des Yankees à CBS, le sénateur William Proxmire a déclaré que les Braves de Milwaukee démantelaient à Atlanta en 1966 afin de profiter "du riche marché de la TV". Il a proposé que le Congrès oblige toutes les équipes majeures à partager les revenus de la TV.

Allyn, qui s'était déjà opposé à la vente des Yankees à CBS, a précisé que les propriétaires de la LA avaient adopté une nouvelle attitude, après avoir réalisé les problèmes créés par la vente de l'équipe à un réseau important de TV.

Ces problèmes existent toujours, selon lui, mais il a ajouté: "Je crois que les propriétaires ont mis fin à la tendance des Yankees à tout dominer... Ainsi, ils ne font plus partie du conseil exécutif. En somme, leur domination a pris fin."

BAUER

Le gérant Hank Bauer, qui avait prêté correctement que ses Orioles de Baltimore finiraient en troisième place de la LA en 1964, "s'est enroulé au blanc", hier, en présant le championnat à ses protégés, "car mon équipe est assez bonne cette année pour sortir victorieuse".

CONTRATS

Le receveur Mike Brumley a finalement rejoint le camp des Senators de Washington après trois jours de retard hier. Il a donc accepté les conditions du gérant général George Selkirk, qui a révélé que Don Blasingame, seul régulier non engagé, avait accepté les termes de l'équipe.

Enfin, les Braves de Milwaukee ont annoncé l'engagement du lanceur Tony Cloninger, qui a remporté le plus grand nombre de victoires, soit 19, pour eux en 1964.

dié la vente des Yankees à CBS.

L'opinion d'Allyn a suivi celle de Finley voulant que l'acquisition des Yankees par CBS favoriserait celle-ci au sujet des droits de télédiffusion et exposerait les propriétaires à la vengeance des Yankees s'ils tentaient d'empêcher le favoritisme.

PARTAGE

Par ailleurs, à la fin de ces quatre jours de témoignages au sujet de la vente des Yankees à CBS, le sénateur William Proxmire a déclaré que les Braves de Milwaukee démantelaient à Atlanta en 1966 afin de profiter "du riche marché de la TV". Il a proposé que le Congrès oblige toutes les équipes majeures à partager les revenus de la TV.

Allyn, qui s'était déjà opposé à la vente des Yankees à CBS, a précisé que les propriétaires de la LA avaient adopté une nouvelle attitude, après avoir réalisé les problèmes créés par la vente de l'équipe à un réseau important de TV.

Ces problèmes existent toujours, selon lui, mais il a ajouté: "Je crois que les propriétaires ont mis fin à la tendance des Yankees à tout dominer... Ainsi, ils ne font plus partie du conseil exécutif. En somme, leur domination a pris fin."

BAUER

Le gérant Hank Bauer, qui avait prêté correctement que ses Orioles de Baltimore finiraient en troisième place de la LA en 1964, "s'est enroulé au blanc", hier, en présant le championnat à ses protégés, "car mon équipe est assez bonne cette année pour sortir victorieuse".

CONTRATS

Le receveur Mike Brumley a finalement rejoint le camp des Senators de Washington après trois jours de retard hier. Il a donc accepté les conditions du gérant général George Selkirk, qui a révélé que Don Blasingame, seul régulier non engagé, avait accepté les termes de l'équipe.

Enfin, les Braves de Milwaukee ont annoncé l'engagement du lanceur Tony Cloninger, qui a remporté le plus grand nombre de victoires, soit 19, pour eux en 1964.

## Iberville a bien fait dans la BMS en 64/65

IBERVILLE - Les Renards ont accepté leur sort, et même si l'on doutait, parmi leur entourage, d'une série qui se prolongerait, l'esprit sportif les a accompagnés jusqu'au bout.

Dimanche dernier, à la patinoire municipale de St-Jean, le Grandmont de Granby a causé l'élimination de nos représentants avec une quatrième victoire consécutive de la série semi-finale "A" de la ligue BMS. Les favoris attendront maintenant le vainqueur de la série Waterloo-Cowansville.

Cette joute fertile tout comme la précédente sur la même patinoire, a caractérisé le meilleur rendement des hommes du pilote Maurice Perreault, pour refléter leur tenue générale au cours d'une longue saison, en ce sens que les Renards ont conservé une attraction dans tous les centres du circuit Bernard Choinière.

Le pilote Maurice Perreault a particulièrement goûté aux débuts d'un club pendant après deux saisons prospères mais sa ténacité a conservé l'harmonie dans ses rangs. La barque du

président Jules Boulais n'aura rien à se reprocher. Ce sont maintenant des nouveaux regards vers une prochaine saison.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

SEIZE SECONDES FATALES: Les Renards ont tout de même joué à seize secondes près d'une victoire au dépens du Grandmont, dimanche, en menant par 6-5 à 19.44 de la troisième période. La tactique fructueuse des visiteurs qui remplacèrent leur gardien de buts par un joueur d'avant, a alors porté fruit.

prénaient l'initiative avec deux buts chacun alors que Régis Hubert et Fernand Surprenant étaient les autres compteurs. Deslauriers et Surprenant se distinguèrent en plus avec deux passes chacun. Gilles Gervais et Gaston Lanoue, les deux seuls joueurs de défense disponibles, affichèrent une brillante tenue; Yvan Huard et Gilles Deslauriers durent alterner de l'avant à ce poste à maintes occasions afin de porter secours à leurs coéquipiers.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

SOIREE DE CLOTURE: C'est une joute mémorable qui a clôturé une quatrième saison dans les pages des Renards, sur une note de solidarité en dépit de la défaite. Les participants seront d'ailleurs invités à partager cette confiance, au cours de la soirée de clôture, où des "jackets" emblématiques seront offerts à nos favoris, samedi le 27 mars prochain.

## ROMÉO PLASSE EN VEDETTE À ACTON

ACTON VALE (AC) - Le vétéran Roméo Plasse connaît une saison tout particulièrement exceptionnelle cette année à l'heure des Quilles Dow du Palais du Quilleur d'Acton Vale; en effet, il est est présentement à sa 7e période à cette compétition hebdomadaire. Il n'est donc pas osé de dire que Roméo Plasse est un dangereux rival. Au cours des saisons 62-63 et 63-64, il avait fait piètre figure avec seulement une ou deux présences au programme du samedi après-midi.

BIEN DECIDE!!! Cette saison, il semble bien décidé à conserver son titre le plus longtemps possible. Il est en voie d'abaisser le record de présences des deux saisons précédentes. Voici la liste des aspirants qu'il a déjà vaincu: Lucien Gazielle (13 fév.), Claude Witty (30 janv.); Yves Charrest (6 fév.); Armand Fontaine (9 janv.); Gilles Gravel (son premier rival) et Guy Marcell (23 janv.) tous des joueurs de calibre. Par ses brillantes performances, Roméo Plasse a prouvé que l'âge n'est pas un obstacle pour un joueur de quilles.

BIEN DECIDE!!! Cette saison, il semble bien décidé à conserver son titre

# La Voix Féminine

378-3983  
6 Services de blancherie  
RESIDENCE - COMMERCE  
HOTEL - MOTEL  
**LES BUANDIERS GRANBY Ltée**  
701, Principale  
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE



Une vente de vêtements de seconde main a eu lieu dernièrement au sous-sol de l'église Très-Saint-Coeur de Marie de Chambly. Cette vente était aux profits des œuvres du Cercle des Filles d'Isabelle de cette ville. Les responsables désirent remercier la population de la région pour sa bonne collaboration apportée lors de cette vente. Mme Durand, présidente du comité, désire informer les gens qui n'auraient pas eu l'occasion de se rendre lors de la dernière vente, qu'ils peuvent communiquer avec elle. Elle se fera un plaisir de les informer sur les choses que les réserves ont à leur offrir. On peut y trouver des choses qui sont prêtes à porter et beaucoup qui peuvent être refait pour des plus petits. Le numéro avec qui vous pouvez communiquer à Fort-Chambly est 658-1198. On remarque sur la photo, Mme Durand qui mesure un vêtement à un client, pendant qu'un groupe de dames regarde ce qu'elles peuvent se procurer. (Photo D.N.C.)

## De fil en aiguille

Mode du Printemps. La ligne de la mode féminine, le printemps prochain, sera svelte pour les manteaux, souple pour les tailleurs, plus souple encore pour les robes, lesquelles seront taillées sur le biais, comporteront des plis mouvants et seront évasées. Le manteau préféré, cependant sera long et étroit, presque droit de l'épaule à l'ourlet. Il y a un choix pour les épaules. Elles pourront être étroites, avec des manches montées très haut, ou au contraire, comporter des manches vagues et confortables, avec de larges emmanchures. Dans les deux cas, les manteaux seront ceinturés bas et de façon lâche. Mais, sous le manteau, on trouvera le tailleur souple qui ne comportera que les subtiles coupures définissant la silhouette. Les jaquettes seront souvent coupées aux hanches, ou même plus haut, avec un devant ajusté et un dos souple, bien que la ligne d'épaule soit étroite. On rencontre encore ici des ceintures, mais elles seront posées plus bas que la taille et peu serrées. Quand on accepte un tailleur



Mlle Pierrette GALIPEAU d'Iberville, fille de M. et Mme Georges Galipeau, est âgée de 17 ans. Elle est étudiante au couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur en 12e commerciale spéciale. Ses loisirs sont occupés par les sports suivants: le badminton, la natation et la danse. Elle représente la Mondor Hosiery.



Mlle Louise LECAVALIER d'Iberville, est la fille de M. et Mme Paul Lecavalier. Agée de 19 ans, elle remplit la profession d'institutrice à l'école du Sacré-Coeur. Elle a comme sports favoris le patinage et la traîne sauvage. Elle représente Guy Trudeau, laitier.



Le festival de l'école Ave Maria de la paroisse Immaculée-Conception de Granby, a eu lieu dernièrement. On remarque sur la photo les duchesses et la reine de ce festival. De gauche à droite: Mlles Thérèse Pomerleau, France Bergeron, Gaétane Cloutier, Mlle Fernand Dion qui couronne la reine, Mlle Jeannine Comeau; Mlles Diane Coderre, Claudette Rousseau et Marie-Claire Meunier.

## SOIRÉE ÉDUCATIVE CHEZ LES DAMES DE L'U.C.F.R.

L'ANGE GARDIEN (DNC) - Les dames de l'U.C.F.R., de l'Ange Gardien ont organisé une soirée éducative à laquelle toutes les familles de la paroisse ont été invitées. M. Jacques Dubois, secrétaire de la Commission scolaire régionale Meilleure était le conférencier invité. Après avoir expliqué le rôle de la Commission scolaire régionale, sa structure ses projets et ses ambitions, M. Dubois a commenté un film du ministère de l'Éducation intitulé: "Opération 55", film très intéressant qui a amené les gens présents à poser plusieurs questions auxquelles M. Dubois a répondues avec le souci de renseigner les gens. Outre une belle assistance, on a remarqué la présence de l'abbé Joseph Lavoy, curé de la paroisse, ainsi que Mme Oslas Dion directrice de l'école Jean XXIII, de l'Ange-Gardien.

## PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



Maman, pensez à votre fillette. Vous voulez son élégance et son bien-être; alors tricotez lui un joli petit manteau de laine pour le printemps qui s'en vient. Vous pouvez aussi lui confectionner une petite jaquette qu'elle portera pour aller à l'école. Le collet est tricoté avec des broches circulaires et la jaquette et le manteau sont tout d'une pièce avec les manches. Le patron s'obtient dans les grands 4-6; 8-10; inclusivement, pour le prix modique de 50 cents.

## VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Les perspectives de la journée sont assez médiocres dans l'ensemble. Difficultés et retards sur le plan d'activités routinières. Une chose vous paraît singulière. 20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Aujourd'hui, chacun semble s'engager sur une chemin différent. Il ne dépendra que de vous pour établir des rapports plus harmonieux. 21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Sensation bizarre dans vos relations avec l'entourage. Ne vous étonnez pas si un nœud d'incompréhension semble se dresser entre vous et les gens que vous voyez souvent. 22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Des circonstances nouvelles naîtront avant la fin de la journée. Vous pouvez faire une rencontre avantageuse. Une espérance grandit avec raison. 22 juillet au 21 août (LE LION) Les influences sont plutôt moyennes, et vous aurez tout à faire si vous voulez tirer parti de cette journée. Dans les affaires, résultats à peine moyens. 22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Aujourd'hui, vous serez en bonne forme, raisonnablement optimiste, et le travail que vous aurez à faire vous plaira. Une demande est accordée. 23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Complications diverses dans certaines branches d'activités, peu importantes, mais agaçantes par leur répétition. Une personne joue un grand rôle. 22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Sorte de change-

# Le vêtement de coton est à l'honneur dans tous les styles

MONTREAL - "Une salopette" aux jambes évasées en coton imprimé rose vif sur fonds blanc et une élégante robe habillée en imprimée à fleurs bleu-marine sur coton côtelé blanc figuraient parmi les douze modèles gagnants choisis par un jury d'acheteurs à l'occasion de la 2ème remise de prix annuelle de la mode du coton.



Le jury d'acheteurs canadiens a choisi un manteau de velours côtelé, réalisé par John's Warden comme le vêtement le plus remarquable de la catégorie "VÊTEMENTS DE HAUTE QUALITÉ" présentés pour le défilé de la deuxième remise de prix de la mode du coton. Le couturier a joué avec les côtes du tissu pour réaliser un manteau à l'allure très jeune, qui met la ligne en valeur.

Ce jury était composé de Betty Weiss, Gladys Hatton, Katrin Hill et Vicky Noon, toutes de la Maison Eaton de Montréal et de Gaétane Poulin du magasin Paquet, de Québec. Toutes ont été unanimes à louer la haute qualité des modèles présentés.

"Les plus récentes tendances de la mode ont marqué toutes les réalisations" ont-elles déclaré, "que ce soit pour les vêtements d'enfants, la lingerie ou les maillots de bain". La "salopette" aux jambes évasées, qui est une reminiscence des pyjamas d'intérieurs des années 30, a été présentée par Carolyn Loungewear de Montréal et a gagné le prix dans la catégorie vêtements d'hôtesse et de patio.

Myer Dress de Toronto a remporté les honneurs dans la catégorie des robes de cocktail et du soir avec une robe du soir toute droite faite dans un imprimé à fleurs bleu-marine sur fonds de coton côtelé blanc. Cette robe, au corsage empire, était garni de cordons de velours noir et d'un long pan, flottant depuis le milieu du dos jusqu'en bas.

La qualité "Haute Couture" de l'ensemble des réalisations a été reconnue par le jury lorsqu'il a décerné ses prix à Juniorite, dans la catégorie des vêtements de sports, pour son costume sport en coton à chevrons blanc, composé d'une jaquette, d'un pantalon avec la braguette en avant et d'une jupe légèrement évasée garnie d'une pique noire, de nouveau, à Jack Margolèse de Montréal, pour son manteau de popeline noire à peine ajusté, accompagné d'une robe au corsage floû, pour donner plus de liberté de mouvements, en imprimée à fleurs blanches et brun doré sur fonds noir qui ont gagné dans la catégorie des robes à prix moyen; et troisième, à des Sutmaker, Montréal, pour sa présentation: un costume trois-pièces en tricot blanc composé

d'un chemisier sans manches très souple, d'une jupe amimicissante et d'une confortable veste cardigan. Le jury a exprimé son appréciation pour la façon magnifique dont ont été confectionnés les vêtements classiques en accordant le prix de la catégorie vêtements de pluie à Irving Post-clats, de Toronto pour son très bel imperméable, en popeline de coton, de forme traditionnelle, à Des vêtements de jeux et des Sutmaker, Montréal, pour sa présentation: un costume trois-pièces en tricot blanc composé

deux catégories, Lou Larry de Toronto a gagné le prix de la première catégorie avec son ensemble en coton, à impressions de céramique grecque oranges, noires et blanches, composé d'un boléro, de shorts courts et d'un soutien-gorge. Un bikini de Catalina en coton noir imprimé de mille fleurs aux couleurs éclatantes, avec une jupe froncée en avant, a gagné le prix de la catégorie maillots de bain. Le jeune couturier canadien John Warden a gagné le prix des ensembles pour le jour avec son élégant manteau de velours côtelé dans lequel il a utilisé les côtes horizontalement pour l'empêchement, verticalement à la taille et horizontalement sur toute la longueur de la jupe qu'il a légèrement froncée à partir d'une taille plus basse. Les gagnants, dans les catégories vêtements d'enfants 2-6x et 7-12 sont Kiddle Craft et Petite Originals. Tous deux ont présenté des ensembles composés d'un manteau et d'une robe. Celui de Kiddle Craft est un modèle "Younglass" fait d'un tissu à carreaux bleu-marine et blanc orné d'un piqué blanc à liséré rouge. Le manteau droit est accompagné d'une robe sans manches au corsage allongé en piqué blanc avec jupe plissée à carreaux. Petite Originals a choisi un piqué d'un ruban de broderie Suisse, utilisé pour broder le manteau et le tout de hanches de la robe plissée, sans manches qui se porte en-dessous. Dans la catégorie Robes d'intérieur, le prix a été gagné par Claire Haddad de Toronto pour son long peignoir de coton rose plissé tout autour, et orné de fleurs en broderie Suisse, qui se porte sur une chemise de nuit assortie dont le corsage empire est également plissé.



Une robe et manteau en coton canadien côtelé, réalisés par Petit Originals, de Toronto, ont été choisis comme le modèle le plus frappant de la catégorie VÊTEMENTS D'ENFANTS (tailles 2 à 6x) présentés pour le défilé de la deuxième remise de prix annuelle de la mode du coton. La robe à long torse se termine par des plis plats et se porte avec un manteau assorti. La robe et le manteau sont agrémentés d'une très belle ganse de coton brodée.

## NOUVEAU-NÉ

BETHANIE (DNC) -- M. et Mme Julien Beauregard (Jeanne Fontaine) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née à l'Hôpital St-Joseph de Granby, et baptisée sous les prénoms de Marie, Manon, Pierrette, Maryse. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Stanislas Beauregard, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Yvonne Beauregard. Félicitations aux heureux parents.

## Légendes et vérités sur notre alimentation

Est-il vrai qu'un régime riche en protéines puisse faire maigrir? Que le vinaigre fluidifie le sang? Que les carottes soient "bonnes pour la vue"? Dans "SELECTION du Reader's Digest de mars, un professeur de nutrition vous révèle la vérité sur les vertus magiques que l'on attribue à certains aliments. Lisez les précieux conseils qui vous donnent comment servir une bonne santé et un poids raisonnable. Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

## Nouvelles de St-Valérien

SAINT-VALERIE (DNC) - Nous offrons nos plus sincères condoléances à Mme Elói Deslandes qui est en deuil de son père, décédé dernièrement à Saint-Dominique, ainsi qu'à Mme Adrien Maurice pour le décès de son frère, Gérard décédé la semaine dernière à Granby. BAPTEME M. et Mme Yvon Morin (Jacqueline Gévy) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Denise, Manon. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Charles Caron (Denise Gévy). A été baptisé sous les prénoms de Joseph, Claude, Luc, le fils

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS  
Livraison par toute la ville  
**Mme Gilberte Loiselle**  
Fleuriste  
342, rue Papineau  
378-1191  
Granby

**PARTIE DE CARTE**  
Court whist & Bridge par les membres du Guild de l'école St-Patrick  
Lundi le 1er Mars 1965 à 8.00 hres PM à l'école St-Patrick coin Dufferin & Parc  
Prix de présence. Admission .75¢  
Goûter servi au profit de la future église St-Patrick et bourse d'études

La **CROIX-ROUGE** toujours prête à aider

**Pas de mal de dos lancinant!**

Autrefois, il souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces maux, il prit des Pilules Dodd's pour les reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, il se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres mouillées) vos noms, adresse, grandeur désirée. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

## Une ère de carnage illimité prend fin La chasse aux phoques limitée cette année à 50,000 peaux

HALIFAX PC — Une ère de carnage illimité prendra fin cette année quand navires et avions se dirigeront vers les banquises des côtes de l'Est pour chasser le phoque dans les eaux territoriales canadiennes. En effet, le Parlement a limité la prochaine récolte de peaux de phoque à 50,000 alors qu'il n'y avait aucune restriction par le passé.

La nouvelle réglementation, avions et des hélicoptères pour adoptée en octobre dernier, fixe exercer leur métier. Ils tuent les une limite et exige que les chas- phoques rassemblés sur les ban- seurs utilisent des méthodes de quises et ils les transportent chasse humaines. Il est stipulé vers la terre ferme à bord de notamment que les bêtes doi- leurs appareils.

Il va sans dire que ces nou- vent être bel et bien tués avant vreaux venus ne sont pas vus rure, ce qui n'était pas toujours d'un bon œil par les marins ter- de cas par le passé, particulièrement reneuvien. Des conflits ont rement en ce qui concerne les éclatés le printemps dernier jeunes phoques. Le Parlement quand de vieux loups de mer ont également fixé des dates pour accusé les chasseurs aériens de l'inauguration et la fermeture leur voler leurs fourrures.

Les nouveaux règlements ne Mécontentement s'appliquent cependant qu'aux eaux territoriales de sorte que Front — c'est-à-dire sur les ban- teurs qui chassent sur le tement au sujet des nouveaux quises au large des côtes de La- règlements. Cependant, les ar- brador et du nord-est de Terre- mateurs d'Halifax ne croient pas Neuve — ne sont pas soumis à que le fait d'imposer une limite cette réglementation pourvu nuira à leurs opérations.

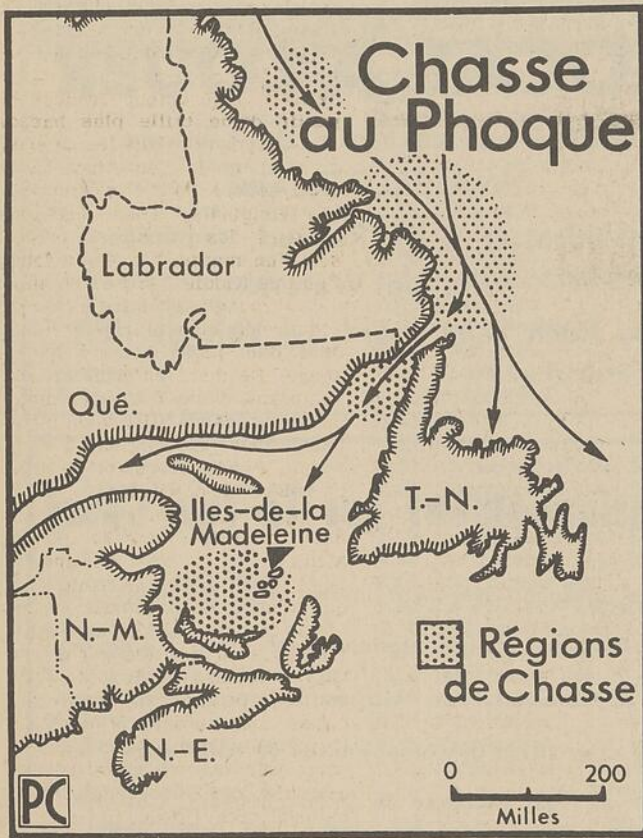
Quant à savoir si les équipa- ges de navires canadiens accep- Néanmoins, le ministère des teront de bon gré de ne pas Pêcheries déléguera des obser- toucher à des troupeaux de pho- vateurs auprès des navires qui ques lorsque ils seront avisés, opéreront sur le Front pour par des fonctionnaires du minis- s'assurer que les chasseurs tère des Pêcheries accompa- n'emploieront que des méthodes gnant les équipages, que la li- de chasse humaines. La loi sti- mite a été atteinte, cela reste pule que les phoques doivent pas à voir.

Un haut fonctionnaire du dé- rant pas moins de 24 pouces de partement des Pêcheries à Ha- long et pesant au moins 1 3-4 lifax qui a préféré taire son nom livre et que les bêtes ne doi- a dit que les surveillants qui ac- vrent pas être dépouillés de leur fourrure avant d'être bien mor- phoque ont été choisis avec soin, tes.

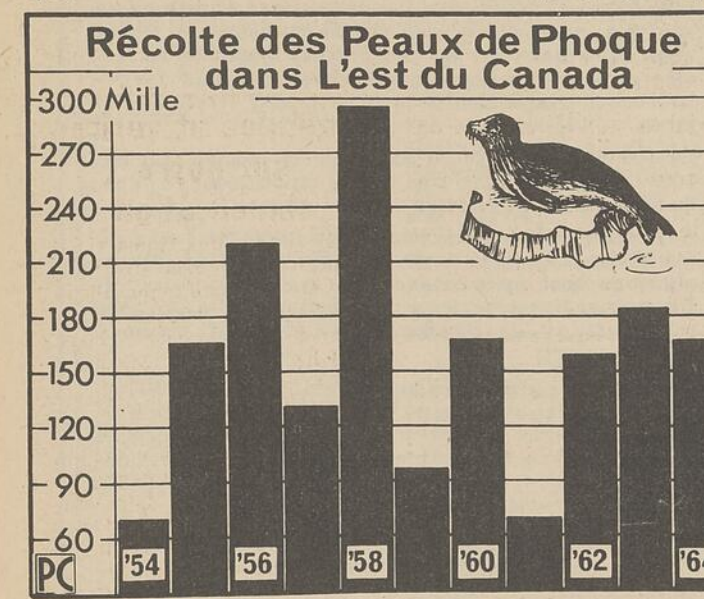
Il a ajouté que les autorités Début trop hâtif avaient tenu compte "des dan- La prochaine saison débutera gers auxquels ils seront exposés, le 6 mars dans le golfe Saint- en plus des périls naturels que le 26 Laurent pour se terminer le 26 constitue la présence des gla- avril. Sur le Front, la saison ces". durera du 11 mars au 1er mai.

Les chasseurs de phoque, des Le capitaine William Moss, qui Terre-neuviens pour la plupart, s'adonne à la chasse aux pho- sont attirés par un curieux at- ques depuis 22 ans, dit que la traction qui n'a rien à voir avec la saison débute trop tôt. "La plu- question de profit. Même si un part des femelles mettent bas cargo est rempli à craquer de leurs petits entre le 4 et le 10 peaux de phoque, les membres mars. Mais la saison est déjà ouverte à cette date et plus de d'équipage ne gagneront pas la moitié des fourrures blanches — les bébés phoques — ne sont pas encore nés".

Chasseurs aériens Dans une lettre au sous-minis- Depuis quelques années, un tre A. W. H. Needler, le capt, nouveau type de chasseur a fait Moss a suggéré que la saison de son apparition sur la scène — chasse dans le golfe ainsi que des chasseurs qui ont établi leur sur le Front ne débute que le camp de base aux Îles-de-la- 12 mars pour se terminer le 20 Madeleine et qui utilisent des avril.



REGIONS DE CHASSE AUX PHOQUES--Le Parlement canadien a décrété que la récolte de peaux de phoque dans les eaux territoriales canadiennes devra être limitée à 50,000 cette année. Néanmoins, ce graphique indique qu'une partie des principaux territoires de chasse est située dans les eaux internationales, plus spécialement au large du Labrador. Mais la chasse aux phoques est principalement centrée dans les parages des Îles-de-la-Madeleine, dans le détroit de Belle-Île et sur ce qu'on a surnommé le Front — les banquises de glace au large des côtes du Labrador. Les flèches indiquent la route que les phoques empruntent dans leur migration vers le Sud venant de l'Arctique. (Graphique PC)



RECOLTE DE PEAUX DE PHOQUE--Le nombre de phoques tués par les chasseurs sur les côtes de l'Est varie considérablement suivant la température et la condition des glaces. L'an dernier, les chasseurs canadiens ont tué 167,024 bêtes au regard de 295,065 en 1958 alors qu'en 1961, la récolte s'était chiffrée à 69,089 peaux. La piètre récolte de cette année-là est attribuable au fait que les navires ont éprouvé de la difficulté à atteindre les territoires de chasse à cause de la glace. Ces statistiques représentent les prises des chasseurs canadiens seulement. Des navires étrangers sont également très actifs. (Graphique PC)

HOTEL Mont Shefford  
Présente  
SAMEDI  
27 FEVRIER  
Spectacle à  
10.30 et 12.40

Michel LOUVAIN

EN VEDETTE



Michel Louvain

A L'ORGUE  
RENE BOURDEAU  
ENSEMBLE  
Gerry Blais

SPECTACLE DE LA SEMAINE à l'Hôtel Royal de Granby EN VEDETTE CETTE SEMAINE La Famille CAMILLO Danse—Chant—Instrumentistes CASIMIR Magicien BOB COUSINEAU Souper au spaghetti tous les dimanches soirs de 6 hrs. à 9 hrs. Spectacles du lundi au jeudi 10.30 hrs. et 12.30 hrs. Vendredi et samedi 5.30 - 10.30 - 12.30 Hrs.

Maintenant sous une nouvelle administration HOTEL ROXTON POND 372-7006 DANSE TOUS LES SAMEDIS De 9 Hrs P.M. A 1 Hre A.M. DIMANCHES De 5 Hrs P.M. A 9 Hrs P.M. ORCHESTRE LES CLES D'OR COURSES DE STOCK CARS Tous les dimanches sur le lac Roxton de 2 à 5 hrs

CETTE SEMAINE AU RENDEZ-VOUS BAR ARMAND FONTAINE Vous présente Keita LEILA Danseuse Jacqueline TURNER Danseuse Paul BRECKENRIDGE Chanteur ORCHESTRE LES DOUBLES CLES Spectacle du lundi samedi à partir de 10:30 P.M. Matinées les vendredis et samedis 5:00 P.M. Nouveau plancher de danse Salle pour Banquet Noces - Réceptions Pour réservation: tél. à M. Emilien TARDIF HOTEL GRANBY

Ouverture de la CABANE A SUCRE à la Salle Poutré ST-IGNACE DE STANBRIDGE Dimanche le 28 Février Danse avec orchestre les samedis soir et dimanche après-midi Réservations: 3edford CH 8-2275 Notre-Dame 614-s-6 614-s-11

# Spectacles

## Michel Louvain au Mont Shefford, samedi le 27 février

Chantant ses nouveaux et anciens succès qui lui ont valu le titre de vedette numéro un du Canada, Michel Louvain sera présenté à la population de Granby au chic Colonial Lounge de l'Hôtel Mont Shefford de Granby demain soir.



Michel Louvain avait conquis sa province il lui fallait ajouter de nouveaux fleurons à sa couronne.

Et comme un Don Juan pour que la deuxième conquête soit aussi facile que la première, le voici qui fait les yeux doux à la Ville-Lumière.

A son premier voyage à Paris, Michel Louvain enregistre quatre chansons, chez Polydor; le voici que celles qui l'ont rendu la vedette la populaire du Canada.

Mais ses admiratrices se rassurent, son part d'attache sera toujours le Canada, car il n'oublie pas ses amis de la première heure. Voici dans un bouquet franco-canadien le coeur de Michel Louvain.

P.S. Aucune réservation n'est prise pour les spectacles de Michel Louvain samedi le 27 février à 10.30 et 12.40.

A quoi attribuer l'énorme popularité de Michel Louvain? A son talent, sa personnalité, son sourire magique qui fait vibrer le coeur de toutes les jeunes filles de la province.

A quoi attribuer l'immense succès de chacun des disques de Michel Louvain? A son travail, sa sensibilité, sa voix enchanteresse qui fait rêver toutes les jeunes filles de la province.

Depuis deux ans, sa route n'a été marquée que de cailloux blancs. Tout ce qu'il touche se transforme en or. "Buenas Noches mi Amor" - Adieu - Tu n'as pas compris - Linda - Pardon - Lison - Autant de titres, autant de succès.

Jamais un chanteur n'a été autant adulé par la jeunesse québécoise, n'a été autant accepté dans tous les milieux.

Il suffit aujourd'hui d'annoncer le moindre de ses déplacements pour provoquer une commotion.

Maintenant sous une nouvelle administration HOTEL ROXTON POND 372-7006 DANSE TOUS LES SAMEDIS De 9 Hrs P.M. A 1 Hre A.M. DIMANCHES De 5 Hrs P.M. A 9 Hrs P.M. ORCHESTRE LES CLES D'OR COURSES DE STOCK CARS Tous les dimanches sur le lac Roxton de 2 à 5 hrs

CETTE SEMAINE AU RENDEZ-VOUS BAR ARMAND FONTAINE Vous présente Keita LEILA Danseuse Jacqueline TURNER Danseuse Paul BRECKENRIDGE Chanteur ORCHESTRE LES DOUBLES CLES Spectacle du lundi samedi à partir de 10:30 P.M. Matinées les vendredis et samedis 5:00 P.M. Nouveau plancher de danse Salle pour Banquet Noces - Réceptions Pour réservation: tél. à M. Emilien TARDIF HOTEL GRANBY

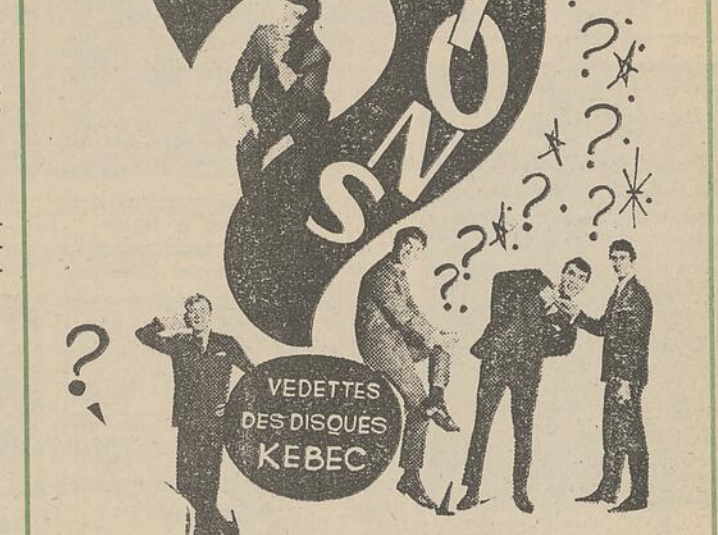
CETTE SEMAINE AU RENDEZ-VOUS BAR ARMAND FONTAINE Vous présente Keita LEILA Danseuse Jacqueline TURNER Danseuse Paul BRECKENRIDGE Chanteur ORCHESTRE LES DOUBLES CLES Spectacle du lundi samedi à partir de 10:30 P.M. Matinées les vendredis et samedis 5:00 P.M. Nouveau plancher de danse Salle pour Banquet Noces - Réceptions Pour réservation: tél. à M. Emilien TARDIF HOTEL GRANBY

CETTE SEMAINE AU RENDEZ-VOUS BAR ARMAND FONTAINE Vous présente Keita LEILA Danseuse Jacqueline TURNER Danseuse Paul BRECKENRIDGE Chanteur ORCHESTRE LES DOUBLES CLES Spectacle du lundi samedi à partir de 10:30 P.M. Matinées les vendredis et samedis 5:00 P.M. Nouveau plancher de danse Salle pour Banquet Noces - Réceptions Pour réservation: tél. à M. Emilien TARDIF HOTEL GRANBY

Ouverture de la CABANE A SUCRE à la Salle Poutré ST-IGNACE DE STANBRIDGE Dimanche le 28 Février Danse avec orchestre les samedis soir et dimanche après-midi Réservations: 3edford CH 8-2275 Notre-Dame 614-s-6 614-s-11

M. Léonard Martel invite toute la population à se rendre au **DOMAINE LEONARD** Chemin Grande Ligne, Granby **DANSE CHAQUE SAMEDI SOIR** Avec LES CARAVELL'S **PARTIE DE SUCRE TOUS LES DIMANCHES** Avec EXURIE MENARD **Pour réservation 378-3255**

**HOTEL-FONTAINE BLEU** A PARTIR DU 2 MARS



ORCHESTRE A TOUS LES SOIRS Samedi après-midi Dimanche après-midi 304 rue Richelieu St-Jean

LE JARDIN DANSANT DE L'HOTEL ST-PAUL ST-PAUL D'ABBOTSFORD PRESENTE

UN PROGRAMME DE CHOIX TOUJOURS TRES APPRECIÉ DU PUBLIC DIMANCHE 2 Orchestres pour le plaisir de la danse

FAITES VOS RESERVATIONS POUR LES BANQUETS, NOCES, SHOWERS ET TOUTE AUTRE RECEPTION. TEL.: 379-9613

**Hôtel Pte Valaine** OTTERBURN-PARK ST-HILAIRE JACLINE GUY M. C. chanteuse **Présente cette semaine**

CLAUDE PIGEON Ventriloque - Comédien TEDDY VARREN Violoniste - Chanteur NAZMA Danseuse orientale

ORCHESTRES LARRY HAYES et ses Rythmiques PAUL CHOISIL et son Trio Haïtien venant directement du PERCHOIR HAÏTI LARRY HAYES et ses Rythmiques TOUS LES DIMANCHES APRES-MIDI CONCOURS D'AMATEURS CONCOURS DE DANSE AVEC REAL ET PIERRETTE

## LA CHAMBRE DES TORTURES



Vincent Price, John Kerr, Barbara Steele et Luana Anders saisis sur le vif dans une caricature de Jack Manning, artiste réputé.

**GUY ROGER** ROXANE SCOTT MARIA ESTEBANEZ GUY MENARD et son ensemble LES TROPPERS Ensemble de jeunes Musiciens - Chanteurs **SAMEDI LE 27 FEV. '65** REPRESENTATIONS 10.30 P.M. PR 4-5351 12.30 P.M. HOTEL OTTAWA ST-HYACINTHE



En vedette samedi et dimanche **LA FAMILLE BEAUREGARD** Danses populaires et modernes **HOTEL QUEBEC** FRELIGHSBURG tél. 298-5051 293-7222 Voyez-nous pour salles de réceptions de toutes sortes, noces, banquets, etc...





Commentaires du rapport de la commission Laurendeau-Dunton

# Lesage et Johnson ont déclaré que le Canada traverse une période de crise

QUEBEC (PC)—M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, et M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, ont déclaré hier que le Canada traverse une période de crise.

En réponse à une question, pas posséder au moment où il commentait le rapport préliminaire de la commission Laurendeau-Dunton le rapport même d'un discours qu'il prononçait à Toronto, et qu'il entreprendra ce voyage, qui doit durer une quinzaine de jours, à partir du 10 septembre.

M. Lesage a souligné que la situation de crise est due en partie aux provinces. "On en sortira, a-t-il ajouté, si le Québec ne trouve pas les instruments nécessaires à son développement." Parmi ces instruments, M. Lesage a dit regretter ne pas avoir mentionné l'impôt sur les sociétés qui appartient actuellement en grande partie au gouvernement fédéral.

M. Johnson a par ailleurs souligné que le rapport de la commission Laurendeau-Dunton apporte au comité parlementaire québécois de la constitution des "interlocuteurs valables."

"Si le Québec ne trouve pas les instruments nécessaires à son développement," a-t-il ajouté, "le Québec ne jouera pas son rôle dans le jeu d'un Canada binationnel, il faudra nécessairement le jouer seul."

## Le projet de caisse de retraite

# La Chambre a rejeté un amendement conservateur

OTTAWA (PC)—Députés libéraux et néo-démocrates ont été unanimes jeudi à répudier une proposition conservatrice, exigeant un plan de pension universelle de \$25 par mois par 99 voix à 48. Le gouvernement eut en cela l'appui des députés néo-démocrates et libéraux.

M. Lloyd Francis, député libéral de Carleton Place, a déclaré que la proposition conservatrice ne s'élève pas à un niveau qui permettrait à un Canadien de quitter le pays et de s'installer ailleurs. "C'est un plan de pension de \$10 par mois, ce qui est insuffisant pour vivre dans un autre pays," a-t-il dit.

D'après leur proposition, il faudrait avoir vécu au pays dix ans pour bénéficier du plan de retraite fédéral.

## Notre mystérieux système lymphatique

La plupart de ses canaux sont si fins qu'ils restent invisibles; mais notre santé et même notre existence dépendent du fonctionnement de ce réseau complexe, qui commence à peine à nous livrer ses secrets.

**SÉLECTION** du Reader's Digest de mars vous rapporte les progrès accomplis dans l'étude du système lymphatique. Lisez pourquoi "cette grande rivière mystérieuse" renferme peut-être la clé de quantité d'énigmes médicales. Achetez Sélection aujourd'hui!

# Pearson ne fait aucun commentaire sur le cas Dupuis

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a refusé jeudi aux Communautés de répondre à une question relative à Yvon Dupuis, ministre d'Etat au moment de sa démission le mois dernier. Il a déclaré qu'il n'avait rien à dire sur le fait que les tribunaux ont déjà été saisis d'accusations portées contre l'ancien ministre.

C'est le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, qui avait demandé à M. Pearson d'informer la Chambre de la date à laquelle il prit connaissance pour la première fois des allégations formulées contre M. Dupuis et de celle où il trancha la question. M. Diefenbaker protesta lorsque M. Pearson argua que l'affaire était déjà subjudice.



## Coup de grisou: 41 morts

BELGRADE AFP — Quarante-et-un mineurs ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessés lors d'un coup de grisou survenu le 23 février dans la mine d'Uricana, en Roumanie, selon un communiqué du gouvernement roumain publié ce matin et que rapporte l'agence Tass.

Le communiqué ajoute qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la catastrophe.

## Pavillon de \$5 millions

MONTREAL PC — Le gouvernement de l'Ontario a révélé hier ses projets de participation à l'Expo 67, où il construira un pavillon de \$5,000,000.

En présence du sous-commissaire général de la compagnie de l'Expo, le premier ministre ontarien, M. John Robarts, a dévoilé à Toronto une maquette du pavillon, qui, situé à l'extrémité sud de l'île Notre-Dame, couvrira une superficie de 50,000 pieds carrés. De forme courbe, il sera recouvert d'une toiture de fibre de verre et de vinyle posée sur une ossature métallique légère.

## Bataille de fauves

LISBONNE AFP — Des troupes entières de fauves, de pachydermes et de buffles du sud de l'Angola se livraient bataille pour l'accès des très rares points d'eau, rapporte l'agence d'information portugaise "Lusitania".

Pas une goutte de pluie n'était tombée depuis deux ans sur cette région désertifiée, brûlée par le soleil. Les quelques sources qui n'étaient pas encore tarées furent ainsi l'enjeu de combats mortels entre les espèces: tantôt c'était un troupeau d'éléphants qui affrontait un troupeau de buffles, tantôt des panthères, rendues folles par la soif, s'attaquaient à une colonie de lions.

## On connaît le meurtrier

NEW YORK AFP — La police de New York laisse entendre qu'elle connaît le meurtrier de Malcolm X, le leader noir assassiné dimanche dernier.

Malcolm X, séparé depuis 14 mois de la secte des "Muslims noirs" dont il fut longtemps l'un des chefs, a été abattu au cours d'un meeting dans une grande salle de New York où il avait pris la parole devant les membres de la société qu'il a fondée — "Afro-American Unity" — et certains laissent entendre que c'est en raison de la concurrence qu'il faisait aux musulmans noirs qu'il aurait été tué.

Cinq personnes, selon la police, se trouveraient impliquées dans l'affaire, et en tous cas un homme, un Noir nommé Talmadge Hayer, 22 ans, a été arrêté et directement impliqué.

Par contre, la police ne semble avoir rien découvert de nouveau dans l'enquête qu'elle mène par suite de l'explosion et incendie qui ont détruit mardi matin une mosquée de Harlem, le quartier noir de New York.

## Il pêche une pieuvre

HUELVA (AFP) — Un pêcheur de Huelva a pris une pieuvre de grande taille dont une des tentacules était baguée par un anneau d'or avec une améthyste portant l'inscription "Cardinal Hayes High School".

Cette baguette devait appartenir, estime-t-on, à l'un des quatre marins américains morts en octobre dernier au cours des manœuvres hispano-américaines "Steel Pike I".

## \$1,700,000 de disponible

QUEBEC PC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le cabinet provincial, M. Alcide Courcy, a annoncé hier qu'une somme de \$1,700,000 sera mise à la disposition du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec en vertu d'une nouvelle entente conclue avec le gouvernement fédéral.

La nouvelle subvention qui sera déversée en parties égales par Québec et Ottawa permettra de poursuivre des travaux de recherche entrepris en aménagement rural dans le Bas-St-Laurent la Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine.

## Encouragement aux éditeurs

QUEBEC PC — Un projet de loi déposé à l'Assemblée législative, jeudi, par le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, réduit la période de délai pour la vente au public d'un ouvrage assuré en vertu de la loi de l'assurance-édition, et il encourage davantage les éditeurs à stimuler leurs ventes de livres.

Le projet de loi modifie la loi de l'assurance-édition, contient un système, a dit M. Laporte, qui va être une invitation à l'éditeur à favoriser, à pousser la vente des ouvrages assurés.

En note explicative du projet de loi, on lit "Qu'au lieu d'acheter au prix coûtant les exemplaires invendus, moins la moitié du nombre d'exemplaires vendus dans le délai prescrit, le gouvernement achètera les exemplaires invendus au prix coûtant plus 25 pour cent de ce prix s'il en reste moins du tiers, sinon il achètera ce tiers au prix coûtant, ce qui sera le maximum de son obligation dans tous les cas."

**C'est du TONNERRE**

LA NOUVELLE GARANTIE SUR AUTOS USAGÉES

**12 MOIS  
12,000 MILLES**

**Gabriel Lussier**



**TOUTES NOS VOITURES SONT REMISES A NEUF VOYEZ NOS SPECIAUX EXTRAORDINAIRES**

<b>PONTIAC</b> 63-PARISIENNE H.T., 4 PORTES V.8 - AUT.	<b>PONTIAC</b> 60 - BONNEVILLE 4 PORTES, SEDAN
<b>CHEVROLET</b> 64 - IMPALA V-8 AUT. 4 PORTES H. T.	<b>BUICK</b> 63 - LESABRE H.T. 2 PORTES
<b>METEOR</b> 59 - STATION, V.8 AUT.	<b>FORD</b> V.8 AUT.
<b>PONTIAC</b> 62 - PARISIENNE ATION 8 AUT.	<b>BUICK</b> 59 - ELECTRA H.T., 2 PORTES
<b>PONTIAC</b> 63 - LAURENTIEN 6 CYL. 4 PORTES SEDAN	<b>ACADIAN</b> 64 - TOUT NEUF PRIX COUTANT

**GABRIEL Lussier LTEE**

715 Boul. Leclerc Granby

PONTIAC - BUICK - ACADIAN  
VAUXHALL - CAMIONS G.M.C.

## Wagner nie avoir reçu des ordres de porter plainte contre Marquis

QUEBEC (PC) — Me Claude Wagner, procureur général, a déclaré hier qu'il n'avait reçu aucun ordre de porter plainte contre Me Marquis, procureur de Me Jacques Hébert, Me Maurice Jarvis.

"C'est l'étude de l'affaire qui a été faite," a-t-il dit. "Je n'ai jamais conseillé à qui que ce soit de porter une plainte." Me Marquis a fait tenir jeudi aux journaux une déclaration écrite dans laquelle il affirme qu'il requerra du barreau de Montréal de l'assister au cas où le procureur général porterait plainte contre lui.

"Je n'ai jamais conseillé à qui que ce soit de porter une plainte," a-t-il dit. "Je n'ai jamais conseillé à qui que ce soit de porter une plainte." Me Marquis a fait tenir jeudi aux journaux une déclaration écrite dans laquelle il affirme qu'il requerra du barreau de Montréal de l'assister au cas où le procureur général porterait plainte contre lui.

## Vacances de Pâques

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a annoncé jeudi soir que l'Assemblée législative suspendra ses travaux pour les vacances de Pâques le 9 avril et qu'elle les reprendra le 27 avril.

M. Lesage a annoncé par ailleurs qu'il prévoit de prononcer son discours sur le budget le 8 avril prochain.

Le premier ministre a encore révélé à des journalistes qu'il communiquera à la Chambre les prévisions budgétaires du gouvernement pour la nouvelle année fiscale mardi prochain.

## Jean-Marc Léger reçoit le prix Olivar Asselin

MONTREAL (PC) — La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a révélé hier qu'elle avait choisi M. Jean-Marc Léger, du quotidien Le Devoir, comme lauréat 1965 de son Grand prix de journalisme, le Prix Olivar Asselin.

Créé en 1965, ce prix est remis annuellement à un journaliste canadien-français dont la compétence et le rayonnement dans le domaine journalistique ont servi les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française.

Le jury sur les recommandations duquel la SSJB a décerné le prix à M. Léger était composé de Me Yvon Groulx, président du comité, et de MM. Roger Duhamel, imprimeur de la Reine; Fernand Denis, du Petit Journal; Roger Bourbonnais, de Radio-Canada; Vincent Prince, de La Presse; et Paul-Emile Robert, président général de la SSJB de Montréal.

## Léon Balcer est en faveur de l'institution monarchique

OTTAWA (PC)—M. Léon Balcer, chef de l'aile québécoise du parti conservateur, a déclaré qu'il favorise l'institution monarchique au Canada et, en conséquence, il favorise le maintien de la monarchie constitutionnelle au pays.

Dans une entrevue, M. Balcer a déclaré que même si les Canadiens français n'attachaient pas autant d'intérêt que leurs compatriotes de langue anglaise à la monarchie, la Couronne "a rendu de grands services" en s'employant constamment à protéger les minorités contre le régime gouvernemental, a-t-il ajouté. "Les choses devraient demeurer comme elles sont."

Le leader québécois commentait les récentes résolutions adoptées lors de réunions de jeunes libéraux et favorisant l'abolition de l'institution monarchique.

## L'UN descend le bill 13

QUEBEC (PC) — Poursuivant l'étude en deuxième lecture du bill 13, l'Union nationale a soutenu jeudi que ce projet de loi de la fusion volontaire ouvre la voie à la "spéculation honteuse" et que, de toute façon, le conseil législatif ne l'approuvera pas.

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition a déclaré: "On va permettre par ce bill que certaines personnes engagent tout un groupe de propriétaires dans des mariages forcés afin d'empêcher la ruine de certaines municipalités mal administrées".

M. Johnson a ajouté que le bill va permettre "à certains spéculateurs de vendre plus chers les terrains dont le prix va monter en flèche dès que ces terres seront annexées" à une municipalité capable de donner de meilleurs services.

De son côté, M. Jean-Jacques Bertrand (UN — Missisquoi) a déclaré que le projet de loi de la fusion volontaire des municipalités ne sera pas approuvé par le Conseil législatif. M. Bertrand a fait état d'un télégramme de désapprobation du bill 13 rédigé par le conseil municipal de Verdun que dirige M. George O'Reilly. On sait que M. O'Reilly vient d'être nommé au Conseil législatif par le gouvernement Lesage.

L'opposition fait porter sa critique contre le bill 13 sur la suppression par ce projet de loi du référendum, dans les cas où des municipalités veulent se fusionner ou être annexées à une autre.

## NOMINATION PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN

Georges A. Boire M. Jos. C. Clapinson

Au cours de la réunion annuelle des Produits Pétroliers Champlain, Limitée, qui s'est tenue le lundi 22 février, M. Georges A. Boire a été nommé président et directeur général.

Il succède à M. Jos. C. Clapinson qui prend sa retraite après 42 années de service.

M. Clapinson a été membre du conseil d'administration pendant 23 ans et fut nommé président en 1958. M. Boire était vice-président et directeur général depuis son entrée chez Champlain en 1963.

**Lafamme FOURRURE**

Y'A PASMIEUX!

<b>MANTEAU PATTES</b>	<b>MANTEAU MOUTON</b>
<b>MOUTON DE PERSE</b> Noir, uni Val. Rég. \$225. A partir de	rasé, brun Qualité Impériale Rég. 295. A partir de
<b>159.</b>	<b>197.</b>

...beaucoup, beaucoup d'autres spéciaux en magasin. Venez nous voir!